

BURUNDI

APERCU HISTORIQUE DES CRISES « POLITICO-ETHNIQUES »

A TRAVERS DES ENQUETES : De l'indépendance à 1994



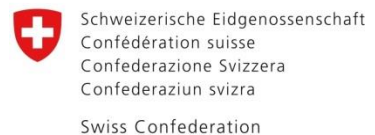
Synthèse de 10 mémoires des étudiants de l'université
du Burundi sur les crises de 1965, 1972, 1988 et 1993

Octobre 2019



BURUNDI

APERCU HISTORIQUE DES CRISES « POLITICO-ETHNIQUES » A TRAVERS DES ENQUETES : De l'indépendance à 1994 *[Synthèse]*



Au lecteur

Le présent travail est une synthèse des travaux de fin d'études universitaires, fondés essentiellement sur des enquêtes réalisées par dix étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire de l'Université du Burundi. La soutenance a eu lieu en juin 2016.

- Médiatrice Niyokindi : *La crise de 1965 au Burundi*
- Patience Koribirama : *La crise de 1972 en province de Bubanza*
- Gloria Inamahoro : *La crise de 1972 en province de Bujumbura*
- Gérard Nyandwi : *La crise de 1972 dans la province de Bururi*
- Jean Berchmans Ndibokubwayo : *La crise de 1972 dans la province de Gitega*
- Apollinaire Ndayisenga : *La crise de 1972 en province de Muyinga*
- Nestor Karimunda : *La crise de 1972 dans la province de Ngozi*
- Balbatus Nyaruzuba : *La crise de 1972 dans la province de Ruyigi*
- Philbert Nkurunziza : *La crise de Ntega-Marangara et ses conséquences*
- Ernest Mugwaneza : *La crise d'octobre 1993 en commune de Bwambarangwe (mars 1992-avril 1994)*

Son contenu reste donc l'œuvre des étudiants finalistes, sous l'encadrement des professeurs d'universités : Jean-Marie Nduwayo et Nicodème Bugwabari

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACA	: Au Cœur de l'Afrique
CEPGL	: Communauté Économique des Pays des Grands Lacs
CECAB	: Conférence des Evêques Catholiques du Burundi
CENAP	: Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits
CNTB	: Commission Nationale Terre et autres Biens
CVR	: Commission Vérité et Réconciliation
Ed	: Editions
FLSH	: Faculté des Lettres et Sciences Humaines
FRODEBU	: Front pour la Démocratie au Burundi
HCR	: Haut-Commissariat pour les Réfugiés
JRR	: Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore
LDGL	: Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs
Mgr	: Monseigneur
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
PALIPEHUTU	: Parti pour la Libération du Peuple Hutu
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PP	: Parti du Peuple
PRP	: Parti pour la réconciliation du Peuple
PV	: Procès-Verbal
RPB	: Rassemblement du Peuple Burundais
UB	: Université du Burundi
UNICEF	: United Children's Fund
UPRONA	: Union pour le Progrès National

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
AVANT-PROPOS.....	1
0. INTRODUCTION	3
I. 1962-1972 : UNE DECENNIE DE TURBULENCES SOCIO-POLITIQUES.....	7
A. Fréquents changements de l'organisation administrative du Burundi entre 1960 et 1965	7
B. Le Burundi dans la géopolitique régionale	7
1. La proximité avec le Rwanda	7
2. L'influence de la proximité du Congo (Ex Zaïre)	11
C. La crise de 1965	12
D. Les complots de 1969 et 1971.....	15
II. LA CRISE DE 1972	17
A. Le contexte socio-politique du Burundi à la veille de la crise de 1972	17
B. Les préparatifs de la rébellion	19
1. La Formation du mouvement rebelle	19
2. L'idéologie de la rébellion et sa diffusion.....	21
3. Le rôle des pasteurs de l'Eglise pentecôtiste de Mugara.....	23
C. Le déclenchement de la crise	24
1. Géographie des attaques rebelles.....	24
2. La composition de la rébellion	29
D. La contre-attaque par le pouvoir dans le sud du pays	30
1. L'armée nationale et les membres de la JRR.....	30
2. Les violences au niveau national : « des massacres à la répression »	33
3. Les modes d'arrestation et d'exécution.....	39
4. Les fosses communes	42
E. Les autres acteurs	48
1. Les sauveteurs	48
2. L'Eglise catholique.....	51

III. LES IMPACTS DE LA CRISE DE 1972.....	54
A. Les conséquences sociopolitiques et économiques	54
1. La crise de Ntega et Marangara et ses conséquences	55
2. La crise d'octobre 1993 en commune de Bwambarangwe (mars 1992-avril 1994) 58	
B. Les représentations mémorielles	62
1. Mémoire des oubliés : les victimes de la rébellion.....	63
2. Mémoire des victimes de la répression	63
3. Mémoire des acteurs de la répression	64
CONCLUSION	66
B I B L I O G R A P H I E	68
A. Ouvrages généraux.....	68
B. Thèses et Mémoires.....	69
C. Rapports et autres documents officiels	70

AVANT-PROPOS

Cette publication est une synthèse de travaux de mémoires, des monographies historiques réalisés par des étudiants sur les événements qui ont endeuillé le pays, en 1965, 1972, 1988, 1993. Les travaux ont été menés dans le cadre du cursus académique des étudiants, avec la supervision de leurs directeurs de mémoires. Les mémoires ont été présentés et approuvés en Juin 2016 par un jury composé du personnel enseignant et scientifique de l'Université du Burundi.

Le but du CENAP se limite à rendre les mémoires accessibles au public à travers cette synthèse, en respectant l'intégrité du produit original. Le rôle du CENAP s'est limité à stimuler l'intérêt et la motivation des étudiants, à formuler des critères d'éligibilité. Les étudiants sélectionnés devaient avoir réussi au moins avec distinction. Une dose de pondération selon le genre a été introduite pour donner la chance aux jeunes femmes. La présente synthèse vise à rendre les mémoires plus connus, accessibles et faciles à lire. Sans rien altérer ou modifier du contenu original, quel que puisse être par ailleurs la position ou le point de vue de l'équipe du CENAP sur certains passages. Toute personne intéressée par l'intégralité des mémoires pourra les obtenir sur simple demande ou les consulter dans la Bibliothèque Centrale de l'Université du Burundi.

Pour comprendre l'intérêt du CENAP, il importe de présenter brièvement la genèse et le cheminement de ce projet. L'initiative est née d'une recherche action-participative menée par le CENAP et son partenaire Interpeace, sur les défis à la paix durable au Burundi (2007-2008). Une recherche qui a engagé plus de 2200 Burundais de l'intérieur comme de la diaspora, et qui a abouti à une liste de défis majeurs, au rang desquels, le poids de l'histoire douloureuse profondément marquée par des violences inter-ethniques, qui continuent de peser sur le processus de réconciliation. Des points de vue opposés se sont affrontés, certains se faisant l'avocat de leur groupe ethnique et accusant l'autre groupe. D'autres estimaient qu'il fallait éviter ce débat pour ne pas remuer le couteau dans les plaies. Dans ce débat difficile et controversé, les points de vue ont finalement fini par converger, sur la recommandation adressée à des institutions de recherche réputées non partisans, comme le CENAP, pour aider à promouvoir des recherches, à commencer par la collecte de témoignages et de récits, des ressources documentaires sur les événements douloureux, en particulier sur ceux qui n'ont pas eu suffisamment d'attention au cours des dernières années.

Parallèlement, le CENAP a travaillé avec des groupes de réflexion formés d'académiques, étudiants d'universités, associations de victimes, religieux, acteurs de la société civile, des médias, sur la faisabilité de la recommandation. Les résultats des travaux ont été validés en Mars 2010 par un forum national, qui a réuni à Bujumbura

200 participants venant de divers horizons, de l'intérieur du pays comme de la diaspora. Pour donner suite à la recommandation, une première initiative a vu le jour en 2013, avec la réalisation d'un dossier documentaire recensant toutes les publications existantes sur l'histoire récente du pays. Ce guide documentaire a permis de mesurer le vide existant sur certains événements, en particulier la période de 1972.

Le projet des dix mémoires vit le jour et fit ainsi son chemin (2014-2015). Non pas pour découvrir une vérité qui s'impose à l'histoire mais pour faire progresser petit à petit une meilleure connaissance sur cette histoire qui divise jusqu'aux plus jeunes, et que la société peine à assumer pour pouvoir tourner la page et évoluer main dans la main vers le plus jamais ça. En impliquant la participation des jeunes générations à ce projet, dans l'espoir que cette expérience suscitera d'autres envies et d'autres initiatives.

L'équipe du CENAP profite de cette occasion pour exprimer sa gratitude envers les étudiants qui ont participé à ce projet : Apollinaire Ndayisenga, Balbatus Nyaruzuba, Ernest Mugwaneza, Gérard Nyandwi, Gloria Inamahoro, Jean-Berchmans Ndiokubwayo, Médiatrice Niyokindi, Nestor Karimunda, Patience Koribirama et Philbert Nkurunziza. Notre gratitude va également à leurs directeurs de mémoire du Département d'Histoire, Nicodème Bugwabari et son collègue Jean-Marie Nduwayo qui a en plus réalisé cette synthèse. Ce projet n'aurait sans doute pas pu voir le jour sans les conversations encourageantes que nous avons eues avec les autorités institutionnelles de l'Université du Burundi.

Nos remerciements s'adressent enfin à Interpeace, partenaire du CENAP depuis 2007. Sans oublier nos précieux donateurs, la Suisse et la Norvège, qui n'ont cessé de nous soutenir et contribué à la réalisation de ce projet.

La direction du CENAP

0. INTRODUCTION

À la fin des années 1950, au Burundi, rien n'augurait une évolution socio-politique sur fonds de violences « politico-ethniques ». En effet, malgré les manœuvres entreprises par le pouvoir colonial pour diviser les composantes de la société burundaise, l'opposition « Hutu-Tutsi » observée chez son voisin du nord, le Rwanda, était quasi-absente. Les enquêtes menées dans ce cadre montrent que les deux pays appelés par certains « des faux jumeaux » à cause de leurs nombreux traits communs, étaient très différents du point de vue évolution sociale et politique¹. Cependant, la situation s'est rapidement dégradée après l'assassinat du Premier ministre du premier gouvernement indépendant, le Prince Louis Rwagasore et sa difficile succession, en octobre 1961. Entre 1962 et 1972, le Burundi connaîtra une instabilité gouvernementale notoire. C'est également au cours de la même période que le pays a sombré dans des divisions à la fois ethniques et régionales et n'a pas pu résister à l'influence des événements survenus au Rwanda et au Congo au cours de la même décennie².

L'année 1965 marque une rupture décisive et une fuite en avant vers la dérive ethnique. En effet, c'est en 1965 que le pays connut depuis son accession à l'indépendance, la première tentative de coup d'état militaire suivi de massacres à caractère ethnique.

Depuis lors, le pays a connu quatre grandes crises, à savoir : 1965, 1972, 1988 et 1993, qui ont affecté profondément le tissu social burundais et qui sont le fait d'activistes Hutu et Tutsi désireux de s'approprier le contrôle du pouvoir en s'excluant mutuellement. Ils procéderaient à la fois d'une colonisation qui a fonctionné sur fonds d'une politique de « diviser pour régner », d'une décolonisation mal assurée et d'une mauvaise gestion du pays après l'indépendance.

Aux yeux des nouveaux acteurs nationaux souvent en manque de véritables projets de société, l'ethnicité était la principale ressource, à laquelle venait s'ajouter le régionalisme, selon les circonstances. Les violences « politico-ethniques » qui en sont issues ont entraîné des centaines de milliers de morts. D'autres Burundais furent forcés à l'exil dans les pays limitrophes ou éloignés. Ces assassinats et ces départs forcés étaient accompagnés par de scènes de pillages, de confiscations de biens d'autrui que

¹ Deslaurier, C., *Un monde politique en mutation : le Burundi à la veille de l'indépendance (+1956-1961)*, thèse, Paris 1, 2002, p. 311.

² Voir à ce sujet Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier, *Burundi 1972 Au bord des génocides*, Paris, Karthala, 2007, notamment le premier chapitre intitulé : « Dix ans d'indépendance (1962-1972) : de la monarchie à la république. La montée de l'ethnisme et du régionalisme » Le titre du chapitre est assez révélateur de son contenu.

Voir aussi Marc Manirakiza : *Burundi : de la révolution au régionalisme 1966-1976*, Paris Bruxelles, Le mât de Misaine, 1992.

rien ne pouvait justifier. Paradoxalement, à chaque crise, il n'y a presque jamais eu de traitement judiciaire ou établissement des responsabilités.

Les différentes crises devenues désormais des références pour l'histoire sombre du Burundi n'ont pas toujours suscité le même intérêt auprès des chercheurs tant nationaux qu'étrangers. Bien qu'elle soit l'une des plus profondes par son ampleur, la crise de 1972 a été pendant longtemps considérée comme un sujet tabou, couvert d'un imperméable manteau de silence et de surcroît interdite à tout débat public.

La première conséquence de cet état de fait fut l'existence d'un grand vide historique qui n'a été rempli que par des versions des faits émanant parfois des auteurs amateurs ou des acteurs politiques dont la première motivation n'était pas nécessairement la recherche de la vérité :

« Ce long silence imposé par le pouvoir, probablement parce qu'il cherchait à cacher ce qui s'était réellement passé, a donné libre cours à des spéculations. Des gens ont développé leurs versions des faits, souvent sans rapport avec la réalité car la mémoire trop refoulée des événements de 1972 restait en réalité vivace. Raconté de bouche à oreille, et dans des cercles plus ou moins fermés, le récit des faits pouvait se déformer facilement »³.

La mise entre parenthèses des atrocités commises en cette période tragique a créé un climat de méfiances inter-ethniques et alimenté des rancœurs, qui ont provoqué des crises ultérieures, notamment celles de 1988 et 1993.

Cet état de fait ne pouvait aucunement aider dans la connaissance de la vérité et, partant, à la mise en place d'une véritable politique d'unité et de réconciliation nationale. D'autant plus que les sources d'information étaient quelques peu verrouillées par ceux-là mêmes qui pour différents motifs, avaient peu d'intérêt à ce que la vérité soit connue.

De manière générale et du point de vue de la recherche, les crises de 1965, 1972 et 1988 font figure de parent pauvre. Ainsi par exemple, il n'existe pratiquement pas de publications scientifiques sur la crise de 1965. Augustin Mariro a publié en 2005, *Burundi 1965 : La 1^{ère} crise ethnique, Genèse et contexte géopolitique*, Paris, l'Harmattan, 2005. Elle est la seule référence disponible. Il en est de même pour les crises de 1972 et 1988 pour lesquelles les publications sont très rares en dehors de celles relevant essentiellement de l'amateurisme. Seulement deux grandes publications existent sur la crise de 1972 : *Burundi 1972 au bord des génocides*⁴ et *L'histoire du conflit politico-ethnique burundais : les premières marches du calvaire (1960- 1973)*⁵ et une seule sur la crise de 1988

³ CENAP, *Guide documentaire sur l'histoire du conflit burundais*, Bujumbura, 2013, p.12.

⁴ Chrétien, J. P., *Burundi 1972 au bord des génocides*, Paris, Karthala, 2007.

⁵ Ngayimpenda, E., *L'histoire du conflit politico-ethnique burundais : les premières marches du calvaire (1960-1973)*, Editions les renaissances, Bujumbura, 2004.

existent. Faut-il préciser ici que la crise de 1993 fait exception. Devenue multidimensionnelle, sa gravité, sa géopolitique et ses implications ont eu, comme effet son traitement à chaud⁶. Du coup, elle a galvanisé les énergies des chercheurs. Des recherches et publications menées par des professionnels, des étudiants du département d'histoire de l'Université du Burundi et des amateurs ont eu lieu. C'est notamment : Des associations de la société civile dénoncent, *Burundi génocide d'octobre 1993*, publié en mai 1996 à Bujumbura ; Chrétien, J.-P., et Mukuri, M., *Burundi, la fracture identitaire. Logiques de violence et certitudes « ethniques » (1993-1996)*, Paris, Karthala 2002 ; Reyntjens, F., *L'Afrique des Grands-Lacs en crise, Rwanda, Burundi : 1988-1994*, Paris, Karthala, 1994 ; Guichaoua, A., (sous la dir.), *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda, (1993-1994)*, Paris, Karthala, 2002. Chrétien, J.-P., *Le défi de l'ethnisme : Rwanda et Burundi, 1990-1996*, Paris Karthala, 1997 ; Niemergers M., *Les trois défis du Burundi : Décolonisation- Démocratie-Déchirure*, l'Harmattan, 1995 ; Sebudandi, G., et Richard, P-O, *Le drame burundais, hantise du pouvoir ou tentation suicidaire*, Paris, Karthala, 1996 et d'autres encore. Par ailleurs, jusqu'en 2015, alors qu'au département d'histoire, la dernière promotion de l'ancien système académique finissait de choisir des sujets de mémoire, plus de 50 mémoires, se rapportant sur la crise de 1993, avaient été déjà soutenus au moment où, sur la crise de 1972, on n'en comptait pas plus de cinq. Ceci justifie le fait que sept mémoires sur dix ont porté sur la crise de 1972.

C'est à la suite de l'ouverture de l'espace politique amorcée à la fin de la décennie 1990 et, surtout, avec le début des années 2000 que l'on assiste à l'émergence d'un élan de recherche sur l'histoire des grandes crises burundaises, en l'occurrence celle de 1972. L'accès aux sources, aussi bien orales qu'écrites, l'intensité des violences, l'intolérance ethnique grandissante et surtout la volonté d'une grande majorité de la population de connaître, réellement, ce qui s'est passé afin de rompre définitivement avec les cycles de violence devenus comme une fatalité dans la région, ont plus que motivé les chercheurs.

Le choix des dix sujets de mémoires portant exclusivement sur les principales crises rentre dans ce cadre. Il a été motivé par la volonté du CENAP de contribuer, en élargissant le champ des connaissances, à la documentation de l'histoire conflictuelle du Burundi et à aider la société à tourner la page pour se réconcilier avec elle-même. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, sur les dix mémoires, sept portent sur la crise de 1972 car, on l'a déjà dit, cette dernière a été moins étudiée par rapport à celle de 1993.

Bien que les étudiants chercheurs aient emboîté le pas aux chercheurs antérieurs en traitant des thématiques semblables, les études sur *les crises burundaises en générale et la crise de 1972 en particulier* se distinguent en ce qu'elles cherchent à contribuer à la

⁶ *Guide documentaire sur l'histoire du conflit burundais*, op cit. p.13.

connaissance d'un événement national à partir des analyses dans une entité locale qu'est la province en général. Après avoir fait un bref aperçu de l'histoire sociopolitique et administrative du Burundi (1960-1971), il s'agira de mettre en lumière, sur base des résultats des recherches de terrain, le contexte social et politique de l'époque, le déroulement des événements et leur gestion administrative, les acteurs, les modes d'exécutions, les enlèvements et assassinats, l'organisation de la violence, la géographie des fosses communes, des sauveteurs, les différentes représentations mémorielles, etc.

Ainsi, l'approche méthodologique de recherche qualitative a été privilégiée. Après avoir passé en revue la littérature existante, les étudiants ont mené des enquêtes à la fois sous forme d'interview sur base d'un guide d'entretien et des focus groupes. Le choix des informateurs a tenu compte de l'âge, de la qualité de l'information, du statut du témoin et de sa composante, de la fonction de l'informateur au moment des faits ou après, etc. Aussi, il a été question de saisir le discours construit par les victimes non seulement sur leurs représentations des événements conflictuels mais aussi sur leur vécu objectif et subjectif, les pertes, les séparations, etc. Bref leur lecture de la crise.

I. 1962-1972 : UNE DECENNIE DE TURBULENCES SOCIO-POLITIQUES

A. Fréquents changements de l'organisation administrative du Burundi entre 1960 et 1965

Le 26 septembre 1960, l'ordonnance législative n°121/253 circonscrivait une nouvelle organisation politico-administrative du Burundi consacrant la création des provinces. Ainsi, les neufs territoires déjà existants furent subdivisés en 18 provinces. Ces dernières étaient divisées, à leur tour, en communes. A la tête de chaque entité administrative il y avait, respectivement, un administrateur territorial, un administrateur de province et un bourgmestre à la tête de chaque commune. A la veille de l'indépendance, le 1er mai 1962, une nouvelle loi définissait de nouvelles subdivisions administratives. Les territoires ont été transformés en provinces au moment où les anciennes provinces devenaient des arrondissements. Une province comprenait un ou plusieurs arrondissements. Le 1er septembre 1965, par l'arrêté-loi n°001/767, un nouveau découpage administratif fit passer le nombre de communes de 181 à 78.

A cette époque, le Burundi, encore sous un régime monarchique, comptait huit provinces jusqu'en 1982. Comme si le Burundi se cherchait encore du point de vue organisation administrative, il a connu, en espace de cinq ans, de fréquents changements.

B. Le Burundi dans la géopolitique régionale

1. La proximité avec le Rwanda

La décolonisation du Congo-belge et du Rwanda, deux anciennes colonies belges, au même titre que le Burundi, fut caractérisée par une instabilité et des violences politiques à caractère identitaire. Le Rwanda accède à son indépendance le 1er Juillet 1962, dans un climat de violences au cours desquelles des Tutsi furent pourchassés et contraints à l'exil. Au cours de ce qui fut appelé « Révolution sociale » de 1959 ou la Toussaint rwandaise, des familles Tutsi furent attaquées par de groupes de Hutu armés. Plus de la moitié des autorités rwandaises de la composante des Tutsi furent systématiquement destitués au profit des bourgmestres Hutu⁷. Tout ce remue-ménage se faisait sous la bénédiction et le contrôle de l'autorité coloniale, soutenue par l'Eglise catholique⁸.

⁷ Voir à ce sujet, Jean-Marie Nduwayo, *L'imaginaire de l'Occident médiéval au Burundi et au Rwanda de la fin du 19^{ème} siècle aux années 1960. Construction, diffusion et motifs du succès*, Paris, Panthéon La Sorbonne, thèse, 2010.

⁸ Prunier, G., *Rwanda : le génocide*, Milan, Dagorno, 1997 p. 61.

Dans son évolution socio-politique, le Burundi, bien qu'ayant accédé à son indépendance dans un climat relativement calme, va être rattrapé par les violences « politico-ethniques ». Tout au début, rien ne laissait entrevoir que le conflit rwandais allait avoir des répercussions sur le Burundi.

Comme la « révolution sociale » rwandaise avait entraîné des dizaines de milliers de réfugiés Tutsi dans les pays limitrophes dont le Burundi, ces derniers vont contribuer dans les tensions socio-politiques entre le Burundi et le Rwanda. En effet, les deux pays disposent des mêmes composantes de la population à savoir les Hutu, les Tutsi et les Twa. Et progressivement, il va se créer une sorte d'empathie entre, d'une part des Hutu du Burundi et ceux du Rwanda et, d'autre part entre des Tutsi du Rwanda et ceux du Burundi créant ainsi des suspicions entre les deux Etats⁹. Le pouvoir assimilé Hutu du Rwanda craignait que le pouvoir burundais assimilé Tutsi, n'aide les réfugiés Rwandais présents sur son sol à déstabiliser le Rwanda. Du côté burundais, l'autorité politique craignait la contagion de ce qui fut appelé "le modèle rwandais", c'est-à-dire la prise du pouvoir par des Hutu et qui aboutirait à l'exil des Tutsi du Burundi¹⁰.

Déjà en septembre 1963, des réfugiés rwandais, présents au Burundi attaquèrent le sud-est du Rwanda, dans le Bugesera. En guise de représailles, des milliers de Tutsi de l'intérieur de ce pays seront massacrés et leurs cadavres jetés dans la Nyabarongo¹¹. Il s'ensuivit une détérioration des rapports entre les deux pays et une déstabilisation permanente de part et d'autre de l'Akanyaru¹². A chaque crise dans l'un des pays, un flot de réfugiés traversait la frontière selon le groupe cible. Ainsi on avait des réfugiés Hutu Burundais au Rwanda et des réfugiés Tutsi du Rwanda au Burundi.

Dans ces deux pays, les appréhensions des milieux politiques Tutsi et Hutu ont conduit à la crispation des relations entre les deux pays. Au Burundi, les réfugiés Rwandais s'installent, en dehors de la capitale Bujumbura, dans toutes les provinces frontalières avec le Rwanda à savoir : Bubanza (Arrondissement de Cibitoke), Ngozi et Muyinga. Au Rwanda, les réfugiés Burundais se trouvaient dans le Bugesera et dans la région de

⁹ Cf. Ngayimpenda, E., *Histoire du conflit politico-ethnique burundais. Les premières marches du calvaire (1960-1973)*, Bujumbura, éditions de la Renaissance, 2004 voir notamment le chapitre II, le point C. « Les métastases de la "révolution rwandaise" » p.163. Voir aussi : Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier, *Burundi 1972 ...* sous le titre : 1962-1968 : le Burundi indépendant happé par le « modèle rwandais ».

¹⁰ Voir Mariro, A., *Burundi 1965 : La 1^{ère} crise ethnique. Genèse et contexte géopolitique*, Paris, l'Harmattan, notamment le chapitre v portant sur « les conséquences au Burundi des crises congolaise et rwandaise », p.130.

¹¹ Chrétien, J-P. et Dupaquier, J-F., *Burundi 1972. Au bord des génocides*, Paris, Karthala, 2007, p.19.

¹² Akanyaru est une rivière constituant la frontière naturelle entre le Burundi et le Rwanda.

l'Akanyaru. De part et d'autre de la frontière, surtout au Burundi, les réfugiés Tutsi étaient bien intégrés et semblaient jouir, en tout cas pour un bon nombre, des mêmes droits que des Burundais. Dans leurs camps, des réfugiés continuaient à y exercer des activités politiques. Dans celui de Murore par exemple, des réfugiés avaient des armes à feu et faisaient, de temps à autre, des incursions au Rwanda. Ce qui ne manquait pas de créer des tensions politiques entre les deux pays. C'est probablement la raison pour laquelle le gouvernement du Burundi a décidé de déplacer les réfugiés rwandais vers Buhinyuza et Mishisha, régions somme toute éloignées de la frontière rwandaise. A l'intérieur du Burundi, la présence des réfugiés rwandais et leurs agissements ont exacerbé les tensions ethniques. Augustin Mariro parle de « l'internationalisation de la crise rwandaise »¹³.

Au point de vue social, la présence des réfugiés Tutsi rwandais au Burundi, venant d'échapper à la mort dans leur propre pays suite aux massacres perpétrés par des Hutu, a renforcé la méfiance entre les deux composantes. En effet, les Tutsi rwandais réfugiés au Burundi, étaient confondus, par des Hutu burundais, aux Tutsi du Burundi créant ainsi une sorte de solidarité inconditionnelle entre des Tutsi du Burundi et ceux du Rwanda. Le même comportement fut observé entre des Hutu du Burundi et ceux du Rwanda. Ce comportement allait se renforcer avec les cycles de violences qui ont caractérisés les deux pays au cours des dernières décennies.

Les relations entre des Hutu et des Tutsi dans les centres ayant accueilli les réfugiés au Burundi dépendaient des effectifs et de l'activisme des réfugiés Rwandais présents dans la localité. Ainsi par exemple, dans la province de Bubanza qui comptait 75.000 réfugiés Rwandais entre 1963-1973¹⁴. Il s'y est développé ce que l'étudiant qui a travaillé sur *La crise de 1972 dans la province de Bubanza* a appelé « la structuration d'une conscience ethno-politique transfrontalière », qui s'est développée avec l'influence des réfugiés. Et toujours selon le même auteur, ce phénomène eut deux effets dans l'arrondissement de Cibitoke. En effet, d'un côté, une certaine élite Hutu aurait vu dans le conflit rwandais un modèle à importer dans cette région majoritairement hutu ; de l'autre côté, certains de l'élite tutsi auraient trouvé dans ce conflit un moyen d'exercer une emprise sur des Hutu afin de conserver le pouvoir et sécuriser les Tutsi. De ce fait, il s'est créé deux blocs antagonistes. Les rivalités entre les deux tendances, exacerbées par les divisions au sein du parti UPRONA et du parlement, déboucheront sur les premiers affrontements entre des Hutu et des Tutsi dans l'histoire du Burundi. Contrairement à une opinion fort répandue, les premières violences entre Hutu et Tutsi datent de septembre 1964 dans l'arrondissement de Cibitoke, sur les collines

¹³ Mariro, A., *Burundi 1965 : la première crise ethnique, genèse et contexte géopolitique*, Paris, l'Harmattan, p.133.

¹⁴ Koribirama, P., *La crise de 1972 en province Bubanza*, mémoire, U.B., Bujumbura, 2016, p. 21.

Butahana, Bukinanyana et Buganda où des Hutu se sont insurgés en tuant des Tutsi et en incendiant leurs habitations¹⁵. La situation était tellement grave au point que l'Arrondissement de Cibitoke a été placé en état d'exception.

La présence des réfugiés rwandais n'a pas toujours influencé négativement les relations entre les composantes de la population burundaise. En province de Ngozi par exemple, malgré une forte présence de réfugiés rwandais, il n'y a pas eu de problème de cohabitation. Pour l'étudiant qui a centré ses recherches sur la province de Ngozi, la présence massive des réfugiés Tutsi rwandais n'a pas entraîné de graves répercussions sociopolitiques¹⁶. Il importe de signaler que nombre de réfugiés rwandais étaient intégrés dans certains secteurs clés au Burundi comme l'armée, le commerce, les banques et l'administration¹⁷.

La situation se présentait autrement dans la province de Muyinga. A la fin de l'année 1965, les réfugiés rwandais étaient estimés dans les arrondissements de Muyinga et Kirundo, à 16017 personnes¹⁸. Ces derniers organisaient des activités politiques à l'intérieur du camp et avaient même une armée qualifiée d'« *Inyenzi* » ou cafard par le pouvoir de Kigali de l'époque. Ils avaient des armes à feu et faisaient des incursions au Rwanda si bien que des militaires rwandais violaient la frontière burundaise sous prétexte de poursuivre les agresseurs. Suite à l'activisme des réfugiés rwandais dans la province de Muyinga, les relations diplomatiques entre les deux pays en ont été affectées comme en témoignent les plaintes des autorités politiques des deux pays.

Ainsi par exemple :

« Le 28 janvier 1964, Pierre Ngendandumwe envoie un second télégramme au président rwandais, protestant vigoureusement contre les violations répétées du territoire burundais et contre les massacres et les incendies perpétrés sur les populations burundaises frontalières. Le premier ministre donne les détails de ces violations notamment dans la région de Kirundo, sur les collines Kigeri et Marembo, d'où l'armée rwandaise a traversé la frontière pour semer la désolation »¹⁹.

La province de Ruyigi n'a pas connu de problème majeur lié à la présence des réfugiés rwandais avant la crise de 1972 au Burundi. Dans d'autres provinces, l'influence du modèle rwandais n'a pas été soulignée par les auteurs.

¹⁵ Koribirama, P., *op cit*, p.28.

¹⁶ Karimunda, N., *La crise de 1972 dans la province de Ngozi*, mémoire, UB, 2016, p.24.

¹⁷ Karimunda, N., *ibidem*, p.25.

¹⁸ Ndayisenga, A., *La crise de 1972 en province de Muyinga*, mémoire, UB, 2016, p.16.

¹⁹ *Idem* p., 18.

2. L'influence de la proximité du Congo (Ex Zaïre)

Deux provinces sont concernées par la présence de Congolais ayant trouvé refuge au Burundi lors des différentes crises dans leur pays (Bubanza et Bururi). Cependant, contrairement à la crise rwandaise, les crises congolaises, d'entre 1960 et 1965, n'ont pas affecté négativement la vie sociale et politique dans la province de Bubanza. Certes, la province a accueilli des centaines de réfugiés mais ces derniers se sont tenus à l'écart de la politique intérieure de la province. Le témoignage du gouverneur de Bubanza de l'époque est on ne peut plus clair à ce sujet, au cours d'une réunion des gouverneurs de provinces tenue à Gitega en 1965 :

« Ma province, dit-il, connaît un autre problème qui lui est particulier. Celui des réfugiés rwandais et congolais, leur présence gâche la politique intérieure et les bonnes relations entre nous avec nos voisins. Toutefois, contrairement aux réfugiés rwandais, les réfugiés congolais ne s'immiscent pas dans la politique intérieure du pays »²⁰.

Le seul préjudice qu'ils auront posé à la province mais qui à l'époque, n'était pas vu comme une infraction, est d'avoir participé dans la chasse des animaux sauvages qui constituaient un danger pour la vie des hommes et des cultures. Ce sont ces mêmes Congolais qui ont appris à la population de Bubanza comment leur tendre des pièges.

Dans la province de Bururi, précisément à Rumonge, la situation se présentait autrement. Les crises congolaises avaient déversé un lot important de réfugiés sur Rumonge, renforçant ainsi la présence de Congolais venus avant pour des activités de pêche. Après la défaite de Mulele²¹, les partisans de Sumalio²² ont fui et se sont installés le long du Lac Tanganyika. En 1972, il y avait plus de 50.000 réfugiés congolais le long du lac, affirme Albert Shibura²³.

Selon une enquête menée par l'étudiant qui a travaillé sur la région, dès leur arrivée, les Congolais (*Babembe*) ont entrepris d'inculquer l'esprit de guérilla aux gens de la région. Ils leur expliquaient comment procéder pour mener des combats dans la région du Kivu afin de la conquérir. D'après ces *Babembe*, la situation de « mépris » dans laquelle se trouvaient des Hutu du Burundi était comparable à la manière dont les *Babembe* étaient traités au Zaïre (RDC actuellement). Ils avaient l'intention de leur montrer comment mener une « Révolution ». Leurs ambitions ont trouvé un terrain favorable du fait que les Congolais et les gens de l'Imbo sont proches dans leurs cultures et

²⁰ Koribirama P, *op. cit.* p. 36.

²¹ Pierre Mulélé était un des chefs rebelles congolais partisans de Patrice Emery Lumumba dans les années 1960. Lorsque Tschombé succède au premier ministre Adoula en juillet 1964, Pierre Mulélé était chef du Kwilu.

²² Gaston Sumalio était un des chefs rebelles dans le Kivu durant les crises congolaises des années 1964.

²³ Shibura, A., *Témoignages*, Bujumbura, 1993, p. 109.

pratiques²⁴. La crise congolaise a eu des répercussions sur le Burundi et des similitudes ont été établies au niveau des pratiques et croyances entre la crise burundaise de 1972 et celle du Congo de 1963-1964.

C. La crise de 1965

Au niveau de la politique intérieure, entre 1961 et 1965, le Burundi traverse une crise institutionnelle consécutive à la crise de succession à la direction de l'UPRONA après l'assassinat de Rwagasore, le 13 octobre 1961. Celle-ci opposait André Muhirwa, un Muganwa, gendre du Roi Mwambutsa, et Paul Mirerekano, un Hutu originaire de Bukeye. Elle fut le détonateur d'une crise institutionnelle généralisée qui affecta progressivement le parlement, le gouvernement, la cour royale, le parti UPRONA²⁵. La classe politique, à travers le prisme ethnique, transposait sur la scène nationale, les événements mondiaux ou tout au moins africains. Ainsi, s'appropriant les divisions idéologiques au niveau du continent africain entre ceux qui se disaient « modérés » et d'autres « progressistes » traduits par les groupes Monrovia et Casablanca, des hommes politiques burundais créent un nouveau dualisme « Monrovia-Casablanca », renforçant par-là les antagonismes au niveau de toutes les institutions nationales.

Tout au début, le 15 janvier 1965, le premier ministre Hutu Pierre Ngendandumwe est assassiné par un tireur à gage, un réfugié rwandais employé de l'Ambassade des USA au Burundi. Cet assassinat fit monter les extrémismes hutu et tutsi, marqués par des accusations mutuelles et creusant davantage les clivages entre des hommes politiques de différentes tendances. Après le 1^{er} vide laissé par la mort de Louis Rwagasore, celle de Pierre Ngendandumwe crée un deuxième vide politique qui affectera profondément et durablement la vie politique du pays. Le peu de l'élite politique ayant encore une véritable vision nationale sera rapidement submergé et étouffé par des tendances extrémistes. La situation était d'autant plus difficile que le roi Mwambutsa lui-même semblait ne pas être à la hauteur des enjeux. En effet, à la mort de Ngendandumwe, Mwambutsa nomma Joseph Bamina comme premier ministre, mais son gouvernement dura 3 mois seulement, de janvier à mars 1965. Il s'en est suivi une très longue période de vide gouvernemental²⁶. Le roi lui-même se permettait de très longues absences du pays au moment où ce dernier avait plus que jamais besoin de lui²⁷.

²⁴ Baragengana O., cultivateur, 68 ans, Kigwena le 7 octobre 2015, cité par Nyandwi, G., in *La crise de 1972 dans la province de Bururi*, mémoire, UB, 2016, p. 20.

²⁵ Ndayishimiye, P., *Tentatives d'explication des crises des régimes politiques africains post-coloniaux (1961-1995) : cas du Burundi*, Bujumbura, UB, 1996, cité par Ndayisenga A., op cit. p.22.

²⁶ République du Burundi, *Rapport de la commission nationale chargée d'étudier la question de l'unité nationale*, Bujumbura, 1989, p. 89.

²⁷ Op.cit, p.77-78.

Aux élections législatives de mai 1965, le parti UPRONA a obtenu 21 sièges sur les 33 à pourvoir et le parti PP²⁸ dont on ne parlait presque plus depuis les élections de septembre 1961 en a obtenu 10 alors que les deux sièges restants revenaient aux indépendants. D'un point de vue ethnique, un changement important est à signaler. En effet, sur les 33 candidats, 23 étaient des Hutu et 10 des Tutsi. Ces élections seront interprétées comme la victoire d'une « ethnique » sur une autre. Ce qui n'était pas de nature à faciliter la consolidation de la cohésion nationale dont le pays avait tant besoin à ce moment-là. La situation sera compliquée par le fait que, ignorant les règles élémentaires de la démocratie qui disposent que le premier ministre doit provenir du parti majoritaire, le roi Mwambutsa nomme un non Uproniste, son secrétaire particulier, Léopold Bihumugani comme premier ministre ; ce qui, évidemment, n'a fait que porter au paroxysme les divisions à caractère « ethnique ». C'est dans ce contexte qu'un groupe de personnes, de la composante des Bahutu, tente, dans la nuit du 18 au 19 octobre 1965, un coup d'Etat contre la monarchie.

Les putschistes avaient comme objectif le changement de l'ordre institutionnel établi en abolissant la monarchie. Celle-ci devait être remplacée par une république. Ils ont attaqué simultanément le palais du roi Mwambutsa et la résidence du premier ministre Léopold Bihumugani²⁹. Ce dernier fut blessé. Ayant échappé à la mort, le roi Mwambutsa s'en va en Suisse et c'est de là qu'il va prétendre gouverner le pays. La tentative de coup d'Etat a été suivie par des massacres de paysans Tutsi et d'incendie de leurs maisons par des paysans Hutu dans la province de Muramvya, en communes Bukeye et Busangana par une milice se réclamant de Paul Mirerekano. L'état d'exception institué le 20 octobre 1965 donna libre cours aux arrestations et exécution de présumés coupables, parmi les principaux leaders Hutu tant civils que militaires. Ils furent fusillés après des simulacres de procès. Au total près de 80 Hutu ont été exécutés³⁰. Toutes les provinces du pays ont été affectées, d'une façon ou d'une autre par la crise de 1965.

Les arrestations et exécutions des principaux leaders Hutu dans la capitale Bujumbura furent ressenties dans la capitale et dans leurs régions d'origine. Dans la province Bururi, l'on assista à la détention des Hutu les plus influents en politique : c'est le cas notamment des députés Ezéchias Biyorero, élu dans la circonscription de Rumonge, Simon Ntiyankimwe, de la circonscription de Nyanza-Lac. A Mabanda, on peut citer l'étudiant Abel Tita³¹ et les commerçants Thomas Ndikumagenge, Marc Birabira

²⁸ P.P ou Parti du Peuple était d'obédience hutu et se disait vouloir promouvoir la masse. Il avait comme conseiller le colon Albert Maus.

²⁹ Dans certains écrits, des auteurs ont pris l'habitude d'abrégé le nom Bihumugani en Biha.

³⁰ Chrétien J.-P., et Dupaquier, J.-F., Burundi 1972... *op cit.* p.22.

³¹ Tita Abel sera parmi les leaders de la rébellion de 1972. (Voir Chrétien J.-P., et Dupaquier J.-F., *op. cit.* planche 3.

et Nathanaël Mazobe, parmi les Hutu qui ont été arrêtés et exécutés³². Le député Ezéchias Biyorero et l'étudiant Abel Tita avec Célius Mpasha, Albert Butoyi, Lazare Seheye et Emmanuel Buname sont cités comme ayant particulièrement été actifs dans la conception de l'idéologie d'extermination, de sa diffusion et de sa mise en pratique à travers les événements de 1972, dans le sud-ouest du pays³³. Des arrestations et emprisonnements ont eu lieu aussi ailleurs dans la province de Bururi, notamment à Vugizo, Matana, Mugamba et Rutovu.

Dans la province de Bubanza, la répression de 1965 ciblait, selon une enquête menée par Koribirama Patience, des fonctionnaires et des commerçants Hutu³⁴. De même, la province de Muyinga d'où étaient originaires le premier ministre assassiné, Pierre Ngendandumwe, et le commandant Antoine Serukwavu³⁵, n'a pas été épargnée de l'impact de la crise de 1965. Un rapport administratif de l'arrondissement de Kirundo précise que n'eut été des mesures préventives prises par l'autorité, la localité allait en sentir les effets d'autant plus que Serukwavu y avait des partisans³⁶.

Les recherches menées par Gloria Inamahoro sur la crise de 1972 en province de Bujumbura ne font pas, paradoxalement, mention des conséquences de la crise de 1965 dans cette localité. Il en est de même des autres provinces non mentionnées ici. Au vu de l'évolution et du traitement de cette crise, le pays allait évoluer vers une logique illusoire d'une domination sécuritaire tutsi, fonctionnant sur base d'une exclusion à la fois ethnique et régionale.

Les événements de 1965 au Burundi marquent la fin de tout espoir de voir le pays évoluer pacifiquement vers la construction d'une société prospère. Elle fut une année de rupture décisive et de fuite en avant vers la dérive ethnique. Le 08 juillet 1966, le fils du roi, le jeune prince Charles Ndizeye, âgé de 19 ans, rentre au pays et destitue son père. Cette décision intervenait à la suite d'une longue période d'incertitude entretenue par l'absence prolongée du roi Mwambutsa. Charles Ndizeye fut intronisé selon la tradition, le 1^{er} septembre 1966 sans avoir eu l'assentiment de son père. Il inaugurerait un nouveau cycle avec le nom de règne de Ntare V. N'ayant jamais accepté le coup d'état de son fils, Mwambutsa a rappelé dans un message adressé à son fils, qu'il restait, selon la coutume et la tradition, le seul souverain légitime. Ainsi, l'on avait à la tête du pays

³² Nahigombeye, M., 68 ans, chef de colline Mubondo, Mabanda 16 octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.25.

³³ Voir Nyandwi, G., La crise de 1972 dans la province de Bururi pp 42,48 et 62.

³⁴ Koribirama, P., *op cit.* p. 40.

³⁵ Natif de Mukenke, Antoine Serukwavu, secrétaire d'état à la gendarmerie lors de la tentative de coup d'état du 18 au 19 octobre 1965, était le chef des mutins. Après l'échec de la tentative, il s'est enfui au Rwanda.

³⁶ Ndayisenga, A., *op cit.* p.23.

deux rois régnant. Entretemps, l'UPRONA était devenu parti unique depuis octobre de la même année. Le 28/11/1966, un coup d'Etat militaire met en place une république présidée par un officier de Bururi, le Capitaine Michel Micombero, âgé de 27 ans. Cependant, le nouveau régime n'a pas permis d'exorciser les dissensions et les rivalités fondées notamment sur les appartenances ethniques et régionales. Le régime Micombero allait connaître une série de complots, supposés ou réels, et une radicalisation ethnique.

D. Les complots de 1969 et 1971

Les cinq premières années de la première république ont été caractérisées par des divisions de toutes sortes. Aux divisions ethniques exacerbées par la crise de 1965, dont le traitement a été catastrophique est venu se greffer le régionalisme. Le tissu social burundais devient une équation à variables multiples, des divisions entre d'une part, des élites Hutu et Tutsi et, d'autre part, entre des Tutsi de Bururi et ceux de Muramvya en l'occurrence. C'est dans ce contexte caractérisé par la haine et la méfiance que s'inscrivent deux complots en 1969 et 1971.

Le premier est connu sous l'appellation du « plan Nkaka », du nom d'une vallée de la province Ngozi où ledit complot aurait été préparé. Le 8 octobre, soit trois semaines après les faits, le gouvernement a annoncé la découverte d'un complot visant « le renversement du gouvernement et des institutions établies » pour la nuit du 16 au 17 septembre. Le 17 décembre, sur soixante prévenus arrêtés, il y eut 25 condamnations à mort dont 23 furent aussitôt fusillés, et 40 condamnés à des peines de prison allant de la perpétuité à 5 ans³⁷.

Dans la province de Bururi, consécutivement à ce complot, deux soldats Hutu natifs de *Mabanda*, Japhet Kazohera et Kabada sont portés disparus. Selon une enquête menée à *Kigwena*, futur épice de la rébellion de 1972, Gérard Nyandwi affirme que même les petits paysans étaient emprisonnés³⁸. Lazare Seheye, Lameck Minani et Moussa Tinya, tous originaires de Nyanza-Lac, Biyorero Ezechias natif de *Mugara* poursuivis ont dû leur salut à la fuite en Tanzanie. C'est dans ce pays qu'ils ont rencontré Célius Mpasha, un des futurs chefs politiques de la rébellion qui allait attaquer le Burundi à partir de Rumonge une année plus tard. A *Mugara*, Nyanza-Lac et *Kigwena*, des rumeurs selon lesquelles des Hutu étaient en train de préparer une révolution commençaient à circuler³⁹.

³⁷ Chrétien, J-P., et Dupaquier, J-F., *op cit* p.42.

³⁸ Nyandwi, G., *op cit* p.29.

³⁹ *Ibidem*.

Dans d'autres provinces, les recherches ne font pas mention de la crise de 1969. Il semblerait que la crise de 1969 n'eut pas produit d'effet et fut donc selon Laurent Kavakure, l'un des événements peu connus par l'opinion⁴⁰.

En 1971, moins de deux ans après celui de 1969, surgit une affaire de complot connu sous le nom de « Affaire Ntungumburanye ». Cette fois-ci, ce sont des civils et militaires Tutsi mis en cause, et la plupart sont originaires du centre du pays, en l'occurrence la province de Muramvya. Différentes vagues d'arrestations sont opérées au cours desquelles plusieurs personnalités furent arrêtées, accusées « d'atteinte à la sûreté de l'Etat », qui est punie à l'époque par la peine capitale. Le procès des prévenus commença le 6 octobre 1971 mais fut rapidement suspendu pour des raisons de compléments d'enquête. Le procès se poursuivit le 24 janvier 1972. Il fut rapidement clôturé par le procureur général de la République de l'époque, Léonard Nduwayo par un non-lieu. Aussitôt le procureur fut remplacé et le dossier réouvert par le nouveau procureur, Bernard Kayibigi. De lourdes condamnations furent prononcées, dont des condamnations à mort et emprisonnements à perpétuité. Une forte pression tant de l'intérieur que de l'extérieur fut exercée sur le président Micombero qui finit par gracier les condamnés. Dans des milieux politiques Hutus, l'on en conclut qu'il existait deux justices, poids deux mesures. Une justice impitoyable à l'encontre des prévenus Hutu et une justice clémente pour des prévenus Tutsi. Ce qui n'était pas de nature à apaiser les tensions entre les élites des deux composantes. C'est dans ce contexte de clivage « ethnique » qu'à la fin avril 1972, une grave crise aux conséquences incalculables éclata au sud du pays.

⁴⁰ Kavakure, L., *Le conflit burundais II. La tragédie de 1972*, Genève, centre Ubuntu, p.167.

II. LA CRISE DE 1972

La crise de 1972 est sans conteste l'une des plus tragiques que le Burundi ait connue jusqu'aujourd'hui. Elle a été le couronnement de la barbarie humaine d'une rébellion de Hutu et d'une vengeance d'Etat méthodique⁴¹. La rébellion partit de Rumonge et s'étendit dans les communes de Nyanza Lac, Vugizo, Makamba et Mabanda. Dans le déroulement de l'attaque, des rebelles Hutu s'en prenaient aux Tutsi qu'ils massacraient sur leur passage. Il y eut aussi quelques poches de rebelles à Bujumbura, Gitega et Ruyigi (arrondissement Cankuzo). L'attaque par les rebelles a été suivie par des vagues d'arrestations et exécutions orchestrées par le pouvoir contre des intellectuels, des commerçants, des étudiants et élèves, des paysans Hutu aisés, au niveau national⁴².

A. Le contexte socio-politique du Burundi à la veille de la crise de 1972

La décennie 1962-1972 a été caractérisée par une très mauvaise gestion du pays et à tout point de vue. En 1972, le pays venait à peine de sortir des crises de 1969 et 1971, qui avaient laissé des rancœurs dans les cœurs des Burundais. Le sentiment était qu'on était sanctionné non en fonction de la faute commise, mais selon que l'on est Hutu ou Tutsi. Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier notaient :

« Les Hutu qui se dressent contre les institutions sont physiquement éliminés. Pour les mêmes motifs, les Tutsi se retrouvent simplement écartés, au pire emprisonnés, et dans ce cas plus ou moins rapidement pardonnés »⁴³.

Le rapport de la commission chargée d'étudier la question de l'unité nationale décrit le contexte politique à la veille des événements de 1972 :

« Lors que les événements de 1972 éclatent, il prévaut, au Burundi, une situation chaotique engendrée essentiellement sinon par une absence quasi-totale de pouvoir, du moins par un gouvernement caractérisé par l'incurie politique, la division et des ambitions sans bornes. Aux problèmes ethniques non résolus s'est ajoutée une nouvelle forme de division, le régionalisme »⁴⁴.

A cette époque, le pouvoir de la première république baignait dans une sorte de suspicion permanente pensant toujours à prévenir et à déjouer d'éventuels complots. Pour le pouvoir, tout se passe comme s'il devait faire face à une triple défiance : celle des Hutu, des Tutsi non originaires de Bururi et des monarchistes, tous aspirant à prendre le pouvoir.

⁴¹ Chrétien, J-P. et Dupaquier, J-F., *op. cit.* p.9.

⁴² Chrétien, J-P. et Dupaquier, J-F., *ibidem*.

⁴³ Chrétien, J-P. et Dupaquier, J-F., *op. cit.* p.74.

⁴⁴ *Rapport de la commission nationale chargée d'étudier la question de l'unité nationale*, Bujumbura, 1989.

A la veille de la crise de 1972, les services de renseignement avaient relevé des signaux d'une éventuelle déstabilisation du pays. De même les autorités civiles et militaires étaient aussi au courant⁴⁵. Ceci transparait à travers les enquêtes qui ont été effectuées. Même le commun des mortels, tels les écoliers du primaire, étaient informés sur ce qui se tramait. Ainsi par exemple, un témoin qui, en 1972, était à l'école primaire rapportait ce qu'il a vécu :

« Certains élèves de notre classe avaient déjà des mentalités à caractère divisionniste. Nous ignorions l'origine de ce comportement. Ils nous disaient quand ils nous voyaient "Ehe bi muyomba". Nous pensions que c'étaient des blagues. Mais à la longue, nous leur avons demandé pourquoi ils nous pointaient du doigt en disant "ehe bi muyomba !! Voilà les oncles déchus", et nous avons voulu savoir pourquoi cette appellation et ils ont répliqué que tous les Tutsi sont appelés ainsi. Ils ont ajouté que les Tutsi pouvaient être tués ou quitter le pays puisqu'ils sont des étrangers. Ensuite nous avons dénoncé cela à nos éducateurs. Ces élèves furent arrêtés par le commissaire d'arrondissement Damien Nkoripfa. Après avoir subi un interrogatoire, on les a libérés et ils sont revenus »⁴⁶.

A côté de la province Bururi, on peut relever le cas de la province Muyinga où l'on observait une méfiance à plusieurs niveaux.

D'une manière générale, des Hutu et des Tutsi se plaignaient d'une administration basée sur le régionalisme et l'ethnisme. En effet, outre que l'administration locale était exclusivement tutsi, les autorités et surtout les gouverneurs de province provenaient chaque fois de la province Bururi. Ceci a créé une double frustration au sein de la population de Muyinga. Pour des Hutu et des Tutsi, ils se demandaient pourquoi ce sont des gens de Bururi qui sont envoyés à Muyinga pour être gouverneur. Et en plus, pour des Hutu, ils se demandaient pourquoi ce sont uniquement des Tutsi qui sont envoyés à Muyinga. Est-ce dire qu'à Bururi il n'y avait que des Tutsi seulement ? Autrement dit, pour ces Hutu, le tort aurait été moins grave si au moins c'étaient des administratifs Hutu qui leur étaient envoyés. Le commissaire d'arrondissement, le commandant de brigade de Kirundo et le gouverneur de province étaient tous originaires de Bururi⁴⁷. Voilà pourquoi les habitants de Muyinga parlaient d'un monopole administratif exercé par les gens du sud. Par ailleurs, selon certaines personnes interrogées, des Tutsi de Bururi auraient affirmé qu'au nord du pays, il n'y avait pas de Tutsi⁴⁸.

Dans la province de Muyinga aussi, il existait du mépris entre des Hutu et des Tutsi car, affirment les personnes interrogées, les Tutsi n'acceptaient pas avant 1972, de

⁴⁵ Chrétien, J.-P. et Dupaquier J.-F., *op cit* pp. 122-127.

⁴⁶ Nyandwi, G., *op cit*. p. 30.

⁴⁷ Ndayisenga, A., *op cit*. p. 29.

⁴⁸ *Idem*, P.27.

partager le même plat, le même verre, le même chalumeau avec des Hutu⁴⁹. Cette forme d'exclusion mêlée au mépris, créait des frustrations chez des Hutu qui finissaient par développer un complexe d'infériorité et un sentiment de haine vis-à-vis des Tutsi.

La particularité de Muyinga s'observait aussi à travers un climat de suspicion au sein de l'Eglise catholique. En effet, quatre prêtres du diocèse de Muyinga auraient été victimes de la répression de 1972 par suite d'une dénonciation de leur évêque.

Dans la province de Ruyigi, l'on observait une certaine méfiance entre des Hutu et des Tutsi à travers des comportements selon lesquels, dans les cabarets ou autres lieux, les gens se regroupaient selon les appartenances ethniques. Ceci fut observé dans la commune de Gisagara. D'autres indices renvoyaient à des provocations verbales. Un témoin rapporte que des réfugiés rwandais quand ils étaient ivres, proféraient des injures à l'endroit des Bahutu de la localité. Par ailleurs, ces derniers avaient des troupeaux de vaches qui endommageaient les cultures des Burundais. Tous ces faits et gestes n'étaient pas de nature à favoriser une bonne cohabitation entre la population de la localité, majoritairement Hutu et les réfugiés rwandais⁵⁰. A la veille de la crise de 1972, les rapports de sécurité émanant de l'administration territoriale revenaient souvent sur un climat de malaise au sein de la population attesté par la fréquence des réunions nocturnes dans lesquelles prenaient part uniquement ceux de la composante des Bahutu⁵¹.

Il y a lieu de faire remarquer qu'en dehors de la classe politique au niveau national, le reste du pays était calme, hormis les provinces Bururi, Muyinga et Ruyigi où des pratiques de divisions ethniques étaient visibles,

B. Les préparatifs de la rébellion

1. La Formation du mouvement rebelle

Les localités de Mugara et Kwigwena, épice de la rébellion, ont vu naître les principaux leaders de ce mouvement. Tout procède des conséquences des crises antérieures notamment celle 1969 au cours de laquelle Ezechias Biyorero, avec certains commerçants de Mugara, se sont exilés en Tanzanie. C'est donc de l'exil qu'ils ont monté la rébellion et organisé des habitants de Karonda, Mugara, Kigwena et Nyanza-Lac. Ceux-ci servaient comme des « antennes intérieures »⁵². D'autres personnes de Kigwena tel le commerçant Denis Mafungufungu, un ancien de la garde présidentielle

⁴⁹ *Idem*, p. 32.

⁵⁰ Ndimunkwenge, J., Ruyigi, le 7 octobre 2015, cité par Nyaruzuba B., *op cit.* p. 28.

⁵¹ Dogogo, Z., Gisagara, le 9-02-2016, cité par Nyaruzuba, B., *op cit.* p.29.

⁵² Anonymes, Kigwena et Nyanza-Lac, octobre 2015, cité par Nyandwi, G. *op. cit.*P.39.

de Micombero en 1967, le nommé Adolphe Nyandwi et un certain Bigega, un ancien juge de Kigwena se sont joints au mouvement. A Mugara, on cite Kosani, Kirimwindugi et Karumba. Selon des témoins, les chefs de la rébellion tels Ezechias Biyorero et d'autres entraient clandestinement, de nuit et en pirogue, au Burundi pour y organiser leurs hommes. Ils séjournèrent à Karonda. Ils étaient actifs la nuit et pouvaient y passer plusieurs jours avant de regagner la Tanzanie. Certaines personnes interrogées par Gérard Nyandwi affirment que les drapeaux du mouvement « Abagwanashaka » étaient stockés chez un certain Dionèse Ndegeya à Kigwena⁵³.

La localité de Nyanza-Lac, au Burundi, et Kagunga, en Tanzanie, servaient de relais pour les contacts entre l'intérieur et l'extérieur. C'est d'ailleurs dans la forêt de Kagunga où se faisaient les entraînements paramilitaires. A Nyanza-Lac, les entraînements se faisaient à Kabo, Riba, Mwigagi, Mugumure. Les mêmes sources affirment que le commandant du camp de la gendarmerie de Nyanza-Lac, Donatien Misigaro, originaire de Kigwena, était impliqué dans ce mouvement. Il portait une double casquette et a été particulièrement actif. Le chef de colline Kigembezi, à l'époque, témoigne :

« Moi-même, je suis allé voir le commandant Misigaro et je l'ai trouvé. Dans tout le respect possible, je lui ai dit qu'on a entendu souvent parler de la préparation du mouvement subversif à Kago et à Riba qui viendrait tuer les Tutsi. Au lieu d'y aller pour vérifier l'information, il a répliqué en me demandant si j'ai des preuves tangibles pour le confirmer. Alors, je n'avais d'autre alternative que celle de rebrousser chemin »⁵⁴.

Les témoignages recueillis affirment que des étudiants étaient particulièrement actifs à Nyanza-Lac, et que Célius Mpasha, Abel Tita, Albert Butoyi et les députés Lazare Seheye, Ezéchias Biyorero et Emmanuel Buname ont été des leaders incontestés du mouvement. Les chefs de la rébellion effectuaient des déplacements constants, de Kigoma jusqu'à Bujumbura :

« Jeudi le 27 avril 1972, Juma, Muryoha et moi étions à Buyenzi au 8^{ème} avenue n°48 dans la propagande de la rébellion pour organiser les attaques du 29 avril 1972. Ils m'ont dit que je dois retourner à Nyanza-Lac. Alors j'ai dû y retourner directement. Sur le chemin de retour, j'ai fait l'escale à Buzimba pour aller voir Karumba à Mugara. A Kigwena, j'ai rencontré Adolphe Nyandwi pour lui rendre compte de la situation »⁵⁵.

Du point de vue magico-psycho-moral, la rébellion bénéficiait de l'encadrement de sorciers Babembe alors que financièrement, elle avait l'appui de commerçants de la région, devenus prospères à cause du commerce de l'huile de palme. Ces derniers fournissaient des machettes baptisées « namba nane » ou n°8, qui seront utilisées comme arme redoutable dans les massacres⁵⁶.

⁵³ Nyandwi, G., *op. cit.* p.41.

⁵⁴ Kararumiye, M., 63 ans, chef de la sous-colline Kigembezi ; cité par Nyandwi G., *op. cit.* p.42.

⁵⁵ Anonyme, Nyanza-Lac, octobre 2015, cité par Nyandwi, G., p.43.

⁵⁶ Témoignages récoltés à Nyanza-Lac en octobre 2015 par Nyandwi Gérard, *op. cit.* p. 42.

2. L'idéologie de la rébellion et sa diffusion

L'idéologie enseignée par la rébellion était de prendre le pouvoir après avoir tué les Tutsi. Elle tournait autour de la théorie hamitique développée par la colonisation disant que les Batutsi sont des envahisseurs qui ont conquis et asservis les Bahutu. Les chefs de la rébellion étaient séduits par ce qui fut appelé abusivement « révolution sociale au Rwanda » et qui devait se faire au Burundi. Le modèle à suivre était Grégoire Kayibanda au Rwanda. Il fallait, pour les chefs de la rébellion, libérer les Hutu du joug tutsi incarné par le président Micombero :

« C'est incontestable que les Tutsi ont opprimé les Hutu depuis longtemps jusqu'à maintenant. Alors nous allons procéder à la manière de Kayibanda au Rwanda »⁵⁷.

Ils chargeaient et accusaient, en des termes simples, accessibles et capables de catalyser rapidement les sentiments de haine :

« L'exemple n'est pas loin de vous. Ici en commune Rumonge, c'est le Tutsi Damas Nyambere originaire de Matana qui est l'administrateur. Personne n'ignore les exactions qui nous sont souvent infligées »⁵⁸.

Un informateur explique :

« Nous étions exclus des forces armées. L'accès à ce domaine était conditionné par une taille élancée. Vous vous souvenez comment de nombreuses gens ont été chassées alors qu'ils avaient proposé leur candidature d'adhérer aux forces armées. Après avoir mesuré leur taille, ils étaient directement renvoyés »⁵⁹.

Selon le même informateur, le drapeau du mouvement était de deux couleurs superposées : la couleur verte au-dessus et la rouge en bas⁶⁰.

Les rebelles étaient connus sous l'appellation générique de « Mulele », du nom de Pierre Mulele du Congo. Celui-là même qui en 1963-1964 avait organisé un mouvement « révolutionnaire » dans la région du Kivu. Au Burundi, les Mulele étaient des gens qui avaient appris à tuer à la machette et qui constituaient une bande de rebelles dont l'objectif était de prendre le pouvoir après avoir exterminé les Tutsi. Les Mulele avaient un code de conduite fonctionnant sur base de rituels magico-religieux d'immunisation. Ils subissaient des incisions corporelles au dos et à la poitrine et recevaient le baptême. Ces rites étaient censés leur protéger contre les balles des ennemis. En effet, les balles tirées contre eux devaient se transformer en eau et étaient sans effet sur la vie d'un Mulele. Ils n'avaient qu'à réciter la formule magique « Maji-Mulele » et les balles, selon leurs croyances, devaient se transformer en eau. La même formule était répétée quand un Mulele décapite une victime. Selon les témoins, un Mulele devait tuer d'un seul coup de machette. S'il ratait la victime, il n'y avait pas de

⁵⁷ Anonyme, Kigwena, octobre 2015, cité par Nyandwi Gérard, *op cit.* p. 35.

⁵⁸ Anonymes, Kigwena et Rumonge, octobre 2015, cité par Nyandwi G., *op cit.* p. 35.

⁵⁹ *Ibidem.*

⁶⁰ Anonyme Kigwena, octobre 2015, cité par Nyandwi Gérard *op cit.* p. 36.

reprise. Il ne regardait pas derrière et ne reculait pas, même devant un danger de mort. Un Mulele était drogué et s'habillait de feuille de palmiers et d'autres arbres. Les rapports sexuels leurs étaient interdits, même avec leurs épouses. Il leur était interdit aussi de serrer la main de quelqu'un qui n'était pas des leurs. Pour manger, le Mulele n'utilisait pas une assiette mais plutôt des feuilles de bananiers et n'acceptait pas d'être servi ; l'on déposait la nourriture par terre et il la ramassait lui-même. Tels étaient les rites à respecter pour que leurs recettes magiques produisent des effets. Les mêmes sources disent que les rituels d'initiation et d'immunisation avaient lieu chez Dénis Mafungufungu et Miruko de Kigwena⁶¹.

Pour recruter des membres ou susciter l'adhésion, les propagandistes de l'idéologie de la rébellion multipliaient des exemples des cas d'injustice pour essayer de convaincre, en s'inspirant même des derniers événements au cours desquels des cadres Hutu ont été victimes :

« L'oppression des Hutu par les Tutsi ne s'arrête pas ici. Tout le monde se rappelle comment les Tutsi ont tué nos frères aînés hutus. Il y a quelques années, ils ont tué le premier ministre hutu Pierre Ngendandumwe. Cet assassinat a été suivi par d'autres assassinats politiques hutu et notamment ceux de Paul Mirerekano, Gervais Nyangoma, Emile Bucumi que vous ne pourrez jamais oublier. Pire encore, ces Tutsi même ne sont pas des burundais. Ce sont des étrangers d'origine égyptienne, somalienne ou éthiopienne. Alors, si vous n'êtes pas attentifs et intelligents, vous serez expulsés du pays, voire rasés. Maintenant, les Tutsi s'apprêtent à tuer les Hutu le 30 mai 1972 »⁶².

La diffusion de l'idéologie était, dit-on, d'une grande discrétion. Les invitations aux réunions se donnaient verbalement et de porte à porte. Les réunions se faisaient dans des endroits connus mais tenus secrets. Il ne fallait pas que les adhérents soient identifiés par les autorités. Les informations étaient données oralement et l'on se méfiait des catholiques parce qu'ils pouvaient, sous l'effet de l'alcool, divulguer le secret. Il y avait beaucoup de protestants dans le mouvement. Les propagandistes étaient des envoyés d'Ezéchias Biyorero et de ses amis exilés en Tanzanie. Il y avait des comités de relais sur les collines. Ces derniers passaient d'un ménage à un autre avec le double objectif : recrutement de jeunes gens pour le mouvement et diffusion de ses idéaux⁶³. Il n'y avait pas de support écrit selon les témoins rencontrés. Si cela était confirmé, ces témoignages remettraient en cause certaines versions selon lesquelles des tracts et des listes auraient été trouvés sur les rebelles.

⁶¹ Anonyme, Kigwena, octobre 2015, cité par Nyandwi Gérard *op cit.* p. 45.

⁶² Anonyme, Mugara, octobre 2015, cité par Nyandwi Gérard *op cit.* p.36.

⁶³ Témoignages récoltés à Kigwena et Nyanza-Lacs par Nyandwi Gérard.

3. Le rôle des pasteurs de l’Eglise pentecôtiste de Mugara

L’on ne peut pas parler de la crise de 1972 au Burundi sans parler du rôle des hommes de l’Eglise pentecôtiste de Mugara. Ces derniers auraient été particulièrement actifs dans les préparatifs de l’attaque. N’a-t-on pas vu qu’il était interdit de confier des secrets du mouvement rebelle aux catholiques car, affirmaient-ils, ils peuvent être indiscrets à cause de l’alcool et dévoiler les secrets. Selon Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier :

« Le foyer du mouvement aurait été à Mugara, avec les relais dans le pays et en Tanzanie. Ce centre commercial à dominante protestante, où se trouvait une paroisse pentecôtiste d’obédience suédoise, est souvent cité comme l’épicentre idéologique et financier de la rébellion. Des gens de Mugara auraient rassuré les autorités pour les attirer, tout en répandant le bruit dès l’après-midi du 29 avril que le ministre Shibura avait affirmé haut et fort qu’il allait mettre le pays à feu »⁶⁴.

Les enquêtes réalisées au sud du pays par Gérard Nyandwi corroborent cette idée. Le mouvement Abarwanashaka aurait eu plusieurs soutiens parmi les protestants et pas n’importe lesquels. Ces derniers se targuaient semble-t-il, d’être discret du fait qu’ils ne buvaient pas de la bière alcoolisée. Les protestants de Mugara comme Ezéchias Biyorero, Onésime Ndova, Nzambayembi, après s’être exilés en Tanzanie, auraient envoyé des émissaires pour diffuser leur idéologie. Ils étaient les maîtres à penser de la rébellion. Du point de vue d’Adronis Nahayo, cité par Gérard Nyandwi :

« Le déclenchement de la crise de 1972 est dû à l’implication au haut degré de l’Eglise pentecôtiste et surtout celle de Mugara. Là-bas, il y avait des gens qui étaient très riches comme Mayabu, Murishi, Nzambayembi, Ndova et d’autres. C’est Ndova qui avait une voiture de luxe très chère. Plus de vingt commerçants avaient des camions et des voitures. Ce sont ces gens qui disaient aux autres que les Hutu n’ont pas les mêmes droits à l’enseignement que les Tutsi... »⁶⁵.

Des Hutu de Mugara avaient la “puissance économique” et embauchaient des Tutsi de l’intérieur mais affichaient des frustrations du fait que les portes d’accès au pouvoir, ou tout au moins à des postes de grandes responsabilités semblaient leur être barrées. Ils accusaient les gens de l’intérieur de venir les administrer comme si eux en étaient incapables. De 1960 à 1976, les administrateurs de Rumonge se sont succédés de la manière suivante : Ezéchias Biyorero, un Hutu originaire de l’Imbo (1960-1965) ; Mossi Maronko, un Hutu originaire de l’Imbo (1965-1970) ; Damas Nyambere, un Tutsi originaire de Matana et frère du ministre Gilles Bimazubute (1970-1971) ; Cyprien Mbikiye⁶⁶ (1971-1972) ; Damas Nyambere de nouveau (1972-1976).

⁶⁴ Chrétien, J.-P., et J.-F., Dupaquier, *op. cit.* p.108.

⁶⁵ Nahayo, A., Kigwena, 11 octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *op. cit.* p. 106.

⁶⁶ Le lieu d’origine de Mbikiye Cyprien n’a pas été identifié.

La situation n'était pas très différente dans les communes de Nyanza-Lac et Mabanda. Les rapports entre les administratifs et la population s'étaient progressivement détériorés. Le passage ci-après est assez révélateur des frustrations qu'aurait endurées la population de Rumonge, sous l'administrateur Damas Nyambere :

« Il pouvait attraper quelqu'un et lui dit sic ! - rend hommage à mon chien en s'agenouillant devant lui. Après avoir été souffleté, il te disait – Va lui acheter deux kilos de viande. On devait lui donner sur une assiette qu'on utilise. Enfin, il te disait de demander pardon à son chien. Ces actes d'humiliation ont commencé depuis 1970. De plus, il a intimidé beaucoup de personnes »⁶⁷.

Les riches commerçants de Kigwena vont mettre à la disposition des rebelles des moyens logistiques et financiers. En effet, plusieurs témoins affirment avoir vu les camions de ces riches protestants servir dans le transport des rebelles au cours de la crise, que ce soit à Rumonge, Nyanza-Lac, Mabanda et ailleurs.

C. Le déclenchement de la crise

1. Géographie des attaques rebelles

Déjà en 1969, des rumeurs avaient commencé à circuler dans la partie sud de la plaine de l'Imbo sur une possible attaque du pays par des éléments en provenance de la Tanzanie. Elles ont renforcé le climat de suspicion entre des Hutu et des Tutsi et ont abouti sur l'arrestation de plusieurs fonctionnaires hutu de Nyanza-Lac et Kigwena. Depuis lors, la rumeur n'a jamais cessé et, parfois, elle doublait d'intensité. Au cours du carême de 1972, des Pères Blancs de Kigwena avaient mis en garde leurs ouailles que Nyanza-Lac risquait de connaître des événements tragiques⁶⁸. A Vyanda, au début du mois d'avril, des Hutu s'organisaient en bande pour attaquer, de nuit, des ménages des administratifs tutsi sous prétexte d'y chercher des armes à feu. Il s'agissait en réalité d'une sorte d'entraînement⁶⁹. Dans le pays, particulièrement au sud (Rumonge, Nyanza-Lac et Mabanda), il y avait des rumeurs persistantes d'une attaque imminente. C'est dans ce contexte singulièrement tendu que les ministres Albert Shibura (ministre de l'intérieur et de la justice) et André Yanda (ministre de l'information et secrétaire exécutif du parti UPRONA) ont effectué une descente dans la commune de Rumonge pour s'enquérir de la situation, tranquilliser la population et éventuellement ramener à la raison ceux qui seraient gagnés à l'idéologie de violence. Tous les administratifs et cadres de la province Bururi devaient prendre part à cette rencontre :

« Le samedi le 29 avril 1972, un meeting réunissant les gens de la région étaient organisé au stade de football à Rumonge en présence du ministre Albert Shibura et André Yanda avec

⁶⁷ Baragengana, O., Kigwena, le 7-10-2015, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.16.

⁶⁸ Bucumi Eliezer, cité par Nyandwi Gérard, *op. cit.* p.50.

⁶⁹ Nahayo Adronis résidant actuellement à Kigwena mais originaire de Vyanda, cité par Nyandwi Gérard, *op. cit.* p.50.

de nombreuses autorités de la province Bururi. L'objet de cette descente était de mettre en garde la population puisqu'ils avaient déjà entendu des soupçons disant que des Hutu de la région voulaient tuer les Tutsi en utilisant des machettes. Ils leur avaient conseillé de renoncer à ce projet macabre en les désillusionnant qu'ils ne pourront rien faire face à l'armée nationale et que les machettes ne pourront pas tuer de la même façon que les armes à feu. Que ces machettes soient utilisées à des fins domestiques »⁷⁰.

Une réception avait été organisée à cette occasion au cours de laquelle des messages à peine voilés auraient été donnés par le modérateur des cérémonies. C'est vers la fin de la même journée que les massacres ont commencé. Le ministre Albert Shibura lui-même aurait échappé de justesse. Les deux ministres – Albert Shibura et André Yanda – ont interrompu la réception et se sont précipités pour regagner Bujumbura. A quelques kilomètres du chef-lieu de Rumonge (à Nkayamba), ils ont trouvé que la route a été barrée à l'aide des manguiers abattus. Le barrage a été levé. De là, ils se sont rendus compte du danger de continuer sur Bujumbura et ont décidé de changer de direction en empruntant la route qui mène vers Buyengero. Ils ont continué leur route jusqu'à la paroisse de Rumeza et, de là, ils ont alerté Bujumbura. La majorité de ceux qui ont regagné Bururi en empruntant la direction du sud ont été tués à Mutambara : le commissaire d'arrondissement de Makamba, le commandant de brigade et un bon nombre de fonctionnaires œuvrant au centre de Bururi et ayant fait le déplacement. Seuls ceux qui ont réussi à se cacher dans la brousse ont eu la vie sauve⁷¹.

Les deux principaux centres de commandement de la rébellion étaient Rumonge et Nyanza-Lac. De là, les attaques se dirigeaient dans trois directions légèrement décalées : l'axe Rumonge-Kigwena-Vyanda ; l'axe Nyanza-Lac-Vugizo et plus au sud, un mouvement suivant l'axe Nyanza-Lac-Mabanda-Makamba. Suivons le témoignage d'un ancien rebelle :

« C'était samedi 29 avril 1972, nous étions aux environs de la rivière Rwaba. C'est là où j'ai subi le rituel du baptême par de l'eau magique. Vers 18 heures, nous avons quitté ce milieu pour mener des attaques au centre de Nyanza-Lac. Là-bas, trois milieux étaient ciblés par les assauts : le camp de la gendarmerie, le marché et l'endroit où vivaient les Français. Arrivés à la place où on a érigé actuellement l'édifice de la BCB, par l'ordre de notre féticheur qui nous accompagnait, nous avons pris trois directions... »⁷²

Un autre témoin, présent sur les lieux, rapporte :

« Nous étions en train de nous distraire au bord de la route. Nous avons vu des gens alignés en provenance de Rwaba en courant lentement. Ils répétaient sous forme d'une chanson Mchaka Mchaka Chinja. Je pensais que ce sont des soldats en manœuvres militaires....

⁷⁰ Ramadan Said, 67 ans, Rumonge le 5 octobre 2015, cité par Nyandwi Gérard, *op cit.* p.52.

⁷¹ Voir Gérard Nyandwi, in *La crise de 1972 ...* p. 52,53 et 54 ; Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier, *Burundi 1972 au bord...* p.83.

⁷² Anonyme, Nyanza-Lac, février 2015, cité par Nyandwi Gérard, *op cit.* p. 55.

Lorsqu'ils sont arrivés, ils scandaient des chants Mubutu oyee !! Mututsi zii !! Ils ont pris un homme au restaurant et ils l'ont découpé. ... J'ai pris fuite à travers la brousse »⁷³.

Les rebelles semaient la désolation partout en massacrant les Bututsi et assimilés sur leur passage. Les violences étaient d'une barbarie hors du commun et visaient, prioritairement mais pas exclusivement, ceux du sexe masculin. En dehors de la plaine de l'Imbo, les rebelles ont été aussi dans les communes de Vyanda, Vugizo, Makamba et Mabanda. Partout l'objectif était le même : tuer le maximum de Tutsi d'abord et tous les Hutu refusant d'adhérer au mouvement. A Vyanda, le commandant Jérôme Sinduhije n'aura son salut qu'au fait que sa voiture VW de couleur blanche a été confondue à celle de l'infirmier titulaire du dispensaire de Rweza, Jean Ntirandekura, un Hutu originaire de Gitega. Celui-ci aurait pris une part active dans l'organisation des troubles. Il aurait voulu faire assassiner le commandant Jérôme Sinduhije⁷⁴, nouveau gouverneur militaire de Gitega, mais en déplacement dans sa commune natale ce 29 avril 1972.

A Vyanda, des Hutu et des Tutsi des collines Nyakabenga, Rweza, Kaganza, Buga et d'ailleurs se sont organisés pour mener une résistance ensemble. Il y a eu, de tout côté, des victimes⁷⁵. Dans cette commune, des affrontements ont cessé le 3 mai 1972, lorsque la population a pris le dessus sur les insurgés.

A Vugizo, le lundi 1^{er} mai au matin, les rebelles arrivaient par les collines Nyamirinzi et Kagege. Ils avaient des éclaireurs qui leur indiquaient les victimes. Sur leur passage, ils mobilisaient des Hutu qui devaient les suivre de gré ou de force. Au début, les victimes étaient tuées sur le champ. Le 2 mai, les Tutsi ont commencé à s'enfuir dans toutes les directions vers le mont Inanzerwe ou la Tanzanie. D'autres ont été cachés par des Hutu qui n'adhéraient pas au mouvement. Par la suite, ils ont changé de pratiques et les victimes étaient conduites au chef-lieu de la commune ou ils avaient hissé un drapeau vert-rouge⁷⁶. Dans la commune Vugizo, les Tutsi pris en otage et rassemblés au chef-lieu de la commune auront leur salut grâce l'intervention d'un hélicoptère qui tirait sur les rebelles en train de festoyer à partir du vendredi 5 mai. Le même jour, les rebelles ont pris le chemin de l'exil en direction de la Tanzanie.

A Mabanda, le premier groupe de rebelles estimés à 10, y sont arrivés le 30 avril vers 17 heures. Ils étaient armés de machettes et un seul fusil et portaient sur leurs têtes, des herbes. Ils criaient '*mayi mulele*'. Ils ont été emprisonnés par le commissaire de police

⁷³ Barantota, A., Samvura, Mabanda, 13 octobre 2015, cité par Nyandwi Gérard, *op cit.* p.55.

⁷⁴ Nahaya, A., cultivateur, colline Rweza, commune Vyanda, octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *op cit.* P.59.

⁷⁵ Nteze, I., Nyakabenga, Vyanda, le 11 février 2016, cité par Nyandwi, G., février 2016, *op cit.* p.51.

⁷⁶ Anonyme, Kigwena, octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.63.

Ncendegere mais se sont évadés la nuit. Le lendemain le premier mai ils ont été renforcés par une équipe venue de Nyanza-Lac. A Mabanda, le mouvement était animé par le commerçant Joël Nikoruzza, agissant de connivence avec d'autres personnes notamment l'ancien militaire Michel Ciza et le coordinateur Abel Tita. A Mabanda, le nombre de victimes a été limité du fait que beaucoup de Hutu ont caché des Tutsi. Comme ils étaient presque à la frontière avec la Tanzanie, les Hutu et les Tutsi ont pris fuite vers ce pays. Après deux semaines, avec l'intervention de l'armée, les Tutsi devaient regagner le pays. Sur le chemin de leur retour, ils rencontraient des Hutu qui prenaient fuite à leur tour :

« Après deux semaines en exil, nous avons vu un grand mouvement de Hutu en train de s'exiler en Tanzanie. Les Tanzaniens qui avaient des postes-récepteurs ont entendu sur les ondes de radio que les Tutsi ont pris le dessus sur leurs adversaires, et maintenant c'est le tour des Hutu à s'enfuir. Et nous avons regagné le pays »⁷⁷.

De retour de la Tanzanie, les Tutsi ont croisé des Hutu fugitifs et ces premiers les ont massacrés au niveau de la zone Gitara⁷⁸.

Partout, à Kigwena, Vugizo, Vyanda, Mabanda et Makamba, la démarche était la même : incendie des maisons des victimes, suivis des massacres. L'on voit que l'idéologie préconisée n'a pas été suivie à savoir : tuer par un seul coup de machette et ne pas se retourner, ni même regarder en arrière. Les rebelles avaient pratiquement le même mode opératoire. Comme arme, ils avaient principalement la machette dite *namba nani* (numéro 8) et la machette à double tranchant et quelques fusils.

En dehors de la province de Bururi, les rebelles ont attaqué aussi des localités des provinces Bujumbura, Ruyigi et Gitega.

Dans Bujumbura, les rebelles ont attaqué Kanyosha et Mutambu. Dans la paroisse de Mutumba, à la sortie de la messe, des Hutu et des Zaïrois armés de machettes ont tenté d'obliger des gens de tuer des Tutsi sur l'axe Bujumbura-Rumonge⁷⁹. L'attaque du camp Muha a eu lieu avant 20 heures et les premières victimes furent le garde de corps du président Micombero, le capitaine Kinyomvyi, et un autre officier, Cyrille Ndayikeza partis voir ce qui se passait dans les environs de la cathédrale et du pont Muha⁸⁰ avec les premières attaques. Il y aurait eu des tentatives vaines d'occupation de la radio nationale.

Dans la province de Ruyigi, le chef-lieu de l'arrondissement de Cankuzo a été victime d'une attaque d'un groupe de gens se réclamant de la rébellion. Samedi 29 avril vers 19 heures, des personnes, droguées et armées de machettes et de lances, se dirigeant vers

⁷⁷ Barantota, A., Mabanda, le 13 octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.63.

⁷⁸ Ndayisenga, G., et Ngayekamwe, S., Mabanda, cité par Nyandwi, G., *op cit.*, p. 63.

⁷⁹ Chrétien, J-P., et Dupaquier, J-F., *op. cit.* p. 91.

⁸⁰ *Ibidem*, p.92.

le chef-lieu de l'arrondissement, ont tué trois Tutsi sur leur passage. Ce groupe s'est heurté aux gendarmes de la brigade Cankuzo à Gitibu et n'a pas pu tenir. Beaucoup de rebelles ont été tués, d'autres capturés dont un certain Agapit leur chef et très peu ont réussi à échapper⁸¹. Comme ailleurs où le mouvement rebelle s'est manifesté, la drogue et des pratiques rituelles d'immunisation occupaient une place importante.

En ce qui concerne la province de Gitega, Marc Manirakiza rapporte que :

« A Gitega, la bataille entre les rebelles et les forces de l'ordre fut moins grave. Une cinquantaine d'hommes armés de machettes voulurent s'emparer du camp militaire mais ils furent repoussés sans peine »⁸².

Les témoignages recueillis sur terrain lors des enquêtes effectuées par Jean-Berchmans Ndiokubwayo indiquent cependant que la question de l'attaque de la ville de Gitega par les rebelles ne fait pas unanimité même si le gouvernement d'alors l'a affirmé. En effet, les personnes interrogées font état des lieux de la ville de Gitega dans la nuit du 29 avril. Certaines affirment avoir entendu des coups de feu la nuit du 29 Avril 1972, mais en ignorent les auteurs. Un témoin qui a requis l'anonymat mais qui habitait le quartier Musinzira lors des faits affirme :

« A Gitega, nous avons entendu des coups de feu dans la nuit du 29 avril, à côté du Bataillon Commando. On ignore leurs auteurs. Mais à ce moment, il semble qu'aucun Tutsi n'a péri. Ces coups de feu n'étaient liés pas à la confrontation entre les forces de l'ordre et les rebelles »⁸³.

S.J., était élève en seconde à l'Athénée de Gitega à cette époque. D'après lui, rien d'anormal ne s'observait jusque samedi 29 Avril 1972 et la nuit était calme. Selon ses dires :

« La nuit du samedi, nous avons entendu trois coups de feu. Mais, on n'y a pas attaché trop d'importance. Dimanche, je me suis rendu avec mes collègues à la messe. Nous avons vu les barrières érigées sur la route tout au long du camp militaire à côté de la prison centrale de Gitega mais nous ignorions ce qui se passait »⁸⁴.

Pour Laurent Kavakure, l'attaque de la ville de Gitega par des rebelles est une machination du pouvoir visant à créer un flou autour de la mort de l'ex-roi Ntare V :

« Il est étonnant que Marc Manirakiza parle de la bataille à Gitega. Elle n'est qu'une imagination du pouvoir de Micombero pour justifier l'exécution de l'ex-roi Ntare. Il fut publiquement accusé de collusion avec la rébellion pour justifier son assassinat »⁸⁵.

⁸¹ Nyaruzuba, B., *op.cit.* p.36.

⁸² Manirakiza, M., *op.cit.*, p.123.

⁸³ Témoignage de V, Y., Hutu, Bujumbura, le 22/8/2015.

⁸⁴ Témoignage de S ; J ; Hutu, Bukirasazi, le 8/10/2015.

⁸⁵ Kavakure, L., *op.cit.*, p.42.

2. La composition de la rébellion

A entendre le nom de Mulele qui a été donné aux rebelles de 1972 au sud du pays, d'aucuns pourraient penser que la majorité des éléments de la rébellion étaient d'origine zairoise. Or, il en est rien. Selon l'ambassadeur des Etats-Unis du Burundi à l'époque, Thomas Peter Melady, les rebelles avaient adoptés des comportements des mulelistes mais étaient des Hutu burundais :

« Bien que des chants, les insignes et l'habillement mulelistes étaient employés, il n'y a pas d'indications claires que les mulelistes étaient impliqués »⁸⁶

Différents témoignages affirment que les insurgés étaient des Burundais bénéficiant seulement de l'appui des sorciers Babembe. Ces derniers étaient en nombre très limités dans le mouvement. Selon Christophe Hezumuryano, la plupart des insurgés étaient des hommes et de jeunes garçons originaires de Kigwena⁸⁷. Rosalie Ruzatsa qui affirme avoir vu ceux qui ont attaqué le camp de la gendarmerie de Nyanza-Lac, précise qu'il y en avait qui parlaient le lingala et le swahili :

« Pendant que les rebelles attaquaient le camp de la gendarmerie, je regardais à travers la fenêtre les rebelles qui étaient en train de tuer les gendarmes dépourvus de leurs armes. Le non-port de fusil par les gendarmes aurait été ordonné par le commandant Misigaro. Parmi ces insurgés, il y en avait qui parlaient le lingala et le swahili. Les autres parlaient le kirundi »⁸⁸

Par ailleurs, elle affirme qu'elle a été sauvée par un Mubembe qui la connaissait. Un autre témoin, membre de la rébellion à l'époque, affirme que les Babembe restaient dans la plaine au moment où les rebelles escaladaient les montagnes en direction de Vugizo⁸⁹. Aussi à Vugizo et à Mabanda, des témoins affirment que les rebelles étaient des Burundais Hutu originaires essentiellement de Rumonge, Kigwena, Mugara, Karonda, Nyanza-Lac et Minago. Suivons le témoignage de cet autre ancien rebelle :

« Nous les gens de la plaine et surtout de Nyanza-Lac, de Kigwena, de Mugeru, de Karonda et de Minago, nous nous étions fâchés contre le mépris des Tutsi et en particulier contre le régime Micombero »⁹⁰.

Dans les camps des réfugiés en Tanzanie, les ex-rebelles étaient appelés « *watu wa namba nane* », en référence à la machette utilisée dans les massacres des Tutsi dès le 29 avril 1972. L'on distinguait deux sortes de machettes : celles importées et parmi lesquelles des machettes à double tranchant et celles forgées localement. Marc Ndayiziga, ex-ministre des travaux publics, et Boniface Simvura, ex-directeur du budget sont souvent cités comme ceux qui auraient acheté les machettes. Les noms de Zacharie Ntiriyica et les anciens députés Seheye et Biyorero sont cités dans cette distribution. De manière

⁸⁶ Melady, T.P., *Burundi, the tragic years. An eye witness account*, New York, Marykoll publishers, orbis books, 1974 p.11; cité par Ngayimpenda, E., *op cit.* p.403.

⁸⁷ Hezumuryano, C., Kigwena, le 10 octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.46.

⁸⁸ Ruzatsa, R., Nyanza-Lac, 12 octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.46.

⁸⁹ Anonyme, Kigwana, octobre 2015, cité par Nyandwi G., *op cit.* p.47.

⁹⁰ Anonyme, Nyanza-Lac, octobre 2015.

générale, à part des anciens militaires impliqués dans la rébellion, les Mulele n'avaient pas d'armes à feu.

D. La contre-attaque par le pouvoir dans le sud du pays

1. L'armée nationale et les membres de la JRR

La première force à être mobilisée pour intervenir fut l'armée nationale. Elle n'a pas eu beaucoup de peine à venir à bout d'une rébellion armée principalement de machettes et fuyant devant l'avancée des militaires. Les militaires sont arrivés à Rumonge le mardi 2 mai. Sur l'axe Bujumbura-Rumonge, ils ont dû affronter des rebelles à bord d'un camion en direction de Bujumbura, au niveau de la rivière Dama. Tout le contingent de rebelle a été tué et leurs cadavres ont été ensevelis sur les lieux⁹¹.

Arrivés à Rumonge, ils ont trouvé beaucoup de cadavres notamment au tribunal et à la place du marché. Les militaires s'en prenaient à tout mâle si bien qu'ils ne faisaient pas de distinction entre un rebelle et un paisible citoyen. C'est ainsi que des milliers de gens ont pris fuite vers la Tanzanie et le Zaïre (RDC) voisins.

Le 3 mai, les militaires ont investi Mugara où l'intervention d'une auto blindée a été déterminante pour venir à bout des insurgés qui furent littéralement anéantis. A Kigwena, il y a eu l'intervention d'un hélicoptère qui a surpris les gens par ses tirs. Des gens se cachaient dans les maisons qui souvent prenaient feu sous les tirs de l'hélicoptère. D'autres se sont réfugiés à la paroisse de Kigwena qui a été rapidement encerclée par des militaires. Le jeudi matin, les militaires ont sélectionné les hommes en leur demandant où ils étaient la journée du 29 avril. Tous les hommes ont été ligotés avant d'être exécutés.

A Nyanza-Lac, les rebelles ont attaqué l'auto blindée à coup de machettes et plusieurs d'entre eux ont péri. Avec l'arrivée des militaires, la population a commencé à prendre fuite vers la Tanzanie et, pour ne pas être arrêtés par les Mulele, les fugitifs couvraient leurs têtes par des herbes comme le faisaient les Mulele.

A Vugizo, les militaires sont arrivés le dimanche 7 mai. Pour dérouter les rebelles et leurs complices, ils ont mis de l'herbe sur leurs têtes et crié maï-mulele. Ils ont convoqué la population pour une assemblée le lendemain. Tous ceux qui ont répondu à la convocation ont été fusillés⁹². Selon les témoignages recueillis sur place, l'administrateur de la commune Vugizo, Antoine Nyawakira se serait illustré dans les

⁹¹ Nayintara, A., Rukinga, 5 octobre 2015, cité par Nyandwi G., *op. cit.* p.69.

⁹² Témoignages de Nyabenda Benoît et Hamenyimana Anselme, Vugizo, octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *op. cit.* p.72.

massacres de Hutu. Il arrêtait des Hutu par l'intermédiaire des membres de la JRR. Il intervenait même dans des communes qui n'étaient pas de son ressort, notamment dans les communes Mabanda et Makamba où il fusillait tout supposé hutu sur son passage⁹³.

A Vyanda, huit camions militaires ont débarqué à Kibanda, Gasera et Gatongo le vendredi 5 mai. Déjà à Vyanda, les rebelles s'étaient heurtés à la résistance des Hutu et Tutsi coalisés. La rébellion a connu beaucoup de pertes dans ses rangs. Ceux de la rébellion qui ont pu échapper se sont enfuis vers la Tanzanie.

A Makamba, les militaires en provenance de Bururi sont arrivés au chef-lieu de l'arrondissement le 3 mai. Comme les rebelles s'étaient dissimulés dans la population, les militaires ont eu recours aux administratifs et aux militants de la JRR pour être renseignés. C'est dans ce contexte que les commerçants et les fonctionnaires Hutu de la localité ont été conduits à Bururi par les militaires. Ils ont été tués aux environs de la zone Gitaba, à la limite administrative de Bururi et Makamba. Parmi les victimes, il y avait notamment : le commerçant François Ndayisaba et sa femme, le vétérinaire d'arrondissement Barnabé Simbagoye, le directeur des écoles primaires à Makamba, Michel Ntabiriho⁹⁴.

A Mabanda, l'hélicoptère est intervenu également le 3 mai. C'est au moment où beaucoup de gens se rendaient à Manda pour « s'enduire des substances aptes à les protéger contre les balles » qu'ils ont été surpris par des tirs d'hélicoptère à Musebeyi et à Sagara. Le même jour il a mitraillé des gens à Kibago et à Mbizi. Dans cette commune, la plupart des Hutu qui n'avaient pas pris fuite ont été tués. Le processus était le suivant : des membres de la JRR (des Hutu et des Tutsi), emmenaient des Hutu au chef-lieu de la commune, exactement là où les militaires avaient établi leur campement, et personne ne revenait⁹⁵. Les biens des victimes étaient pillés et leurs maisons incendiées.⁹⁶ Les pillages et les règlements de compte étaient les causes principales de l'exécution de beaucoup de Hutu. A cette époque, une moindre affaire pouvait être la cause d'un assassinat. Ainsi par exemple, un certain Ntibayazi a été tué parce qu'il avait refusé de vendre son essuie-main ramené de la Tanzanie à Rubomboza⁹⁷.

A Mabanda même, Abel Tita, un des chefs de la rébellion était très activement recherché par les militaires et les membres de la JRR. Comme il s'était exilé en

⁹³ Témoignages récoltés à Mabanda et Vugizo par Nyandwi Gérard, octobre 2015, *op cit.* p.84.

⁹⁴ Ndayisenga, G., Makamba, le 18 février 2016, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.77.

⁹⁵ Ngayekamwe, S., Mutwazi, cité par Nyandwi G., *op. cit.* p.75.

⁹⁶ Nahigombeye, M., Mabanda, le 9 octobre 2015, *ibidem*.

⁹⁷ Ndabazaniye, J., Mabanda, le 9 octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *ibidem*.

Tanzanie tout au début de la contre-attaque, c'est son père qui en paiera le prix car il sera tué par les militaires.

A côté de l'armée, la Jeunesse révolutionnaire Rwangasore, à la suite d'un communiqué diffusé sur les ondes de la Voix de la Révolution, a pris une part très active pendant la contre-attaque et les violences qui ont suivi cette dernière :

« Militants du parti UPRONA et des mouvements intégrés, les ennemis de notre liberté tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ont fomenté des troubles dans le pays... Militants, doublez de vigilance, le peuple vous appelle à arrêter les traîtres à sa cause. Vous êtes les soldats de la liberté de la République, de la démocratie et du progrès, soutenez les forces armées pour démasquer les ennemis partout où ils se trouvent... Le peuple et le parti comptent sur les militants, vaillants combattants de la liberté et de la paix, pour le progrès national »⁹⁸.

Dans la commune Matana, l'administrateur Henri Fumberi agissait selon des témoins, par l'intermédiaire des chefs de zone et des conseillers collinaires. Ces derniers confiaient la tâche d'arrêter les « paysans suspects » aux éléments de la JRR. Les fonctionnaires et assimilés étaient arrêtés par les militaires⁹⁹. Les victimes des rafles étaient conduites au chef-lieu de la commune. Elles étaient ligotées avant d'être tuées à coup de marteau, de gourdin ou de fusil. On rapportait que certains apprenaient à tirer sur celles-ci. Beaucoup de personnes ont péri dans de telles circonstances¹⁰⁰. Dans cette commune aussi, les hommes devaient assurer des rondes nocturnes et les écoles ont fermés pendant près de deux semaines. Dans l'actuelle commune de Songa qui n'existait pas encore à l'époque, l'administration a ordonné que tous les hommes aillent à Rumonge pour prêter main forte aux militaires aux prises avec les rebelles, disait-on. Quelques semaines plus tard, ils sont revenus et l'organisation des rondes nocturnes a continué. La situation a chaviré quand, un bon jour, sur la place du marché de Manyoni, un administratif a donné le message suivant :

« L'ennemi est vaincu à Rumonge. L'ennemi reste parmi nous. Poursuivez les activités de vigilance »¹⁰¹.

Dès lors l'arrestation des Hutu a commencé. Tous les Hutu ayant répondu à l'invitation le payèrent de leur vie. En réalité, il s'agissait d'un piège qui leur avait été tendu. Une telle ruse a été utilisée dans beaucoup d'endroits.

Dans la commune de Rumonge, les membres de la JRR de la commune Matana, avec leurs chefs Bijje et Rutozi, sur ordre de l'administrateur communal de Rumonge, Damas Nyambere, sont arrivés à Rumonge au mois d'août 1972. Ils tuaient des gens et

⁹⁸ Flash-Infor, le 3 mai 1972, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p. 72.

⁹⁹ Anonyme, Matana, le 15 février 2015, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p. 95.

¹⁰⁰ Témoignages récoltés à Songa et à Matana en février 2016, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.97.

¹⁰¹ Nkeshimana, G-H., Mon témoignage. Ce qui n'est pas dit n'existe pas, cité par Nyandwi, G., *op. cit.* p. 99.

pillaient leurs biens¹⁰². L'administrateur lui-même s'était donné le surnom de Ntambweyikimwenyi, c'est-à-dire le lion dévoreur¹⁰³. Il aurait, sur ses mains, beaucoup de sang des victimes Hutu.

L'administrateur de la commune Mugamba, Aaron Niyonizigiye, a été tué à Rumonge, lors d'une assemblée des administratifs. Profitant de l'absence de Simbare Astère¹⁰⁴ (alias Compagnie), administratif intègre, reconnu pour ses qualités morales et humaines et défenseur incontesté de la dignité humaine, Nyambere Damas, (alias Ntambweyikimwenyi ou lion dévoreur) et le juge du tribunal de résidence de Muramba, Ntibaharire Noël, auraient fait arrêter et massacrer de plusieurs personnes. A Mugamba, les victimes étaient exécutées à coup de lance ou avec des bambous taillés.

Dans la commune de Rutovu, la tactique était la même qu'ailleurs, organisation des rondes nocturnes suivie de l'arrestation des gens. Comme il y avait une rumeur qui disait que les rebelles portaient des incisions sur leurs corps, dans la commune de Rutovu, les gens qui étaient soupçonnés étaient déshabillés pour vérifier d'éventuelles incisions ou tatouages sur leur corps. Il y a eu beaucoup de victimes dans ces circonstances¹⁰⁵.

De manière générale, dans la semaine qui a suivi l'attaque, les militaires, aidés par des éléments de la JRR, avaient anéanti la rébellion. Les membres de la JRR étaient organisés en groupes d'auto-défense civile composés de Hutu et de Tutsi. Par la suite, des Hutu membres de la JRR seront à leur tour exterminés par leurs condisciples d'hier¹⁰⁶. Partout dans le pays, comme la répression avait visé essentiellement les personnes instruites, les commerçants, les militaires, les paysans aisés, les élèves, beaucoup d'élèves hutu ont abandonné l'école. Les acteurs de la répression en commune de Rutovu, comme partout ailleurs, étaient les militaires, l'administration locale et les membres de la JRR. Il suffisait que les biens d'une victime potentielle soient convoités par un administratif pour être arrêté et exécuté¹⁰⁷.

2. Les violences au niveau national : « des massacres à la répression »

Après les massacres commis par les rebelles et leur défaite dans la province de Bururi et dans les quelques autres localités des provinces Bujumbura, Gitega et Ruyigi, la répression constitue la troisième étape de cette crise qui a marqué, comme au fer

¹⁰² Ntakirutimana, P., Kigwena, 11 octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *op. cit.* p.74.

¹⁰³ Nyandwi, G., *op. cit.* p.86.

¹⁰⁴ Simbare Astère a sauvé beaucoup de vies humaines durant la crise de 1972.

¹⁰⁵ Hajayandi, H., Gihanga, le 16 février 2016, cité par Nyandwi, G., *op. cit.* p.103.

¹⁰⁶ Nyandwi, G., *op. cit.* P. 95.

¹⁰⁷ *Ibidem.*

rouge, la société burundaise. Le chef de l'Etat lui-même invitait les autres provinces à suivre l'exemple de Bururi dans son message du 7 mai 1972. Il disait :

« Toutes les autres provinces doivent suivre cet exemple (celle de la province de Bururi) et encadrer les militants du parti pour mener une action de nettoyage et de soutien à l'action poursuivie par toutes les forces vives de la nation »¹⁰⁸.

Très rapidement, la violence-répression va s'étendre sur l'ensemble de toutes les provinces, à la tête desquelles, après avoir renvoyé le gouvernement le 29 avril, le président Micombero avait nommé des gouverneurs militaires. Dans certaines provinces, notamment Bujumbura, les arrestations et les exécutions ont commencé dès le 30 avril. Progressivement, elles s'étendront à d'autres provinces, y comprises celles n'ayant pas connu d'attaques. Etait visé en général l'élite et les lettrés hutu instruits ou assimilés, depuis l'adolescent encore sur le banc de l'école secondaire jusqu'à l'écrivain âgé¹⁰⁹.

Les arrestations des victimes sont effectuées sur les lieux de travail, dans les marchés, les bistrotts, les habitations, dans les salles de classes et les dortoirs pour les élèves et même dans les lieux de culte.

Ainsi par exemple à Bubanza, paroisse Musigati, lors de la célébration de la messe consacrant la fin de l'année scolaire, en date du 30 juin 1972, un groupe de gendarmes n'a pas hésité à entrer en pleine messe à l'église pour arrêter deux enseignants. Conduits manu militari au chef-lieu de la province, ils seront exécutés aussitôt après¹¹⁰. L'arrestation des victimes était généralement accompagnée par des spoliations de leurs biens.

Dans la commune de Matana, en province Bururi, à la succursale de Rukina, le dimanche 14 mai, au cours de la messe, des membres de la JRR sont entrés à l'église et en pleine messe. Ils ont fait sortir une vingtaine de personnes. Elles ont été conduites à Gitandu, le chef-lieu de la commune où elles seront exécutées¹¹¹.

Dans la province de Gitega, la crise commence avec l'assassinat de l'ex-roi Ntare V dans la nuit du 29 au 30 avril. Il venait de passer quelques jours en résidence surveillée dans ce qui fut le palais royal de Gitega. Ntare V aurait été tué le 29 avril au soir par des militaires. N. S., âgé de 90 ans, habitant de la commune Gitega, quartier Bwoga, affirme avoir vu le roi Ntare V la journée du 29/4/1972 :

« Le jour de l'assassinat du dernier monarque de notre pays, nous étions au palais pour les travaux communautaires. Celui-ci était en résidence surveillé. Il nous saluait et nous

¹⁰⁸ Flash-Infor du 6 mai 1972, cité par Koribirama, P., *op cit.* p.52.

¹⁰⁹ Chrétien, J-P., et Dupaquier J-F., *op cit.* p.9.

¹¹⁰ Makoto, G., Musigati, le 7 octobre 2015, cité par Koribirama, P. *op cit.*, p.54.

¹¹¹ Témoignage anonyme, Songa, février 2016, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.112.

ignorions ce qui l'attendait. L'enclos présidentiel (sic !) était encerclé par de nombreux militaires. C'était vers 18h30 que les militaires en provenance du camp militaire de Gitega sont venus le récupérer. On le conduisit sans doute vers le camp militaire de Gitega. Il n'est pas revenu »¹¹².

Personne ne connaît exactement où le roi a été enterré ou plutôt jeté. Certains participants dans un focus group organisé à Gitega le 3/3/2016 par Jean-Berchmans Ndiokubwayo, affirment qu'il aurait été enterré à quelques kilomètres du chef-lieu de la province Gitega, sur la colline Tankoma, exactement sur la localité communément appelée Vyinkona. Il semblerait que ceux qui ont participé dans son assassinat aient été immédiatement exécutés¹¹³.

Après l'assassinat de Ntare V, les événements se sont accélérés et les violences intensifiées dans la province de Gitega. Au chef-lieu de la province et dans les communes, la machine "répressive" a été mise en marche. L'intensité de cette dernière dépendait de la personnalité du gouverneur militaire. Dans un contexte de crise comme celui de l'époque, le gouverneur militaire avait des pouvoirs immenses : protéger les gens ou les arrêter, les emprisonner ou les tuer. Il y avait, à cette époque, une espèce de nuage qui enveloppait le pays au niveau de la circulation de l'information comme le précise l'abbé Avit Vyumvuhore :

« Une chose est à signaler sur la planification des massacres de 1972, c'est que à cette période, il n'y a pas d'informations. Deux sources d'informations existaient. C'était la radio nationale et la radio Cordac tenue par les protestants. Et qui avait accès aux informations ? La réponse, seul le pouvoir en place. Nous ne pouvons pas oublier que ce même pouvoir annonçait ses éloges sur les ondes. On a par après fermé la radio Cordac. Même le journal flash -Infor était aux mains du pouvoir »¹¹⁴.

Les arrestations ont commencé sur toute l'étendue de la province dès le 30 avril. Les autorités ont recommandé l'organisation des rondes nocturnes sur toutes les collines pour contrecarrer, affirmaient-elles, les rebelles :

« Dans notre localité, la tâche d'arrêter les gens était confiée aux militaires, à l'administration provinciale, communale ou locale. Je ne peux pas oublier le rôle prépondérant des JRR. Ces derniers étaient enrôlés pour des rondes nocturnes, afin d'assurer la vigilance »¹¹⁵.

J.N¹¹⁶ avec sa femme affirment que les autorités communales en l'occurrence l'administrateur de Nyabikere, Sinzobatohana Emile, recommandaient à chaque

¹¹² Témoignage de N, S ; Hutu, 90 ans, Bwoga, le 13/10/2015.

¹¹³ Focus group, Gitega, le 3/3/2016.

¹¹⁴ Témoignage de l'Abbé A ; V, Gitega, le 9/10/2016.

¹¹⁵ Témoignage de M.R, 63 ans, Hutu, commune Nyabikere, le 3/10/2015.

¹¹⁶ Témoignage de N.J, Hutu, commune Shombo, Bukirasazi, le 2/10/2015.

personne de veiller la nuit pour parer à une attaque éventuelle des « Mulele ». Nyanzige et sa femme précisent qu'ils croyaient que ces gens étaient réellement des ennemis du pays¹¹⁷.

Dans l'arrondissement de Karusi, B. J¹¹⁸ affirme qu'il était, en 1972, parmi les chefs de la JRR et disposait d'une camionnette. Il décrit la situation répressive dans l'arrondissement de Karusi :

« J'étais commerçant distributeur de la bière. C'était dimanche quand le Commandant du camp de Karusi me demandait un casier de bière. Il me disait ceci : donne-nous de la bière car nous sommes fatigués. Nous sommes passés dans toutes les communes pour ériger des barrières. Dès lors, les arrestations commencèrent. Très tôt le matin, nous nous sommes rendus à Gitaramuka¹¹⁹ pour arrêter les enseignants de l'école primaire, Hutu et Tutsi confondus. Dans la prison, il est venu un homme avec une liste sur laquelle étaient inscrits les noms de ceux qui devraient rester en prison. C'était sans doute des Hutu. Les autres ont été vite libérés. Je devais passer dans tous les établissements scolaires de notre province. L'Arabe répondant au nom de Rustam Mohamed, quant à lui était chargé de conduire les gens vers la prison centrale de Gitega. J'ai fait cette tâche pendant trois mois. Un jour, il m'est arrivé de penser à la révolte puis je me suis souvenu des paroles de mon père quand il me conseillait de répondre toujours favorablement aux ordres des autorités. Le 25 mai 1972, je me suis rendu au marché de Musinga ensemble avec le juge de Bugenyuzi. Dès notre arrivée, les militaires ont tiré sur un enseignant de l'école primaire et se sont félicités en disant : nous devons tuer toute personne sachant lire et écrire »¹²⁰.

Dans la province de Gitega, les personnes à arrêter figuraient sur des listes préétablies comme le révèlent les informateurs.

« Les personnes à arrêter étaient sur une liste. Une chose spécifique pour la ville de Gitega était qu'on mettait un signe sur la porte de la maison de la personne à arrêter. Toutes les personnes arrêtées étaient conduites vers la prison de Gitega »¹²¹.

Toujours dans la même province, les arrestations ont continué jusqu'en 1973 comme le laisse apparaître certains rapports administratifs et sur base de quelques procès-verbaux d'arrestations. Voyons à titre illustratif un extrait du rapport annuel de la JRR dans la commune de Bukirasazi :

« (...) toutefois, les militants de la JRR continuent de patrouiller jour et nuit pour découvrir un germe néfaste à la tranquillité publique pour le démasquer »¹²².

¹¹⁷ Témoignage de N.J, Hutu, commune Shombo, Bukirasazi, le 2/10/2015.

¹¹⁸ Témoignage de B ;J, Hutu, Buhiga, le 4/10/2015.

¹¹⁹ Une des communes actuelles de la province Karusi. En 1972, elle faisait partie de la commune

Buhiga dans l'arrondissement de Karusi.

¹²⁰ Témoignage de B ;J, Hutu, Buhiga, le 4/10/2015.

¹²¹ Témoignage de S.J., Gitega, le 6/10/2015.

Il n'y avait pas de règle à observer lors des arrestations. Tout semblait dépendre du zèle et du caractère des équipes à l'œuvre. Étaient arrêtées toutes les personnes soupçonnées d'être complices lors des événements du 29 avril 1972 notamment les fonctionnaires, les commerçants, les élèves et les religieux. Dans ces circonstances, tout Hutu était susceptible d'être arrêté. O.N déclare avoir échappé à une arrestation par trois personnes y compris le chef de sa colline :

« C'était dimanche le 30 avril 1972. Je me suis rendu à Gishubi¹²³ pour prier. J'étais à vélo. Dès mon retour à Mweya⁶⁹, j'ai rencontré trois personnes ... elles m'ont arrêté et elles ont discuté s'il fallait me tuer ou me laisser continuer. Les uns défendaient ma cause en disant qu'il fallait me laisser parce qu'ils me reconnaissaient par mon père. Les autres protestaient en disant que j'étais plutôt la cible intéressante. Finalement, j'ai échappé à la mort »¹²⁴.

Dans toutes les communes de la province Gitega, à quelques exceptions près, la scène était la même.

Tout au début de la crise, la confusion régnait à tous les niveaux. Ce samedi du 29 avril 1972, vers midi, le Président Micombero avait renvoyé le gouvernement et, pendant plus de deux semaines, au fort moment de la crise, le pays est sans gouvernement. Les raisons de ce renvoi et surtout de ce long vide institutionnel n'ont jamais été éclaircies. D'aucuns pensent que Michel Micombero avait, dans son imaginaire, une triple défiance : défiance vis-à-vis des monarchistes, de la rébellion Hutu et de ceux de son groupe, c'est-à-dire des Tutsi de Bururi. D'autres pensent qu'il aurait voulu créer un vide pouvant être bénéfique au moment de la répression. Effectivement, des autorités subalternes, des anonymes Tutsi ont profité de ce vide pour régler leur compte et commettre des excès.

Au début de la crise, des Tutsi seront aussi victimes des arrestations et des exécutions. Tout dépendait de l'humeur et des considérations de l'autorité en cause, notamment les gouverneurs militaires, éminemment puissants en cette période d'absence de gouvernement. Ainsi par exemple, dans la province de Ngozi, au cours de la première semaine, le gouverneur militaire, Joseph Bizozza, originaire de Bururi, arrêtait et faisait exécuter des Hutu et des Tutsi¹²⁵. Des victimes tutsi comme Amédée Kabugubugu,

¹²² Rapport annuel de la JRR, exercice 1972, Bukirasazi, le 10 février 1973, le premier secrétaire de la

JRR en commune de Bukirasazi, Emmanuel Ndikumana.

¹²³ Gishubi est l'une des communes actuelles de la province de Gitega. Elle existait aussi en 1972 ⁶⁹Centre se trouvant à quelques kilomètres de la ville de Gitega. Il constituait un lieu d'habitation et de travail d'O.N. en 1972

¹²⁴ Témoignage d'O.N., Hutu, Bujumbura, le 31/10/2015.

¹²⁵ Mgr Kaburungu, S. Busiga, 28-08-2015, cité par Karimunda, N., *op cit.* p.40

Emmanuel Gikoro (un Muganwa) et d'autres ont été arrêtés et exécutés sur l'ordre du gouverneur militaire Bizoza¹²⁶. Celui-ci disait qu'il n'y a pas de Tutsi dans tout le nord du Burundi et que s'il n'y avait pas de café à Ngozi, on devrait y lancer une bombe¹²⁷.

L'ancien curé de la paroisse Ngozi témoigne :

« La première semaine, les arrestations étaient orientées vers ceux qui étaient contre la République. Alors, ce sont les monarchistes c'est-à-dire les Batutsi monarchistes et les Babutu aussi monarchistes. Mais après une semaine, il y a eu alors une séparation. Arrestation de Babutu avec des accusations qui n'avaient pas de sens. Donc, à la fin de la première semaine, la question a pris une orientation ethnique »¹²⁸.

Les personnes recherchées étaient des Hutu instruits ou jouissant d'un certain niveau de vie : des cadres, des prêtres, des fonctionnaires, des commerçants, des paysans aisés et surtout les élèves du secondaire¹²⁹. Les accusations portées contre les victimes étaient assez diversifiées : complicité avec l'ex roi Ntare V Charles Ndizeye afin de restaurer la monarchie, être de connivence avec les mercenaires, être des Bamenja en collusion avec la rébellion ayant attaqué le pays par le Sud-ouest¹³⁰.

Dans l'ensemble, toutes les communes de la province Ngozi ont été affectées lors des événements de 1972. En effet, des listes de personnes à arrêter ont circulé dans toute la province. Cependant, selon les informateurs, des entités de l'arrondissement Kayanza ont été plus affectées que d'autres : Kabarore, Muruta, Rango, Gatara et Busiga. Dans l'arrondissement de Ngozi, on cite les communes de Kiremba, Mwumba, Ngozi, Tangara et Ruhororo. En général, ce sont des personnes instruites qui ont été les plus ciblées. Mais selon les témoignages recueillis sur place, sur la colline de Rwankuba, dans la commune de Gatara actuelle, arrondissement de Kayanza, à l'époque, tous les hommes auraient été exécutés sans exception.

La particularité des provinces Ngozi et Bubanza est qu'il y a une tentative de résistance aux arrestations. Dans l'arrondissement de Kayanza, tout commence par la mise à mort du chef de colline et sa femme, des Tutsi, accusés par des Hutu d'avoir fait du mal à ces derniers : ce qui a poussé le gouverneur militaire lui-même à effectuer une descente sur la colline Rwankuba. Après avoir échappé à une tentative d'assassinat à coup de

¹²⁶ Mgr Kaburungu, S., *ibidem*.

¹²⁷ Sigahurahura, H., Ngozi, le 7-10-2015, cité par Karimunda, N., *op cit.* p.47.

¹²⁸ Girukwishaka, E., ancien curé de la paroisse Ngozi, Gashikanwa, le 12-10-2015, cité par Karimunda, N., *op cit.* p. 41.

¹²⁹ Sigahurahura, H., Ngozi, le 7-10-2015 et Ndagijimana, A., Kiremba, le 8-10-2015, cité par Karimunda, N., *op cit.* p. 42.

¹³⁰ Siniremera, P., Kayanza, le 6-10-2015 et Girukwishaka, E., Gashikanwa, le 12-10-2015, cité par Karimunda, N., *ibidem*.

lance perpétrée par Mukorakurabe, Joseph Bizoza a ordonné de tuer d'abord ce dernier. Par la suite, tous les hommes ayant 17 ans et plus de la colline et des environs ont été arrêtés, embarqués dans des camions vers Ngozi puis exécutés. Personne ne fut épargné¹³¹.

Dans la province de Bubanza, en commune Musigati, zone Muyebe, des Hutu ayant découvert une liste de Hutu à arrêter et dressée par le chef de Zone André Ndayizeye, un Tutsi originaire de la province Bururi, s'en sont pris à leurs voisins Tutsi. Les tueries de Muyebe se sont déroulées en deux temps. En premier lieu, des Hutu ont massacrés des Tutsi. Selon certaines sources, 17 Tutsi et un Hutu qui se faisaient passer pour Tutsi ont été sauvagement assassinés. Ils ont été enterrés dans une fosse et tous les ponts reliant la zone Muyebe aux autres zones ont été démolis. Dans un deuxième temps, il y a eu, avec l'intervention de l'armée dirigée par le chef d'Etat-major lui-même, une vengeance qui sera aussi impitoyable. Au cours de cette répression, toute la zone a été encerclée et près des ¾ de la population Hutu de Muyebe ont été tués¹³². Les fugitifs ont été poursuivis jusque dans leurs caches¹³³.

3. Les modes d'arrestation et d'exécution

Divers modes d'arrestation ont été utilisés : simple convocation à laquelle les concernés répondaient volontairement, arrestations manu militari opérées par les forces de l'ordre et assimilés, ruse, rondes nocturnes ou d'autres pièges...Après parfois des simulacres de procès, les victimes étaient conduites vers les mouirois. Des messages incitant les militants du parti UPRONA et ses mouvements intégrés à traquer l'ennemi, sous-entendu les Hutu, étaient diffusés par la Voix de la Révolution. C'est à la suite de ces messages que les arrestations et les exécutions se sont multipliées.

Pour le commun des mortels, l'organisation des rondes nocturnes était le moyen le plus efficace d'arrestation. Les membres de la JRR ou autres commis procédaient à des arrestations tous les matins, après une nuit de vigilance. En réalité, la participation à des rondes nocturnes était le moyen le plus efficace de capturer des Hutu supposés être des ennemis du pays. En effet, pour un Hutu, participer à ces nuits de vigilance était le seul moyen de prouver son innocence. Ne pas participer signifiait, aux yeux de l'autre camp, que l'on s'accusait de quelque chose. Donc pour ces Hutu-là, il était impossible d'échapper aux arrestations. La seule façon d'échapper était l'exil.

¹³¹ Ngendakumana, D., Shinya, le 6-10-2015, cité par Karimunda, N., *op cit.* p.55.

¹³² Koribirama, P., *op cit.*, p.75.

¹³³ Bapfabaraguza, G., Musigati, 6-11-2015, cité par Koribirama P., *ibidem*.

Dans la commune de Matana par exemple, on cite parmi tant d'autres, le cas d'un chef des membres de la JRR, Daniel Ntakosha, de la colline Bitezi, qui n'hésitait pas à tuer les gens sur son passage. On rapporte qu'il aurait coupé la tête de son voisin Philippe Bagorikunda, alors que ce dernier portait une cruche de bière¹³⁴. Le nom de Bijeje Jean revient souvent. En commune Rutovu, la tâche d'arrêter les gens a été confiée aux militants de la JRR et aux anciens détenus qui ont été relâchés pour la circonstance. Il semblerait qu'ils se seraient illustrés par leur cruauté. Des militants de la JRR coordonnaient leurs actions avec des militaires et l'administrateur de la commune Bishariza Fabien.

De façon générale, la participation des militants de la JRR dans l'arrestation des victimes et parfois leur exécution sont confirmées dans toutes les provinces victimes des violences. Au niveau de la commune, l'on convoquait la population, Hutu et Tutsi ensemble, pour une réunion de pacification. Arrivés au chef-lieu de la commune, des Hutu étaient arrêtés et ne revenaient plus. Ici aussi, ils étaient obligés d'y aller puisque ne pas y aller était interprété comme étant complice de l'ennemi. D'autres étaient convoqués soi-disant pour interrogatoire mais personne ne revenait¹³⁵.

Les différents procès-verbaux d'arrestations disponibles dans l'arrondissement de Bukirasazi montrent que l'administrateur communal Damas Ntawukirishiga faisait convoquer des gens pour des prétextes divers, y compris avoir un plan de génocide contre les Tutsi, les marques sur le corps (*indasago*), avoir subi une peine lors des événements précédents¹³⁶. D'autres accusations comme avoir le bras gauche cacheté, absence dans une région au cours des événements de mai 1972, des marques sur le dos et sur la poitrine¹³⁷, complicités aux événements, port de tâches en forme de cachet sur le corps¹³⁸, surpris en train de boire le jus de banane en brousse, avoir un paquet de plusieurs sortes de médicaments indigènes¹³⁹, etc. étaient montées.

D'après les informateurs, toutes ces accusations contenues dans ces procès-verbaux administratifs étaient fausses. L'autorité administrative arrêtait des gens et préparait le

¹³⁴ Témoignage anonyme, Matana, 14 février 2016, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.79.

¹³⁵ Les enquêtes rapportent que cette tactique a été souvent utilisée : voir Koribirama, P., Nyandwi, G., Ndiokubwayo, J.-B., dans les travaux sur Bubanza, Bururi, Gitega et ailleurs.

¹³⁶ Procès-verbal d'arrestation avec sa lettre de transmission, le 7 mai 1972, signé par l'administrateur communal de Bukirasazi, Damas Ntawukirishiga.

¹³⁷ Idem, le 8 mai 1972.

¹³⁸ Procès-verbal d'arrestation avec sa lettre de transmission, signée par Emmanuel Ndikumana, le secrétaire communal de Bukirasazi, le 19 mai 1972 Damas Ntawukirishiga.

¹³⁹ Procès-verbal d'arrestation, *op.cit.*, le 23 mai 1972.

procès-verbal de l'arrestation après. Le présumé coupable était obligé de signer ledit procès sans en connaître le contenu puisqu'ils étaient rédigés en français et qu'on ne donnait même pas le temps de lire le contenu pour ceux qui pouvaient comprendre la langue. K.M. de la commune Itaba relate l'épisode :

« J'enseignais à l'école Yaga Mukama de Buboro. Presque tous mes collègues s'étaient réfugiés en Tanzanie et un d'eux m'a écrit une lettre dont le contenu n'était autre que les salutations. A cette époque, toutes les lettres devaient passer aux mains des autorités locales. Dès lors, je commençais à être convoqué pour m'expliquer sur cette lettre. Le jour de ma comparution, le commissaire et l'administrateur Xavier a amené toute une littérature dont j'ignorais le contenu et de nous dire : Mettez vos signatures s'il vous plaît ! Sans connaître le contenu ? Disais-je. Toute personne arrêtée était obligée de signer un procès-verbal de son arrestation sans en connaître le contenu »¹⁴⁰.

N.J., âgé de 63 ans, précise que le fait d'être absent de sa région pendant la période trouble était cause d'une arrestation immédiate dès son retour. L'on était accusé d'être complice de l'ennemi¹⁴¹.

Par ailleurs, bon nombre de fonctionnaires se sont fait arrêter au moment où ils allaient percevoir leur salaire au chef-lieu de la commune ou de la province. D'aucuns se sont demandés si les victimes étaient au courant du sort qui les attendaient et pourquoi ils ne pensaient pas à se révolter. C'est le cas du coopérant français, François, volontaire du Progrès de Gihanga, témoin de la scène. Il est cité par Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier :

« Les prisonniers arrivaient de partout. Certains arrivaient seuls, une convocation à la main, d'autres en groupe de vingt ou trente, les mains libres, seulement précédés et suivis d'un gardien armé de gourdin. D'autres étaient amenés en voiture ou en Land Rover. Ce qui était particulièrement frappant, c'était la passivité de ces hommes qui savaient qu'ils allaient mourir, et qui auraient pu facilement s'enfuir. J'ai même vu des groupes de paysans hutu venir en courant, précédés d'un gardien à bicyclette »¹⁴².

Quant aux modes d'exécution, à quelques exceptions près, partout dans toutes les provinces, les techniques de mise à mort étaient pratiquement identiques. A Bubanza par exemple, les personnes arrêtées étaient parquées au chef-lieu de la commune ou de la province et y subissaient toute forme de violence pouvant conduire jusqu'à la mort. Différentes techniques de torture ont été inventées et expérimentées sur l'espèce humaine. En général, le candidat à la mort était d'abord déshabillé dès son arrivée. On le faisait coucher à plat ventre, les mains derrière la nuque ou bien les bras ligotés de

¹⁴⁰ Témoignage de K.M, Hutu, commune Itaba, le 10/10/2015.

¹⁴¹ Témoignage de N.J., Hutu, Giheta, le 9/10/2015.

¹⁴² Chrétien, J.-P., et Dupaquier, J.-F., *op cit.* p.199.

derrière. Des bourreaux armés de gourdins et de marteaux passaient ensuite à l'action en fracassant parfois la tête. C'est au moyen de gourdins, de triques et de baïonnettes qu'ils les massacraient. Certains mourraient suite aux coups de crosses, d'autres étaient achevés par piétinement à coup de bottes ou par coup de baïonnettes¹⁴³.

A Butara par exemple, à la cantine militaire, la victime était attachée sur le haut d'un arbre, puis sauvagement battue à l'aide d'un gourdin ou d'une massue. A la fin elle était transpercée d'une baïonnette. Quand on constatait que le corps n'était plus en vie, on coupait la corde et le corps tombait, généralement pas très loin de la fosse dans laquelle elle doit être jetée¹⁴⁴. Le témoignage de ce volontaire français habitant à 100 mètres du lieu de supplice et déjà cité est assez révélateur du régime de torture ambiant :

« L'après-midi, d'autres gardiens arrivent. Les prisonniers devaient se déshabiller et on les ligotait, écartelés, à des piquets enfoncés dans le sol. Tout l'après-midi, les gardiens tapaient à coups de bâton, la prison n'est plus qu'un long hurlement... La plupart meurent sous les coups, après avoir crié le nom de n'importe qui, dans la douleur, la brisure progressive des corps. Après la nuit tombée, les cris, les coups, les gémissements se font encore entendre... On achève le corps à coup de botte, de bâton ou de baïonnette ceux qui respirent encore et le camion part vers un charnier je ne sais où »¹⁴⁵.

Dans la commune de Mabanda, en province Bururi, zone Kayogoro, les victimes « on les a mutilées les mains et puis on les a coupées au niveau des articulations. Ensuite, on les a coupées les langues pour finir de les égorger définitivement »¹⁴⁶.

4. Les fosses communes

La crise de 1972 a emporté beaucoup de vies humaines que ce soit au moment de l'attaque par la rébellion ou de la « répression ». Comme et l'attaque et la « répression » se faisaient sans façon, les corps des victimes n'ont pas été récupérés et par conséquent il n'y a jamais eu d'enterrement digne. Du coup, identifier là où ils ont été jetés devient problématique. Les victimes ont été jetées dans des fosses communes, localisées, la plupart des fois, au chef-lieu des provinces ou des communes. Leur localisation est souvent approximative parce que n'ayant pas été entretenues et tout simplement se trouvant dans des endroits non identifiés, surtout que ces gens étaient enterrés la nuit. La tâche s'avère parfois difficile car les acteurs, encore en vie, gardent un mutisme ahurissant. La fréquence des fosses communes révèle l'intensité des violences

¹⁴³ Focus group, Bubanza, 16 octobre 2015, cité par Koribirama, P., *op cit.* p.80.

¹⁴⁴ Misigaro, A., Bubanza, le 8 octobre 2015, cité par Koribirama, P., *idem*.

¹⁴⁵ François, Volontaire du progrès de Gihanga, recueilli par J.-F. Dupaquier, 3 juin 1972, cité par Chrétien J.-P. et Dupaquier, J.-F., *op cit.* p.199.

¹⁴⁶ Anonyme, Mabanda, octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.91-92.

commises lors de cette crise. L'on donne ici, province par province, la situation, ne fut-ce qu'incomplète des fosses communes.

Dans la province Bururi, en commune de Rumonge par exemple, on cite l'existence de fosses communes à côté de la station Mugerangabo, au marché, à côté de la banque BGF, au stade de football et aux alentours du tribunal et de l'hôpital. A Kigwena, les fosses communes se trouveraient près de la paroisse et d'autres, essentiellement pour les victimes des Mulele, sur la route Rumonge-Nyanza-Lac, à côté de la vallée Mukunde. A Vyanda, on a des fosses communes chez Philippe Hakizimana, à Rweza et dans le reste de la commune. A Nyanza-Lac, il y aurait deux fosses communes à côté de chez Daniel, là où devait se faire la soirée dansante. A Mabanda, on en dénombre deux au chef-lieu de la commune. On en a aussi à Rusenyi et à Kayogoro. Dans Vugizo, on en trouve à l'ancien emplacement de la commune, non loin du dispensaire et à Nyamirinzi. A Gikuzi, actuel emplacement du camp militaire, se trouve une fosse commune dans laquelle on a enterré plus de 300 personnes.

Au centre de Makamba, quatre fosses communes ont été identifiées, juste à la sortie de la ville à gauche de la route qui mène vers Mabanda et sur la rivière Buyezi. D'autres fosses communes se trouvent à Murenge, Mugonera, Kigamba et à Munonotsi.

A Bururi, il y a une fosse commune aux environs de la prison mais, selon les témoins, beaucoup de cadavres ont été jetés dans les rivières Jiji et Siguvyaye. Les élèves arrêtés et tués au collège de Matana ont été jetés dans la rivière Jiji aussi. Dans la commune Rutovu, il y a deux fosses communes à Muzenga, ancien chef-lieu de la commune, et à Mutangaro. En commune Matana, il existe des fosses communes à Gitanda, le chef-lieu de la commune. Il y en a aussi au niveau de la zone Songa de l'époque, non loin du Lycée communal de Manyoni. Dans la commune Mugamba, il y a cinq fosses communes aux alentours de la paroisse Muramba. On y a jeté des gens en provenance de Donge et Kirimiro. Les autres ont été jetés dans la rivière. En commune Bukemba, les fosses communes se trouvent à Gisikara près de la rivière Musasa, à Nyabihere et aux environs du pont de la rivière Muyovozi.

Dans la province de Gitega, la commune de Giheta vient en tête avec plus de trois localités qui renferment des fosses communes. En effet, la première localité et la plus importante¹⁴⁷ qui est restée dans la mémoire de ceux qui ont assisté aux travaux de leur creusement est celle de Nyambeho. A cet endroit, plus de huit fosses communes ont

¹⁴⁷ Dans cette fosse commune, selon les témoins, reposent beaucoup de morts en provenance de tous les coins de la province de Gitega.

été identifiées. Certaines se localisent sur la colline Bwoga, sous colline Muharuro de la commune Gitega d'autres sur la colline Gisuru, sous colline Nyambeho de la commune Giheta. Par ailleurs, les autres fosses communes se trouvent à Gishora. En effet, cette colline renferme trois fosses communes. Il y a aussi une très grande fosse à Masasu. Des arbres appelés *ibitovu* couvrent le site. A Nyabunyovu se trouve une autre fosse commune. Les autres fosses communes se trouvent à Mashitsi sur la colline Kiremera. En effet, sur cette localité, il y a sept fosses communes. Dans la commune de Shombo, selon K.C., catéchiste à Mugeru en commune Giheta et à Nyabibuye commune Nyabikere en 1972 et chargé d'écrire le nombre de tours des camions bennes apportant des cadavres des gens à « jeter », il y a onze fosses communes sur la Ruvubu¹⁴⁸.

En commune Gitega, deux témoins oculaires rappellent que plusieurs fosses communes se trouveraient dans la commune de Gitega, dont deux au centre-ville, tout près du stade de Gitega. Plusieurs autres fosses communes comme le rapporte S.J. ont été démolies lors de la construction du quartier CNAR¹⁴⁹ au centre-ville de Gitega. Selon lui :

*« Presque tout le quartier CNAR est construit sur les cadavres des gens tués lors des événements de 1972 »*¹⁵⁰.

Dans la province de Bujumbura, selon Gloria Inamahoro qui a travaillé sur le cas, l'identification des fosses communes se heurte, le plus souvent, à une diversification d'informations sur une même fosse commune. C'est le cas de celle de la commune Kabezi, à l'endroit appelé « Foyer ». En effet, certains des informateurs affirment qu'elle serait localisée au bord de la route Nationale n°3 (Bujumbura-Rumonge) alors que d'autres la localisent dans les montagnes, au milieu des habitations. On parle toujours à Kabezi, d'autres fosses communes notamment : Migera, Karonke, Kiringi et à la rivière Mugere.

Présentement, il s'avère difficile de pouvoir identifier toutes les fosses communes car certains sites portent actuellement des constructions tant publiques que privées. C'est le cas des fosses communes localisées au niveau du site de l'Aéroport International de Bujumbura, à Buterere et le long de la RN 4, Bujumbura-Cibitoke.

A Muyinga, on signale l'existence des fosses dans les communes de Vumbi et Giteranyi, notamment la fosse commune de Nzove à quelques 3 à 4 km du lac Rweru. Dans la Zone de Giteranyi deux fosses communes, séparées l'une de l'autre de quelques centaines de mètres, ont été creusées par la population. Pendant la nuit, des

¹⁴⁸ Témoignage de K.C., Shombo, le 2/2/2016.

¹⁴⁹ Un des quartiers de la ville de Gitega.

¹⁵⁰ Témoignage de S.J., Congolais, Gitega, le 6/10/2015.

véhicules y déversaient des cadavres. Le commissaire d'arrondissement d'alors, Rwantabana, a même fermé le site au public :

« Quiconque voudra connaître ce que nous avons mis dans cette fosse ou ce que nous y avons fait, il faudra venir nous demander. Si non nous fixons une interdiction de ne pas s'y rendre, celui que vous y verrez, il faudra nous l'envoyer »¹⁵¹.

Actuellement, ces fosses se localisent au milieu des cultures car, dans les années 1980, des gens, en provenance de Kayanza, ont défriché et occupé le site. D'autres corps étaient jetés dans le buisson de Nyarutongo sur la colline de Mika où jusque dans les années 1980, on pouvait retrouver des crânes en plein air.

Il n'y a pas unanimité sur le nombre précis de fosses communes d'autant plus qu'il n'y a jamais eu d'identification systématique. A Kirundo, on localise une fosse commune à côté du bureau communal derrière l'ancienne prison, transformée en « maison pour la réconciliation des Burundais ». A cet endroit, il y a deux fosses communes séparées l'une de l'autre, par une dizaine de mètres. Il semblerait que beaucoup de corps auraient été jetés dans ces fosses communes. Certains informateurs avancent le nombre de 2, d'autres 8 et d'autres encore 14. Dans tous les cas, la plupart des victimes de Kirundo auraient été déversées dans les fosses communes de Vumbi, ceci est confirmé par une expression devenue très familière dans cette région : « Bamutwaye i Vumbi », ce qui signifie « il a été conduit à Vumbi pour y être tué », ce qui peut signifier que le nombre de ces fosses doit forcément être supérieur à deux.

Alors que dans un premier temps, les gens arrêtés dans Kirundo étaient conduits à Gitega, les bourreaux de cette province se seraient plaints en demandant si à Kirundo il n'y avait pas de cimetière. Ce serait à la suite de cette plainte que Kirundo est devenu aussi un lieu d'exécution.

D'autres fosses communes existent dans la commune Busoni, précisément à Murehe, près de la frontière rwandaise. D'autres fosses communes ont été creusées après l'attaque de 1973. Au cours de cette attaque, les gens, nouvellement venus de Kayanza, ont été accusés par ceux de Kirundo d'être de mèche avec les rebelles. Ils ont été tués et jetés dans des fosses communes. Dans cette même commune, à Gisenyi, se trouve une autre fosse commune dans laquelle on a enterré 46 rebelles tués au moment de l'attaque de mai 1973¹⁵².

Au chef-lieu de la province Muyinga, précisément à Mukoni, près d'un cimetière de l'époque, se trouve une autre fosse commune. Actuellement, avec l'extension du cimetière, la fosse commune se trouve à l'intérieur du cimetière. Du reste, d'autres

¹⁵¹ Anonyme, Nzove, 5 octobre 2015, cité par Ndayisenga A., *op cit.* p. 55.

¹⁵² Ndayisenga, A., *La crise de 1972 en commune Muyinga*, *op cit.* 55.

corps ont été jetés dans la Ruvubu au niveau de la commune Buhinyuza. C'est le cas notamment de l'abbé Martin Sagakwavu, Recteur du petit séminaire de Muyinga, et de 100 autres victimes¹⁵³.

A Muyinga d'autres fosses communes sont situées à Buhinyuza. L'une est à quelques mètres des bâtiments de la commune, derrière l'ancienne maison d'arrêt. A la différence des autres fosses, celle de Buhinyuza fût cimentée et, même actuellement, on retrouve des blocs qui la couvrent. Dans cette commune, dans le Parc National de la Ruvubu, dans l'actuelle commune de Mwakiro, à côté de la colline Rutyazo, se trouvent deux fosses communes parallèles, de forme rectangulaire et d'environ 7m sur 1m chacune¹⁵⁴.

Dans la province de Bubanza, les corps des victimes étaient par la suite conduits aux charniers mais le nombre exact reste difficile à préciser. Des informateurs ont donné cinq localisations de fosses communes et trois rivières dans lesquelles l'on a versé des corps des victimes de la crise de 1972.

Les fosses communes de la province Bubanza sont situées principalement au chef-lieu de la province, juste en bas de la prison, dans un lieu communément appelé « Mu Kivogo ». Il semble que toutes les victimes de la province Bubanza auraient été jetées là-bas. Il semblerait aussi que des fosses communes y étaient creusées régulièrement au fur et à mesure que les anciennes se remplissaient. Ce qui suppose l'existence d'un nombre élevé de fosses communes à cet endroit¹⁵⁵. L'identification des fosses communes reste problématique d'autant plus que le site Mu Kivogo qui en abritait a connu depuis 1972, des usages multiples.

En effet, quelques années après la crise de 1972, Kivogo a d'abord été transformé en un cimetière public pour les morts de Bubanza. Ensuite, des victimes de la crise de 1993 y auraient été enterrées. Pour finalement y installer un abattoir de bœufs. Actuellement le site abrite beaucoup de maisons d'habitation.

La deuxième localisation des fosses communes est située dans les enceintes de l'actuelle brigade de Butara, derrière l'ancienne cantine militaire. Des rescapés de 1972 affirment avoir vu une fosse commune qui avait été creusé tout près de l'endroit où les tortionnaires amenaient leurs victimes pour les exécuter.

¹⁵³ Idem p.57.

¹⁵⁴ Ibidem.

¹⁵⁵ Koribirama, P., *La crise de 1972 en Province Bubanza*, ... op cit. p.84.

La troisième localisation des fosses communes est signalée au site de Mitakataka entre Randa et Bubanza, précisément à Gahongore. Dans cet endroit se trouve notamment les corps des victimes de la région de Mpanda et Gihanga. Les autres localisations des fosses communes de 1972 en province Bubanza sont Ruhonabisiga et Rugume. Des informateurs de Mabayi, Mugwi, Butahana et Buganda affirment que beaucoup de victimes de 1972 ont été jetées dans ces deux endroits¹⁵⁶.

Dans la province de Ruyigi, d'une manière générale, les fosses communes se localisent tout près des bureaux communaux marquant le rapport entre l'administration et les massacres. Comme l'on était dans une ambiance d'exécution massive et à tout moment, les plus zélées des autorités prenaient des dispositions en anticipant le creusement des fosses communes le soir ou à la tombée de la nuit ou alors très tôt le matin, à l'aube. Les personnes arrêtées étaient conduites dans des centres de regroupement et livrées ensuite à de petits groupes de tueurs¹⁵⁷.

Dès qu'on arrêtait les gens, on les embarquait dans un véhicule escorté par des militaires. Les personnes arrêtées étaient directement conduites à la prison centrale de Ruyigi où on les abattait, puis jetées dans les fosses communes qui se trouvaient aux alentours de la prison. Des fois aussi, elles étaient tuées en cours de route.

Les témoins citent les fosses communes Bwagiriza, Ruyigi centre (tout près de la prison centrale), de Butaganzwa, de Kayero ; d'autres ont été jetées dans les rivières Sanzu, Save et Muyovozi.

On relève aussi l'existence des fosses communes à Kayero et à Rutana centre. Dans la province Ruyigi, il n'y a pas eu d'exécution sur place. La majeure partie des déportées dans diverses localités de la province Ruyigi ont été enterrées soit à Ruyigi ou à Rutana. Les fosses communes de Bwagiriza, Save, Kayero et Mpinga Kayove sont des zones de décharge des milieux les plus reculés de la province.

Aussi faut-il signaler que presque toutes ces fosses communes identifiées sont invisibles, aucune trace n'atteste qu'il s'agit des tombes. Selon des sources, au-dessus de la fosse commune Bwagiriza dans laquelle furent enterrés les déportés de Kayongozi sont érigés aujourd'hui les bâtiments du Lycée communal de Bwagiriza. Les bâtiments administratifs de la commune de Ruyigi et d'autres constructions ont été érigés aussi sur une fosse commune¹⁵⁸. A Butaganzwa, la fosse commune qui contient des gens taxés d'*Uburindima*, c'est-à-dire les ennemis ayant attaqué le pays par le sud-ouest, se situe en bas de la route sur le site où on a érigé le nouveau quartier appelé *Somalie*.

¹⁵⁶ Idem, p.85.

¹⁵⁷ Nyaruzuba, B., *La crise de 1972 dans province de Ruyigi...* op cit. p.54.

¹⁵⁸ Nyaruzuba, B., *Ibem*, p.55.

Les fosses communes de l'arrondissement de Rutana dont celle de Kayero souvent évoquée dans divers témoignages, se localisent à une vingtaine de mètres à droite du chef-lieu de la commune Mpinga –Kayove¹⁵⁹.

Dans la région de Ngozi, trois fosses communes ont été signalées aux environs du chef-lieu de la province de Ngozi. Géographiquement, comme l'indiquent certains informateurs, l'une des fosses se situe à quelques mètres du Tribunal de Grande Instance dans le périmètre du siège de la Croix Rouge. L'autre est située dans le quartier Kinyami II. La troisième fosse commune se situe au quartier Muremera, tout près du bâtiment du centre Mukombozi. Il y aurait aussi des fosses communes autour du camp militaire. Des gens arrêtés à Ngozi auraient été conduits à Gitega pour y être exécutés. De même, des informateurs rapportent que des gens tués à Ngozi auraient été conduits à Nyagisozi, dans la province de Kirundo pour être jetés dans le lac Rweru. Cependant, ces sites portent actuellement des constructions et donc impossible de vérifier l'étendue des dégâts.

E. Les autres acteurs

1. Les sauveteurs

Pendant les pires moments des crises, des Burundais ont adopté des attitudes dignes en refusant d'hurler avec les loups. Au cours des tragiques événements de 1972, les rebelles avaient fait la propagande de leur idéologie sur base de l'identité ethnique et croyaient, de ce fait, obtenir l'adhésion massive des Hutu. La réalité est que la grande majorité de la population a refusé de répondre à cette sollicitation. Entre les deux choix, l'adhésion ou la mort, des Hutu ont préféré mourir que massacrer leurs concitoyens. Non seulement qu'ils ont refusé de tuer leurs concitoyens, mais encore, il y en a qui leur ont sauvé la vie en les cachant. Réciproquement, au moment de la chasse aux Hutu, des Tutsi ont sauvé la vie de beaucoup de Hutu et cela à travers tout le pays.

Aussitôt l'attaque déclenchée le 30 avril, des Tutsi se sont cachés dans la brousse et d'autres ont été cachés par des Hutu qui n'adhéraient pas au mouvement. Les témoignages ci-après illustrent bien ce qui s'est passé. Un témoin rapporte que son beau-frère a caché deux filles tutsi¹⁶⁰. Manyuzi, un Hutu a caché deux épouses de Gapawa¹⁶¹. Ngendanyi de Bukunda, chez qui les rebelles avaient entreposé les machettes neuves en provenance de Rumonge et Kigwena, a prévenu les autorités

¹⁵⁹ *Ibidem*.

¹⁶⁰ Nahimana Moza, Rumonge, 5 octobre 2015, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.56.

¹⁶¹ *Ibidem*.

locales de l'imminence du danger¹⁶². En commune de Vyanda, les Hutu et les Tutsi des collines Nyakabenga, Rweza, Kaganza et d'autres se sont organisés pour mener une lutte ensemble contre les insurgés¹⁶³. L'unité et la solidarité entre les Hutu et les Tutsi ont permis de limiter les dégâts.

Au moment de la « répression », la solidarité va de nouveau jouer en sens inverse, des Tutsi sauvant la vie de Hutu, notamment dans l'arrondissement de Makamba :

« Ntirabampa de Munonotsi, Nyandwi, alias Miharurwa de Kanzenge, André Nsensanyi et Nzeyi de Muresi sans oublier Gabungu de Nyange se sont illustrés comme sauveteurs de leurs voisins Hutu »¹⁶⁴.

Le chef de colline Gitaba, Serges Sebarinda est parvenu à empêcher des arrestations dans l'entité dont il était responsable¹⁶⁵. Des fois, des autorités subalternes prenaient leur courage à deux mains et n'hésitaient pas à dire la vérité à leurs supérieurs hiérarchiques. Tel fut le cas du chef de zone de Rugari, Simon Nyabirungu, qui a osé protester contre les arrestations auprès du gouverneur de la province Muyinga, en ces termes :

« J'ai réagi au moment où on commençait à arrêter les gens parmi le petit peuple. Je me suis rendu chez le gouverneur à Muyinga et je l'ai menacé de démissionner. Il me posa la question de savoir pourquoi. Je lui ai répondu que c'était à cause de ces rafles et que les choses pouvaient un jour changer, que lui étant de Bururi, il pouvait y retourner. Mais, moi où irai-je me cacher ? Après ces paroles, il a convoqué l'administrateur et lui a ordonné de ne plus arrêter une personne dans ma zone sauf celle que j'aurais livrée »¹⁶⁶.

Nyabirungu Simon était une autorité probe, appréciée et par ses supérieurs hiérarchiques et par ses administrés. Lors des enquêtes, son nom revenait souvent dans la bouche des informateurs.

En province Gitega aussi selon les témoignages, il y a des Tutsi qui au risque de leur vie, ont protégé des Hutu en 1972. Les relations sociales et le sens humain ont primé sur toute autre considération. Nahimana Balthazar, âgé de 74 ans, était policier de garde au tribunal de résidence à la commune Bugenyuzi en 1972. Il a risqué sa vie en aidant les prisonniers à s'évader :

« Mon métier était risquant. J'ai même risqué la mort, accusé d'aider les prisonniers à s'échapper »¹⁶⁷.

Dans la province de Ngozi aussi il y a eu des sauveteurs. Selon Michel-Ange Nzojibwami, des Tutsi ont aidé des Hutu à traverser la frontière et s'exiler au Rwanda.

¹⁶² Nteze, I., Vyanda, 11 -02-2016, cité par Nyandwi G., *idem*.

¹⁶³ Nteze, I., *idem*, p. 60.

¹⁶⁴ Muruba, J., Makamba, cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.85

¹⁶⁵ Ibidem.

¹⁶⁶ Nyabirungu, S., Rugari, le 8-10-2015, cité par Ndayisenga, A., *op cit.* p.44-45.

¹⁶⁷ Témoignage de N.B., Bugenyuzi le 7/10/2015.

Par ailleurs, affirme le même informateur, il y a des Tutsi qui ont caché des Hutu dans leur maison à Ngozi même¹⁶⁸. Cette solidarité positive a continué à jouer car en 1993, alors que les violences visaient tout au début des Tutsi, ces derniers ont bénéficié de la protection de la part des Hutu¹⁶⁹.

Dans la province de Bubanza, ce rôle a été particulièrement joué par les hommes de l'Eglise catholique notamment le prêtre Robert Compte de la paroisse Masango et les sœurs Théodose et Pascale de la Sainte Croix de la même paroisse¹⁷⁰.

A la tête de chaque province, le Président Micombero avait nommé un gouverneur militaire. C'était le cas à la tête de la province Ruyigi aussi. Cependant, cette dernière présente une particularité. Le gouverneur militaire Lucien Sakubu était souvent absent, et le premier rôle était alors joué par le gouverneur civil, Jean-Wilson Makokwe. Celui-ci est dépeint comme un homme sage et intègre, qui s'est opposé à la répression. Il parcourait toute la province pour tranquilliser les populations. Il a exigé la restitution des biens pillés ou saisis par les autorités communales à leurs propriétaires, comme l'affirme à ce sujet, le témoignage de Pierre Ntamagendero :

« On ne sait pas, n'eût été le vieux Makokwe à qui je dois un grand respect, comment serait notre province. Protestant et guidé par l'esprit divin, on dirait que c'était un envoyé de Dieu si on analyse ce qu'il a fait en 1972, comment il a protégé sa population. Il parvenait même à sauver les gens pris et ligotés par l'armée »¹⁷¹.

Jean-Wilson a bénéficié aussi du soutien du prince Gashirahamwe, une personnalité très respectée à cette époque à Ruyigi. D'autres personnes ont suivi l'exemple du gouverneur civil en protégeant ceux qui étaient menacés d'être arrêtés soit en les cachant, soit en les avertissant du danger et parfois même en délivrant des mains des bourreaux¹⁷². C'est en réalité ce qui explique pourquoi les dégâts ont été quelque peu limités à Ruyigi par rapport aux autres provinces. La majorité de ceux qui ont été arrêtés à Ruyigi furent ceux qui pendant la fuite, transitaient par la province, assimilés aux *Burindima*. Les personnes inconnues dans la région étaient arrêtées et généralement mises à mort.

¹⁶⁸Ndayisenga, A., *La crise de 1972 ...* op cit. p.63.

¹⁶⁹Nzajibwami, M-A., Bujumbura, le 21-10-2015, cité par Ndayisanga A., *op cit.* p.63.

¹⁷⁰Koribirama, P., *La crise de 1972 en province...* op cit. p.113.

¹⁷¹Ntamagendero, P., Ruyigi, 7 octobre 2015, cité par Nyaruzuba Balbatus, *op cit.* p.66.

¹⁷²Nyaruzuba, B., *La crise de 1972 dans la province de Ruyigi ...* op. cit. 58.

2. L'Eglise catholique

L'Eglise catholique a été à la fois victime et actrice dans la crise de 1972, ne fut-ce que par ses prises de position. D'une part, « les hommes d'Eglise », prêtres, religieuses et religieux, catéchistes, ont été emportés par cette tragédie. Par ailleurs, la crise elle-même, par sa nature, est une crise de conscience. Cet état de fait a poussé les missionnaires, religieux et religieuses, notamment catholiques à réagir face à cette tragédie. Si, tout au début du moins, l'Eglise catholique n'a pas pris de position claire par rapport aux événements, certains de ses hommes ont eu le courage de dénoncer ouvertement les arrestations arbitraires, enlèvements et assassinats systématiques sur base ethnique perpétrés par les administratifs, les corps de sécurité, les membres de la JRR et les représentants du parti UPRONA. Ils ont protégé les populations là où c'était possible notamment dans les écoles et assistaient matériellement les veuves et les orphelins.

Paradoxalement, les pouvoirs publics n'appréciaient pas les prises de position de l'Eglise et voyaient d'un mauvais œil l'assistance qu'elle apportait aux victimes de la crise. D'où des critiques acerbes de la part des responsables administratifs et des cadres du parti à l'endroit des missionnaires. Ainsi, lit-on à travers ce rapport :

« Le curé de la paroisse Bukirasazi haïssait les Tutsi. Il osait dire aux autorités de l'arrondissement qu'ils ont tué des innocents Hutu. Et de surcroît, dans le confessionnal avant de se confesser, ce même curé demandait tout d'abord ton appartenance ethnique. Les prêtres de Karusi effectuaient des recensements des morts de 1972 pour les aider [sic !]. Cette aide concernait seulement les veuves Hutu. Ils disaient que les veuves Tutsi seront aidées par leurs frères en collaboration avec le président »¹⁷³.

Dans une réunion tenue à Gitega à la fin octobre 1972, les autorités administratives et sécuritaires rappelaient :

« L'aide missionnaire à l'endroit des veuves a été interdite par le gouvernement. Ces aides doivent impérativement passer aux mains du gouvernement. Il faut que les administrateurs et les commissaires contrôlent ces aides »¹⁷⁴.

Dans des rencontres organisées par l'administration, les missionnaires étaient accusés de s'ingérer dans les affaires politiques. Ce fut le cas pour la province Gitega par exemple.

D'autre part, la hiérarchie de l'Eglise a été accusée d'entretenir un silence complice ou de manquer d'engagement dans ses déclarations. De ce fait, les Evêques catholiques seront les premiers à être accusés de complicité avec Micombero. A titre d'exemple,

¹⁷³ Compte rendu de la réunion des représentants de l'UPRONA, JRR et l'UFB dans la province de Gitega, le 27/10/1972.

¹⁷⁴ Réunion du Parti aux représentants de l'UPRONA, JRR et UFB dans la province de Gitega, le 27/10/1972, signé par Ntayega Antoine, deuxième secrétaire provincial du parti.

Mgr André Makarakiza, Archevêque de Gitega, sera critiqué d'avoir laissé assassiner ses prêtres sans la moindre volonté de secours alors que dans d'autres provinces, notamment Bururi, le vicaire Bernard Bududira a même protégé les élèves. Pour les arrestations, l'on citerait à titre illustratif le cas du célèbre poète écrivain l'abbé Michel Kayoya, arrêté le 13 mai 1972, assassiné et enterré dans une fosse commune près de la rivière Ruvubu le 17 mai 1972¹⁷⁵. En outre, une lettre pastorale sortie le 10 mai 1972 sera vue comme un coup d'envoi à la poursuite des arrestations et massacres des citoyens Hutu dans les collines :

« ...Notre chef d'Etat vient de dire à tous les Burundi que les ennemis venus de l'étranger sont vaincus. La plupart de ces ennemis étaient des Burundi sans cœur, qui sont allés à l'étranger pour apprendre et chercher comment attaquer leur propre pays. Dieu merci pour l'échec des ennemis de la paix. Loué soit Dieu qui a aidé nos combattants. Mais, nous aussi, nous devons combattre pour la paix de notre Burundi. Nous devons faire régner la paix. Comment combattre pour la paix ? Comment faire régner la paix en ce moment ? Premièrement, même si les troupes des ennemis sont vaincues, si la plupart sont morts et d'autres dispersées, il y en a encore dans les buissons et sur les collines ; ceux-là sont partout au Burundi comme des épines dans les pieds. Le Burundi ne respirera pas si vous n'arrachez pas ces épines. Votre rôle n'est pas de prendre ces ennemis et les tuer. Il faut les livrer à l'autorité qui va elle-même rendre justice (...) »¹⁷⁶

Le 24 mai 1972, la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi a sorti une lettre pastorale destinée aux fidèles et à tous les habitants du Burundi. Selon des commentateurs, elle allait dans le sens du discours du pouvoir. Par ailleurs, elle légitimait les exactions des autorités militaires et politico-administratives qui étaient en cours. En effet, elle déclarait que les autorités étaient en train d'arrêter les rebelles qui avaient attaqué toutes les régions entières du pays. Or, cette thèse a été très contestée non seulement par la plupart des informateurs mais également par pas mal d'auteurs qui ont écrit sur les événements. Dans cette lettre pastorale ci -haut citée, les Evêques s'exprimaient ainsi :

« Les attaques de la nuit du 29 avril et des jours suivants ont frappé de stupeur tout honnête homme. Des bandes armées ont envahi des régions entières, mutilant et massacrant systématiquement hommes, femmes et enfants ; éventrant à coup de poignard des femmes enceintes. Alerté par des cris de désespoir et conscient de ses graves responsabilités de défendre la nation, le chef de l'Etat prit le haut commandement des forces armées et arrêta rapidement l'entreprise criminelle dévastatrice. Les terroristes furent mis hors d'état de nuire, tandis qu'une enquête judiciaire était ouverte. Il s'avéra vite que les bandes armées composées des nationaux et de quelques éléments étrangers étaient appuyés par certains burundais de ceux que vous côtoyiez à longueur de journée partageant vos labeurs et vos joies. Les auteurs

¹⁷⁵ Fr. Neno Contran, MMCJ, *op.cit.* p.18 ; Kavakure, L., *op.cit.* p.240.

¹⁷⁶ Extrait de la lettre pastorale du 10 mai 1972 par Mgr André Makarakiza, Archevêque de Gitega, in Kavakure, L. pp197-198.

de troubles ont été traduits devant le conseil de guerre. Nous savons évidemment, frères, que la guerre terrorise et éveille facilement l'instinct de conservation des personnes qui n'ont pas trempé dans le complot ont pu périr dans la confusion. La guerre, c'est la guerre. Les instances de la justice sont en temps de guerre facilement perturbées. Heureusement, le temps de la panique a passé, le chef de l'Etat a proclamé : à ceux qui ont été trompés par les traîtres à la nation, je demande de se ressaisir, de déposer les armes pour que les burundais retrouvent la paix (...) »¹⁷⁷

Les prises de position du prélat, au-demeurant partisans, ont failli conduire à des divisions au sein de l'Eglise catholique notamment suite à la note confidentielle des Supérieurs Majeurs des Congrégations missionnaires adressée aux Evêques Catholiques le 24 mai 1972¹⁷⁸. Elle dénonce et condamne les arrestations arbitraires et les exécutions extra-judiciaires des religieux et des laïcs, les tortures dans les prisons, les arrestations des élèves dans les écoles, les massacres dans les collines, les pillages des biens des victimes. Elle a été pourtant bénéfique à l'Eglise du Burundi, car elle amena les Evêques à analyser objectivement le mal qui rongait le Burundi.

¹⁷⁷ Lettre pastorale des Evêques du Burundi à leurs fidèles et à tous les habitants du Burundi désireux de la paix dans la justice, le 24 mai 1972.

¹⁷⁸ Note des Supérieurs Majeurs à l'Episcopat du Burundi au sujet des événements actuels, 1972.

III. LES IMPACTS DE LA CRISE DE 1972

A. Les conséquences sociopolitiques et économiques

Les conséquences de la crise de 1972 ont été dramatiques pour le pays. Aucun secteur de la vie nationale ne fut épargné. Elle a été à l'origine des crises ultérieures notamment 1988 et 1993. Les relations sociales, déjà mises à mal par les crises antérieures, se sont crispées. Il se développa une culture de l'intolérance où la vie humaine de l'autre, différent d'un point de vue ethnique, n'avait plus de valeur. La mémoire collective héritée de la période monarchique et glorifiant les différentes victoires des Burundais quand ils étaient unis s'est éclatée. Gaétan Sebundandi, envoyé de l'hebdomadaire Jeune Afrique pour un reportage au Burundi, parle des traumatismes psychologiques créés par les événements difficiles de guérir :

« L'air qu'on respire à Bujumbura empesté de haine et de suspicion {et} l'élément de panique suscité par la répression. {...} Aujourd'hui, le pays a retrouvé son calme, mais pour combien de temps ? Le fossé qui sépare les deux ethnies est-il encore susceptible d'être comblé ? »¹⁷⁹

Du point de vue démographique la crise a entraîné beaucoup de pertes en vies humaines. Il faut dire qu'il n'y a jamais eu de recensement portant sur le nombre de mort. La tâche est d'autant plus difficile que les exécutions étaient de masse et se faisaient la nuit. Par ailleurs, les victimes étaient jetées dans des fosses communes qui n'ont jamais été totalement identifiées. Certaines autorités de l'époque ont essayé d'établir le nombre de personnes arrêtées au cours de ces événements mais la plupart de ces listes restent cachées et introuvables. De son côté, le père Quintard a estimé entre 100.000 et 110.000 le nombre de victimes de la répression, dont environ un tiers d'hommes, de femmes et d'enfants abattus indistinctement lors de la reconquête des "zones rebelles" par l'armée, et quelques 80.000 adolescents et adultes hutu, pour l'immense majorité des hommes, raflés par la suite et exterminés¹⁸⁰.

Commentant ces chiffres, Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier écrivent à ce sujet que :

« Ces chiffres peuvent paraître relativement modestes comparés à des crises ultérieures dans la région des Grands Lacs, mais prennent le sens d'une "décimation" rapportée à la population burundaise qui comptait approximativement 3.440.000 habitants lors du déclenchement de la crise, dont environ 20% de mâles hutu âgés de 15 à 59 ans : un homme hutu sur neuf ou dix aurait été assassiné. Toujours cette estimation jugée "basse", la crise aurait produit au minimum 70.000 veuves (sans doute davantage eu égard aux situations de polygamie) et entre 150.000 à 250.000 orphelins »¹⁸¹

¹⁷⁹ Jeune Afrique n°600, juillet 1972, cité par Chrétien, J.-P., et Dupaquier, J.-F., *op cit.* p.279.

¹⁸⁰ Chrétien J.-P., et Dupaquier, J.-F., *op.cit* ; p.281.

¹⁸¹ *Ibidem.*

D'un point de vue strictement politique, le pays, mis à mal par la guerre civile, tardera à s'en remettre. L'autorité en sort très affaiblie et marginalisée sur la scène internationale. Le pouvoir qui tue son peuple a perdu toute sa crédibilité et la confiance de la population, en l'occurrence celle de la composante Hutu. Mais aussi d'autres partenaires avaient perdu toute confiance dans l'Etat. D'un autre côté, comme si la guerre civile n'avait suffi, le président Michel Micombero renforça l'exclusion des Hutu qui fut doublée d'un régionalisme aveugle :

« Au plan politique, on observe que les structures de l'Etat sont sclérosées. C'est le règne de l'improvisation et du désordre... Le phénomène de l'exclusion redouble d'intensité... »¹⁸².

L'économie burundaise, classée parmi les plus pauvres a pris un coup de grâce. Comme la crise a décimé beaucoup de gens parmi les élites instruites et commerçantes, le pays a été privé d'une grande partie de ses meilleurs fils et filles à même de contribuer dans son développement. Pratiquement tous les secteurs de la vie nationale en ont souffert au point de ne jamais s'en remettre: éducation, santé, agriculture, élevage, industrie, ... tous ces secteurs ont été mis à plat. A tout cela s'ajoutait le coût de la guerre difficile à estimer mais substantiellement très élevé. A la fin du régime Micombero, le 1^{er} novembre 1976, le pays avait sombré dans une politique d'intrigues, de népotisme et de corruption la plus rétrograde.

1. La crise de Ntega et Marangara et ses conséquences

La crise de Ntega et Marangara, appelée aussi la crise d'août 1988 rentre dans la série des crises ayant entraîné beaucoup de pertes humaines et matérielles : des milliers de morts, de blessés ; des maisons incendiées, des dizaines de milliers de réfugiés.

Le secteur Ntega-Marangara se situe dans une région géopolitiquement fragile au moment des faits, placé à la frontière entre deux pays à régimes politiques opposés. En effet, depuis ce qui fut appelée "révolution sociale" au Rwanda en novembre 1959 et qui a vu la prise du pouvoir par des Hutu, les deux capitales ont affiché une méfiance atavique se traduisant, assez souvent, par des tensions diplomatiques. Les réfugiés d'un pays étaient les bienvenus dans l'autre et parfois ne manquaient pas de complicités avec le pays hôte pour déstabiliser son voisin. Les Tutsi qui fuyaient le régime hutu du Rwanda étaient les bienvenus au Burundi où l'on avait un régime que l'on disait tutsi et, réciproquement, des Hutu du Burundi étaient bien accueillis au Rwanda où l'on disait qu'il y avait un régime hutu.

Pour Bujumbura, tout comme pour Kigali, le mal venait de l'autre. Par ailleurs, une mémoire ou plutôt des mémoires des crises antérieures ont entretenu des peurs. Celles-

¹⁸² Rapport de la commission chargée d'étudier la question de l'unité nationale, Bujumbura, 1989, p. 100.

ci ont contribué dans la mise en place d'une mobilisation permanente pour prévenir une attaque éventuelle venant de l'autre côté :

*« Depuis une dizaine d'années, c'est la mémoire des crises antérieures qui engendre les peurs et les mobilisations. Elle se nourrissent aussi de rumeurs, de désinformation et de manipulations : des massacres hypothétiques sont annoncés pour déclencher d'autres bien réels et entretenir la conscience ethnique ».*¹⁸³

La crise de Ntega et de Marangara procède de celles qui l'ont précédée notamment 1965 et 1972 et dont les traitements n'avaient respecté ni les règles élémentaires du droit, ni celles de la vie humaine. Par ailleurs, le régime de la deuxième république, alors qu'il avait toutes les chances de réussir une véritable réconciliation nationale, s'est contenté d'une politique de développement en esquivant le problème ethnique qui minait la société burundaise et qui venait de plonger le pays dans la désolation. Dans la pratique, la discrimination ethnique fut utilisée pour élever les uns et exclure les autres.

C'est dans ce contexte qu'éclatent, au mois d'août 1988, dans les communes de Ntega et de Marangara, des tueries à caractère ethnique. Des Hutu ont massacré à l'arme blanche leurs voisins tutsi. Les résultats furent la perte de beaucoup de vies humaines, l'exil des dizaines de milliers de Burundais. Des Hutu ont été aussi victimes des représailles de l'armée qui ont pris des allures de vendetta. Selon le PNUD et le HCR, la population des deux communes était estimée à plus ou moins 120.000 habitants dont environ 5.000 morts et 57.500 réfugiés au Rwanda¹⁸⁴. Les victimes ont été soit jetés dans les latrines, dans l'Akanyaru ou dans des fosses communes.

Les massacres ont été accompagnés par des destructions d'infrastructures, des incendies des maisons et des vols de tôles et des équipements des maisons. Des ponts ont été démolis, le bétail systématiquement abattu, des plantations de caféiers brûlées, des boutiques et des magasins pillés, etc.

Comme ce fut le cas pour les crises antérieures (1965 et 1972) ou celle de 1993, il y a eu des actes de bravoure, au cours desquels des femmes et des hommes ont risqué leurs vies en volant au secours des autres, soit en les cachant, soit en les aidant à prendre fuite, comme en témoigne le chef de secteur Nyakibingo, en commune Ntega, Mathias Mporerane :

« A la mi-journée du 15 août, de nombreux réfugiés affluèrent dans notre secteur. On ne savait rien du tout. Mais du coup, plusieurs habitations brûlèrent, nous avons pu les identifier. Elles appartiennent aux Tutsi. Nous comprenions tout de suite que les vieux démons ethniques se réveillent ! Nous restâmes sur nos gardes. Entretemps, nous apprenions que tous les ponts menant au chef-lieu de la commune ont été démolis par des insurgés pour

¹⁸³ Chrétien, J-P., *Le défi de l'ethnisme, Rwanda et Burundi, 1990-1996*, p.41-42.

¹⁸⁴ Nkurunziza, Ph., *La crise de Ntega-Marangara et ses conséquences*, mémoire, UB, 2016, p.48.

gêner toute intervention. Toute cette nuit fut rythmés par des tambours et des trompettes, des tueries couplées aux stridents de malheurs (induru) »¹⁸⁵.

La gestion de la crise Ntega-Marangara s'est distinguée des autres crises qui l'ont précédée. Le secteur en cause a été bien circonscrit, ce qui a permis d'éviter la contagion des autres communes et provinces du pays. Selon Pierre Buyoya, président d'alors, « *Tout le monde avait en tête le spectre de 1972* » au cours duquel il y a eu des massacres de part et d'autre. Pour éviter ce risque, poursuit-il :

« Je prenais des mesures qui s'imposent pour arrêter les massacres. Si le pouvoir n'était pas intervenu à temps, le pays aurait été embrasé. Je ne sais pas où nous en serions aujourd'hui »¹⁸⁶.

Ainsi, une nouvelle dynamique politique, caractérisée par l'ouverture de l'espace politique, a vu le jour brisant, ainsi, la spirale de la violence. La question de l'unité nationale a été placée au centre de toute la politique de la troisième république. Un gouvernement d'unité nationale composé, à 50% de Hutu et 50% de Tutsi, fut mis en place. Des colloques sur la question de l'unité nationale ont été organisés dans tout le pays et au niveau de toutes les classes sociales. Une commission nationale dont la mission était de faire des contours de toute la problématique de l'unité nationale a été mise en place. Elle a proposé une série de mesures par lesquelles la création des symboles physiques de l'unité notamment une charte et un monument de l'unité nationale ; un hymne et un monument de l'unité, ... ont été adoptées.

L'ouverture de l'espace politique et à l'organisation des débats contradictoires ont conduit à la mise en place d'une nouvelle constitution consacra le multipartisme en 1992. A la suite de cette ouverture politique, le FRODEBU remporta les élections présidentielle et législative de juin 1993 et un président qu'on disait Hutu accédait au pouvoir.

Après 102 jours de pouvoir, il fut victime, dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993, d'une tentative de coup d'Etat. Elle fut suivie par des massacres sélectifs de Tutsi en général ainsi que des Hutu de l'UPRONA au niveau de tout le pays. Depuis lors, le pays bascula dans une des crises la plus profonde de son histoire, qui durera près de dix ans (2003).

¹⁸⁵ Nkurunziza, Ph., *idem* p.62.

¹⁸⁶ Nkurunziza, Ph., *op cit.* p.86.

2. La crise d'octobre 1993 en commune de Bwambarangwe (mars 1992-avril 1994)¹⁸⁷

Placée dans l'extrême nord-est du pays, dans la province de Kirundo et à la frontière avec le Rwanda, la commune de Bwambarangwe a connu une double influence. L'influence de l'évolution du Rwanda depuis la fin de la décennie 1950 d'abord, puis l'influence des différentes crises burundaises ensuite, de l'indépendance à 1993. En conséquence, elle n'a pas été épargnée par la donne ethnique, élément principal des différentes crises. Lors de l'élection présidentielle du 1^{er} juin 1993, la population de Bwambarangwe a voté, à 77,65% pour le candidat Ndadaye, alors que la moyenne au niveau nationale était de 65,75%¹⁸⁸. Au niveau des élections législatives, dans Bwambarangwe, les résultats se présentaient de la manière suivante : FRODEBU : 53,18%, RPB : 29,89% et l'UPRONA 12,8%. A ce niveau aussi, le FRODEBU vient en tête.

La victoire du FRODEBU a été diversement vécue. Pour les gagnants, ce fut une bonne nouvelle et une occasion de jouissance. Pour les perdants ce fut plutôt une source d'inquiétude comme le souligne cette enquête menée par Murwaneza Ernest. En effet :

« Pour les vainqueurs, il y eut une fête extraordinaire. Ils dansaient, chantaient, buvaient. Ils agressaient ceux qui étaient dans l'UPRONA. Mais, nous avons été encouragés par le discours du nouveau président qui disait que la victoire n'était pas seulement du FRODEBU mais de tous les Burundais »¹⁸⁹.

La situation est devenue assez incertaine pour les perdants au moment de la gestion du pouvoir par le FRODEBU. En effet, selon Mberamihigo Ernest, le premier acte posé par le FRODEBU fut le remplacement des anciens fonctionnaires Hutu et Tutsi de l'UPRONA :

« Après la victoire du FRODEBU, tous les administratifs ont été directement remplacés... »¹⁹⁰

Joseph Gahama précise que le remplacement fut systématique jusqu'à l'échelon le plus bas, sans tenir compte des compétences :

¹⁸⁷ Comme ce titre est développé en sous-point, le lecteur pourra compléter les informations en lisant l'entièreté du mémoire : *La crise d'octobre 1993 en commune de Bwambarangwe (mars 1992-avril 1994)*, U.B., juin 2016.

¹⁸⁸ National Democratic Institute for International Affairs, communiqué de presse, Buja, 2 juin 1993. Cité par Murwaneza E., in *La crise d'octobre 1993 en commune de Bwambarangwe (mars 1992-avril 1994)* p.39.

¹⁸⁹ Bigirinkoko François, cité par Murwaneza Ernest, *La crise d'octobre 1993 en commune Bwambarangwe (mars 1992 à avril 1994) mémoire*, UB, 2016, p. 43.

¹⁹⁰ Mberamihigo, Ernest, entretien du 21 septembre 2015, in Mugwaneza Ernest, *La crise de 1993 ...* p.45.

« Les fonctionnaires tutsi et hutu de l'UPRONA furent remplacés par les militants du FRODEBU, souvent incompetent, jusqu'à des échelons aussi bas que le secrétariat communal ou le gardiennage des marchés. Dans un domaine aussi sensible que l'éducation nationale, on procéda à des nominations basées sur des considérations partisans... au profit des militants du FRODEBU et des partis de la mouvance présidentielle »¹⁹¹.

Tout bascule dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993, avec une tentative de coup d'état militaire au cours de laquelle le président Melchior Ndadaye et certains de ses proches collaborateurs furent assassinés. Ce fut le début d'une crise sociopolitique grave s'étendant sur plus de dix ans et dont les conséquences se font toujours sentir.

A Bwambarangwe, la mort du président fut accueillie avec douleur par la population. Selon Mugwaneza Ernest, les Hutu considéraient l'avènement de Ndadaye comme la fin de l'humiliation ressentie dans les années antérieures. L'assassinat de Ndadaye signifiait la fin de tout espoir et sera suivi par des massacres des populations sur base de l'appartenance ethnique et politique. Des bandes de gens, sous prétexte de venger le président¹⁹² ou de se prémunir contre la répétition de 1972, se sont mises à barrer les routes et à massacrer, à la machette, des Tutsi et des Hutu de l'UPRONA :

« Le jour de la mort de Ndadaye, nous nous sommes levés le matin. Nous avons vu les abatés d'arbres dans cette route à côté. Ils disaient qu'ils ne voulaient pas l'intervention des militaires tutsi. Ils ajoutaient que les Tutsi ne pouvaient pas faire ce qu'ils ont fait en 1972 »¹⁹³.

Les tueurs s'étaient organisés en groupes, selon l'âge, et il y en avait deux. Chaque groupe avait un nom spécifique. Selon Marie-Espérance Nanyambo :

« Il y avait deux groupes, l'un pour les jeunes garçons et l'autre pour les adultes. Le premier s'appelait Indakarasi et le second portait le nom de Rurangaranga »¹⁹⁴.

Avant de s'étendre sur l'ensemble de la commune, dans un premier temps, les massacres visaient les familles ayant des fils dans l'armée nationale avant de s'étendre sur l'ensemble des Tutsi, des Hutu de l'UPRONA et à ceux ayant épousé des femmes de la composante tutsi. Cependant, ceux des Hutu de l'UPRONA ou mariés à des Tutsi n'étaient pas systématiquement tués, parfois on leur faisait payer de l'amende comme le témoigne le passage ci-après :

¹⁹¹ Gahama, J., Le multipartisme : un facteur de conflits ethniques au Burundi, in colloque sur les libertés intellectuelles, recherche et résolution de conflits dans les pays des grands-Lacs, Arusha, Tanzanie, 4-7, septembre, 1995, pp 254-255, cité par Mugwaneza, E., in La crise d'octobre... p.44.

¹⁹² Mugwaneza, E., op. cit. p.51.

¹⁹³ Nikoyamyamiye Anastasie, Bugotora, entretien du 15 octobre 2015 avec Mugwaneza Ernest, op cit p.52

¹⁹⁴ Nanyambo Marie-Espérance, cité par Mugwaneza Ernest, op cit. p.50.

« Pendant cette période, celui qui était dans l'UPRONA subissait divers menaces. S'il n'était pas tué, il donnait des quantités de bière de banane. C'était la même chose pour celui dont l'épouse était tutsi »¹⁹⁵.

Les groupes de tueurs faisaient payer aussi des amendes à ceux des Hutu qui refusaient de se joindre à eux ou qui osaient cacher des Tutsi.¹⁹⁶

Dans la commune de Bwambarangwe, les massacres des Hutu de l'opposition et des Tutsi, n'ont pas commencé au même moment. A Gasenyi par exemple, les massacres ont commencé le 22 octobre alors qu'ailleurs, ils ont commencé soit deux ou trois jours plus tard¹⁹⁷. Les violences ont pris plusieurs formes dans la commune. Des enfants, des adultes et des vieillards ont été tués à la machette, à la lance, à l'arc, à la flèche et aux gourdins puis jetés dans les latrines, dans les lacs ou marais¹⁹⁸. Les rites dévolus aux morts n'ont pas été respectés. Par ailleurs, des filles et des femmes étaient violées alors que les femmes enceintes étaient éventrées avant d'être tuées au cours de cette crise¹⁹⁹. Plusieurs témoignages recueillis dans Bwambarangwe affirment que les victimes n'étaient presque jamais enterrées²⁰⁰. Pendant les massacres, divers procédés étaient utilisés pour débusquer les victimes dans leurs caches. Ainsi, sachant que des victimes pouvaient se cacher dans la brousse, les bourreaux n'hésitaient à y mettre du feu, ce qui obligeait celles-là à se manifester, au risque de mourir par asphyxie. Tous ceux qui sortaient de leurs cachettes étaient abattus à coup de lance²⁰¹.

Les massacres ont été précédés par la démolition des ponts, le creusement des trachées dans les routes et de manière générale par l'obstruction des voies de communication. Au même moment, des biens appartenant à des Tutsi ont été pillés ou détruits.

Dans ce climat de violence, des actes de bravoure, montrant que l'unité du peuple burundais est toujours possible, ont été posés. Il y eut des gens qui, au risque de leur vie, ont sauvé celle des autres. Selon Raphaël Nzigamasabo, il y a des Hutu qui ont sauvé la vie des Tutsi :

« A vrai dire, même s'il y a eu beaucoup de tueries faites par des Hutu à l'égard des Tutsi, ce ne sont pas tous les Hutu qui étaient impliqués dans ces massacres. Seulement, les sauveteurs ont connu des menaces variées car ils risquaient d'être tués en même temps que la personne cachée »²⁰².

¹⁹⁵ Masabo Dieudonné, entretien du 9-10-2015 avec Mugwaneza Ernest, p.57.

¹⁹⁶ Manyambo Marie-Esperance, ibidem.

¹⁹⁷ Mugwaneza, E., idem, p.55.

¹⁹⁸ Mugwaneza, E., idem p.51.

¹⁹⁹ Idem, pp. 60, 61.

²⁰⁰ Idem, p. 62.

²⁰¹ Enquête de Mugwaneza Ernest, Ruyenzi, le 6-10-2015, p.60.

²⁰² Nzigamasabo Raphaël, enquête faite par Mugwaneza Ernest le 28-08-2015, p.70.

A côté des actes de bravoure des sauveteurs, l'autre moyen d'avoir la vie sauve consistait, pour les Tutsi et les Hutu qui étaient les cibles, à se déplacer jusqu'au centre de Mukenke : ce qui était pratiquement difficile vu les obstacles à franchir. A Mukenke, la sécurité des personnes déplacées était assurée par des militaires positionnés près des bureaux de la commune.

Face à cette situation de violence, les militaires présents sur place n'ont rien fait pour secourir la population dans les premiers jours. Quand ils ont été autorisés à intervenir, leur intervention ressemblait à un règlement de compte contre les Hutu. Selon les témoignages recueillis, les militaires avaient parfois recours à la ruse pour tendre un piège aux Hutu. Ces derniers étaient par exemple convoqués dans de soi-disant réunions de pacification et, dès qu'ils atteignaient un nombre important, les militaires les encerclaient et se mettaient à les fusiller²⁰³ comme en témoigne ce rescapé :-

« C'était à côté de cette Eglise (succursale de Kibazi). Nous nous sommes regroupés autour des militaires qui disaient que leur mission était de donner un message de paix. Quand nous sommes devenus nombreux, ils ont commencé à tirer dans la masse. Il y a eu beaucoup de morts et même les murs de l'Eglise ont été troués. »²⁰⁴

Dans d'autres cas, les militaires s'alliaient aux Tutsi rescapés regroupés dans le camp de déplacés pour commettre leurs forfaits. Selon toujours des témoins, après les massacres de Tutsi et les Hutu de l'Uprona, les militaires en collaboration avec certains Tutsi déplacés, ont participé à des massacres sélectifs des Hutu. Ils ajoutent qu'un Hutu ne pouvait pas s'aventurer à aller au marché de Mukenke pour vendre ou acheter des produits. S'il se hasardait, disent-ils, il était soit tué ou soit emprisonné. Il suffisait seulement d'être pointé du doigt par un Tutsi²⁰⁵.

Pour ceux qui étaient emprisonnés, ils pouvaient avoir leur vie sauve mais après un long et illégal emprisonnement couplé de séances de tortures :

« Les militaires nous ont capturés alors que nous venions d'une ronde nocturne. Nous avons eu la chance d'arriver à la brigade de Mukenke où nous avons été emprisonnés pendant des semaines. Pendant toute cette période, le régime matinal était des coups de bâtons et certains d'entre nous ont été tués. »²⁰⁶

D'un côté, il y avait des Hutu qualifiés d'extrémistes et dont la fonction était de tuer des Tutsi et piller leurs biens avec la complicité de certains administratifs. De l'autre

²⁰³ Enquête de Mugwaneza Ernest, le 6 Octobre 2015, p.76.

²⁰⁴ Bagande Jean, enquête menée par Mugwaneza Ernest, Kibazi, le 5-10-2015

²⁰⁵ Enquête de Mugwaneza Ernest, Octobre 2015, p.79

²⁰⁶ Bibonimana Aloys, enquête menée par Mugwaneza Ernest, Ruyenzi, le 6-10-2015

côté, des militaires, en collaboration avec de jeunes tutsi, s'adonnaient à la répression et des règlements de compte, prolongeant par là des scènes de violence.

Se sentant menacés, des Hutu se sont enfuis massivement vers le Rwanda et la Tanzanie. Parallèlement, des rescapés tutsi ont été regroupés dans des camps de déplacés intérieurs pour être protégés par des gendarmes. C'est dans les camps des réfugiés que les mouvements rebelles recruteront des combattants²⁰⁷. Comme leitmotiv, des Hutu ne devaient pas continuer à vivre les traumatismes et, comme solution, ils devaient mener une lutte armée²⁰⁸.

Le retour progressif à la paix dans la commune Bwambarangwe a été amorcé avec le début des négociations dites de Kajaga et Kigobe qui rapprochèrent les parties prenantes dans le conflit, au niveau national. Par la suite, des acteurs civils, militaires et religieux ont donné leur contribution pour le rétablissement de la confiance et le retour à la paix. Le processus de retour à la paix a pris du temps et, pendant cette période, les violences faisaient rage et visaient des cibles bien identifiées. Dans la commune de Bwambarangwe, le sentiment de revanche qui animait certains éléments des forces de l'ordre et des civils n'a pas facilité le retour rapide à la paix. Dans ces violences, les Batwa sont restés neutres²⁰⁹ mais ils ont participé dans le pillage des biens des personnes assassinées²¹⁰. De manière générale, la crise a affecté profondément la commune Bwambarangwe : beaucoup de pertes en vies humaines, destruction des infrastructures, pillages des biens, des milliers de déplacés et de réfugiés, ...

La recherche montre aussi que la globalisation a été l'un des éléments catalyseurs ayant conduit à l'irréparable. Ainsi l'on disait, dans certains milieux à sensibilité hutu, que des militaires tutsi ont tué le président, donc tous les Tutsi étaient identifiés comme étant responsables du crime. L'on ajoutait que ce sont des Tutsi qui ont massacré des Hutu en 1972 et que par conséquent il fallait en finir avec eux. Dans certains milieux à sensibilité tutsi en revanche, l'on disait que des Hutu ont tué des Tutsi et donc les Hutu devaient être tués. C'est en fait ce raisonnement globalisant, à la fois simpliste et réducteur, qui a prévalu et a conduit à la catastrophe.

B. Les représentations mémorielles

Les crises du Burundi ont été différemment vécues selon la composante à laquelle on appartient et du rôle lui attribué. La diversité, à la fois des acteurs et des rôles, a conduit à la mise en place des mémoires plurielles dont les positions ont changé au gré

²⁰⁷ Nzotungishaka Donatien interrogé par Mugwaneza Ernest, colline Bugorora, s.d., p.84.

²⁰⁸ Ibidem.

²⁰⁹ Baryantimpa Ildéphonse, enquête menée par Mugwaneza Ernest, s.l., 19 février 2016.

²¹⁰ Bibonimana Aloys, enquête menée par Mugwaneza Ernest, Ruyenzi, le 6-10-2015.

des circonstances. Ainsi a-t-on assisté, au cours de l'histoire récente du Burundi, à la coexistence de deux grandes mémoires parallèles et concurrentielles : une mémoire forte et une autre faible. L'une et l'autre se transformant en mémoire forte ou faible selon les forces politiques en présence.

1. Mémoire des oubliés : les victimes de la rébellion

Globalement, l'on peut distinguer une mémoire des Tutsi et celle des Hutu. A l'intérieur de ces deux grandes mémoires, l'on distingue d'autres sous-groupes de mémoires. En effet, tous les Tutsi n'ont pas vécu de la même manière les crises burundaises, et il en est de même pour les Hutu. Il sied de relever l'existence des victimes tutsi qui ont vu les leurs soit massacrés par les rebelles lors des attaques au sud du pays, soit parfois même tués par les agents du pouvoir. Parmi les victimes, il y a des veuves et des orphelins. De même, dans la composante Hutu, il y a des victimes de la rébellion au même titre que les Tutsi. Dans l'un et l'autre cas, on n'en parle presque pas. Ils font partie de la mémoire des oubliés. Pourtant, ils n'ont pas moins souffert de la crise et on compte parmi eux des veuves, des veufs, des orphelins et des rescapés. Ils ont enduré des souffrances physiques, morales et psychologiques d'autant plus qu'ils n'ont pas pu enterrer les leurs. Par ailleurs, ils ont vu leurs conditions de vie se détériorer du fait que leurs maisons ont été brûlées, leurs biens volés et les sources de revenus disparaître. Suivons le témoignage d'Eliezer Bucumi dont le père a été tué par les rebelles et lui-même rescapé :

« Nous étions obsédés par la mort de notre père et par le fait que notre maison a été réduite en cendre. Moi, je me rappelle comment j'étais pris en otage par les mulelés pour m'exécuter à Vugizo. C'est par la grâce divine que j'ai échappé à la mort. ... A Vugizo, nous avons vu beaucoup de personnes dont les rebelles avaient mutilé les membres supérieurs, les unes déjà mortes, les autres encore agonisantes, gémissant et hurlant de douleur »²¹¹.

Pour ce cas et pour beaucoup d'autres, autant pour des Tutsi que pour des Hutu, il n'y a pas eu de rites funéraires consacrés par la culture burundaise.

2. Mémoire des victimes de la répression

Le deuxième groupe est constitué de Hutu victimes de la répression par le pouvoir ou les JRR et d'autres. Ce sont des gens qui ont vu les leurs arrêtés et exécutés, souvent sans procès, par des représentants du pouvoir. Ils n'ont ni vu, ni enterrés les morts qui, par ailleurs, n'avaient pas droit à une sépulture digne car ils ont été soit jetés dans des

²¹¹ Bucumi, E., cultivateur, Vugizo, 15 octobre 2015. Cité par Nyandwi, G., *op cit.* p.81.

fosses communes ou jetés dans des rivières. Ils ne pouvaient ni pleurer, ni faire le deuil. Leurs avoirs ont été pillés par les bourreaux. Les veuves, les orphelins ressentait une blessure profonde car à la mort de l'époux ou du père de la famille, au pillage des biens qui s'ensuivait souvent, ils étaient stigmatisés dans la société et qualifiés "de femme ou d'enfant d'un Mumenja". Epitace Miburo dont le père, un Hutu, a été tué en 1972 rapporte :

« Même m'appeler un enfant d'unumenja me laisse une fracture. Tu ne vois pas que même maintenant j'ai des larmes aux yeux ? S'il vous plaît, vraiment, vraiment, ce que vous me demandez est quelque chose qui m'a beaucoup affligé »²¹².

Dans leur innocence, les victimes continuaient à se morfondre et développaient toute sorte de frustrations. Contraintes parfois à l'exil, elles étaient soumises à des conditions de vie pénibles, se privant de tout. Il s'agit ici d'une mémoire étouffée.

3. Mémoire des acteurs de la répression

L'on ne peut pas à proprement parler de mémoire collective Hutu ou Tutsi comme telle. Les Tutsi n'ont pas la même mémoire par rapport aux crises burundaises, tout comme les Hutu. Si, du point de vue acteurs des événements, l'on peut distinguer des Hutu et des Tutsi, l'on doit remarquer qu'une bonne partie de la population burundaise, des Hutu et des Tutsi confondus, désapprouvait ce qui se passait dans le pays. L'on pourrait parler ici de la mémoire des indignés.

En revenant sur la mémoire de certains Tutsi, c'est-à-dire ceux-là qui approuvaient les actions menées par le pouvoir et y participaient même, leur mémoire ne s'éloigne pas du discours rapporté par le pouvoir de l'époque ; c'est là même leur source d'inspiration. De leur point de vue, des Hutu ont préparé, à travers l'attaque de Rumonge, l'extermination des Tutsi. Cette vision est proche de la version développée par le pouvoir à travers le livre blanc sur les événements de 1972. Ainsi selon un anonyme:

« L'ethnisme débute en 1972 ; Pourquoi ? A cause de ceux qui avaient des liens avec les autorités rwandaises. Il y en a qui se sont rendus au Rwanda pour apprendre l'ethnisme. Les Hutu ont appris au Rwanda comment se débarrasser des Tutsi »²¹³.

Dans certains milieux de Tutsi, l'on affirme que des Hutu instruits et assimilés étaient au courant du plan d'extermination des Tutsi.

« Ils avaient préparé la fête qui serait célébrée pour se réjouir après avoir fait disparaître l'ennemi ; le jour était connu. On pouvait trouver un Hutu en possession d'un poste de radio avec des écouteurs. On les leur a achetés »²¹⁴.

²¹² Miburo, E., Kimeza, le 14 octobre 2015, cité par Ndayisenga, A., *op cit.* p.97.

²¹³ Anonyme, Burara, le 6-10-2015, cité par Ndayisenga A., *op cit.* 102.

²¹⁴ *Ibidem.*

Selon Mbabarempore, les Hutu victimes de la répression étaient effectivement impliqués dans la préparation des massacres de Tutsi :

« En 1972, les autorités se sont convenues d'arrêter des gens qui travaillaient dans les bureaux, comme à la commune, à la zone et sur la colline là où on pouvait trouver un homme éclairé qui aurait participé à ces réunions. Les uns ont été tués, les autres se sont évadés »²¹⁵.

D'autres Tutsi pensaient plutôt que le pouvoir a mal agi et gardaient un sentiment de remord, regrettant la globalisation qui s'en est suivie :

« Y-a-il eu d'attaque rebelle à Muyinga ? A Kirundo ou Bubanza ? Non ! Les Hutu d'autres localités n'étaient vraiment pas au courant de tout ça. Et même s'ils en étaient au courant, crois-tu que tous les intellectuels et commerçants Hutu du Burundi faisaient partie de ce programme ? Non ! Il faut tout simplement savoir qu'après l'attaque des rebelles au sud, il y a eu un système consistant à éliminer les intellectuels Hutu dans toutes les provinces. Ils les accusaient de vouloir tuer les Tutsi »²¹⁶.

Il y avait aussi d'autres mémoires, notamment celles des autorités administratives, des religieux ou d'autres corps mais, dans l'ensemble, ces groupes restent prisonniers de leur époque.

²¹⁵ Mbarempore, T., Gasura, le 27 août 2015. Cité par Ndayisenga, A., p. 103.

²¹⁶ Wakana T., journaliste en 1972, Bujumbura, 3 octobre 2015, cité par Patience Koribirama, *op cit.* p.129.

CONCLUSION

La présente synthèse porte sur les crises de 1965, 1969, 1972, 1988 et 1993. Celles-ci trouvent leurs origines dans des facteurs tant internes qu'externes : l'absence de cadres compétents capables de conduire le peuple vers la maîtrise de sa destinée au lendemain de son indépendance, l'absence de projet de société, la géopolitique, la conquête du pouvoir en dehors de toute règle démocratique, l'exclusion sociale et politique, ... Les crises burundaises opposent, chaque fois, des membres des deux principales composantes de la population à savoir des Hutu et des Tutsi. En effet, une étude des différentes crises montre que des élites hutu et tutsi ont trouvé, en manipulant et en instrumentalisant les identités à la fois ethniques et régionales, des motifs de querelles conduisant à des violences physiques, à humiliations et frustrations de toute sorte.

Curieusement, les acteurs, dans les différentes crises ont fait rarement objet de véritables poursuites judiciaires. La conséquence fut qu'en dehors de tout traitement judiciaire, les protagonistes avaient tendance à se rendre justice eux-mêmes en recourant à la violence. L'établissement des responsabilités et la justice ont toujours été les grands absents dans les semblants de solutions et le pouvoir a eu, chaque fois, recours à la violence pour réprimer la violence, générant ainsi un cycle de violences répétitives. C'est ainsi que l'histoire se répète car les mêmes causes finissent par produire les mêmes effets. Tout se passe comme si, en l'absence de toute règle de justice pour les victimes, une crise en appelle une autre.

En 1965, pour la première fois dans l'histoire du pays, une tentative de coup d'état est suivie par des massacres des populations sur une base ethnique. Les conséquences furent dramatiques sur la société. D'aucuns s'accordent à dire que la crise de 1972, elle-même conséquence de la mauvaise gestion des crises antérieures, fut à l'origine de tous les malheurs de ce pays. Au départ circonscrite principalement dans la partie sud et dans quelques autres localités, la crise de 1972 a été étendue, par la suite sur l'ensemble du pays lors de la répression. Elle a marqué, comme au fer rouge, la mémoire du peuple burundais, creusant davantage le fossé entre les Burundais dans leur diversité. Des milliers de Tutsi ont été massacrés au sud du pays par des rebelles ou dans les communes de Ntega et Marangara. La faute commise était d'être né tutsi. De l'autre côté, l'appareil de l'Etat a arrêté, emprisonné, massacré et jeté dans des fosses communes des dizaines de milliers de Hutu. Ici aussi le péché originel était d'être né Hutu.

Paradoxalement, le régime imposait une réconciliation nationale qui ordonnait, aux victimes survivantes, le silence et la résignation. Par ailleurs, à côté des dégâts matériels qu'ils ont occasionnés, les drames humains ont entraîné l'exil des centaines de milliers de personnes. La peur d'un génocide derrière lequel se cachent des ambitions

personnelles inavouées, la méfiance et la haine semblent dicter des lignes de conduite aux extrémismes burundais où, dans une sorte de dualité, se forment de nouvelles identités sur base ethnique. La gestion de la crise de 1972 est au moins en partie à l'origine de celles de 1988 et 1993. Et cet engrenage ne pouvait être rompu que par la mise en place d'un véritable projet de société reconnaissant à chaque Burundais les mêmes droits que ceux des autres.

Jamais traitées correctement, les crises burundaises n'ont fait que produire des souffrances et des frustrations face aux multiples questions auxquelles les politiques n'ont pas apporté de solutions. Du point de vue relationnel, la plupart des Burundais vivaient dans un climat de suspicion et de méfiance. Des deux « ethnies » sont nés deux blocs qui constituent un défi à une quelconque réconciliation et chaque bloc veut être reconnu comme victime. Les mémoires étouffées, parallèles et concurrentielle, à travers toutes les crises, s'abreuvent à la source de l'imaginaire inventant, par cynisme, mauvaise foi ou par ignorance, sa propre histoire qui sera celle de tout un groupe auquel on appartient. On se plaçait en position de victime et on accusait l'autre d'être responsable de tous ses malheurs. On ne voulait pas reconnaître à l'autre son statut possible de victime. Les souffrances provoquées par les violences politiques, en l'absence de toute justice pour les victimes, sont sources d'autres formes de violence.

En dépit du tableau macabre ci-haut dépeint, le peuple burundais ne se réduit pas à ces groupes extrémistes ou à cette compréhension manichéenne de l'histoire des conflits burundais. Beaucoup de Burundais aspirent vivre en paix et promouvoir l'éthique de l'unité nationale. Au fort moment des crises, des Burundais ont toujours manifesté, parfois au risque de leurs propres vies, l'attachement à l'autre différent de lui en le défendant, soit en le cachant ou en l'aidant à traverser la frontière pour se mettre à l'abri.

BIBLIOGRAPHIE

A. Ouvrages généraux

1. Chrétien J.-P. et Dupaquier, J.-F, *Burundi 1972, Au bord des génocides*, Paris, Karthala, 2007.
2. Chrétien J.-P. Mukuri, M., *Burundi, la fracture identitaire : logiques de violence et certitudes ethniques : 1993-1996*, Paris, Karthala, 2002.
3. Chrétien, J.-P., *Burundi l'histoire retrouvée, 25 ans de métier d'historien en Afrique*, Paris, Karthala, 1993.
4. Chrétien, J.-P. et Prunier, G., *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, 1989
5. Fr. Neno Contran, MCCJ, *Ils sont aussi une cible. Prêtres, Religieux, Religieuses, au Burundi, 52 tués*. Traduit de l'anglais, 2^e Edition revue et augmentée, 04.03.1997. L'ouvrage original a paru aux paulines Publications Africa sous le titre « THEY ARE A TARGET », Year of Publication 1996, ISBN 9966-21-239-6, Daughters of Paul, P.O Box 21681, Nairobi, Kenya.
6. Gahama, J., *Le Burundi sous l'administration belge. La période du mandat (1919-1939)*, paris, Karthala, 2001.
7. Guichaoua, A., (Sous la dir.), *Exilés, Réfugiés, Déplacés en Afrique Centrale et Orientale*, Paris, Karthala, 2004.
8. Le Goff, J., *Histoire et mémoire*, Paris, Edition Gallimard, 1986.
9. Manirakiza, M., *De la révolution au régionalisme : Burundi 1966-1976*, Bruxelles, *le mât de misaine*, 1992.
10. Meyer, H., *Les Burundi, Une étude ethnologique en Afrique Orientale*, Paris, Editions Société Française d'Histoire d'Outre -Mer, 1984.
11. Minani, J. Chrisostome, *La vérité et l'amour : un défi moral pour un peuple divisé : le cas du Burundi*, Bujumbura, Presses Lavigerie, 2009.
12. Ndayizeye, E. *L'Eglise catholique ne s'est pas tue devant la violence*, éditions presses Lavigerie, Bujumbura, 2009.
13. Ndayizeye, E. *Précis de la montée de la violence organisée au Burundi*, centro stampa piceno, 2009.
14. Perraudin, J., *Chroniques de l'Eglise catholique du Burundi après l'indépendance*, EMI, Bologne, 1996.
15. Mayugi, N., *La mémoire vigilante et l'interethnique résistante pour une lutte rigoureuse contre le génocide*, Bujumbura, novembre 1998.
16. Mworoha, E., *Peuples et roi de l'Afrique des lacs. Le Burundi et les royaumes voisins au 19^e siècle*, Dakar-Abidjan, les nouvelles éditions africaines, 1977.
17. Ndegeya, V., *Répression au Burundi ? Journal d'un prisonnier vainqueur*, Paris, l'Harmattan, 1993.
18. CENAP, *Guide documentaire sur l'Histoire du conflit burundais*, Bujumbura, 2013.

19. Ngayimpenda, E., *Histoire du conflit politico-ethnique burundais, Les premières marches du calvaire (1960-1988)*, Bujumbura, librairie des lettres et sciences sociales, 2004
20. Niemegeerrs, M., *Les trois défis du Burundi. Décolonisation-Démocratie- Déchirure*, l'Harmattan, Paris, 1995
21. Nsanze, A., *Le Burundi contemporain. L'Etat-nation en question (1956-2002)*, Paris, L'Harmattan, 2003
22. Nyandwi N., *Guide des archives nationales du Burundi*, Bujumbura, Archives nationales, 1997
23. République du Burundi, *Livre blanc sur les événements survenus au mois d'avril et mai 1972*, ministère de l'information, Bujumbura, s.d.
24. RODEGEM, F.M., *Dictionnaire Rundi-Français*, Tervuren, Annales du Musée royal d'Afrique centrale, 1970
25. Ryckmans, P., *Dominer pour servir*, Bruxelles, 1931.
26. Shibura, A., *Témoignages*, Bujumbura, juillet 1993.

B. Thèses et Mémoires

1. A. Ndayirukiye, « *La crise politico-ethnique de 1972 en commune de Vyanda : Essai d'analyse* », Mémoire, U.B., 2007.
2. Batungwanayo, A., *Le droit et le devoir de mémoire au Burundi : 1962-2014*, Mémoire, Bujumbura, 2014.
3. Manirakiza, F., *L'évolution politico-administrative en territoire et province de Gitega de 1960 à 1993*, mémoire, U.B, 2003.
4. Masabarakiza, A. « *La consolidation des identités ethniques et la naissance du régionalisme (1966-1976)* », Mémoire, U.B., 2006.
5. Muntunutiwi, J.S., *La violence politique au Burundi : Essai d'analyse explicative*, thèse de doctorat en science politique, UPPA, Pau, 2009
6. Nduwayo, J.M., *L'imaginaire de l'Occident médiéval au Burundi et au Rwanda de la fin du XIX^e aux années 1960. Construction, diffusion et motifs du succès*, Paris, Panthéon La Sorbonne, thèse de doctorat, 2010
7. Inamahoro, G., *La crise de 1972 en Province Bujumbura*, mémoire, U.B., Bujumbura, 2016.
8. Karimunda, N., *La crise de 1972 dans la province de Ngozi*, mémoire, U.B., Bujumbura, Juin 2016.
9. Koribirama, P., *La crise de 1972 en Province Bubanza*, Mémoire, U.B., Bujumbura, 2016.

10. Mugwaneza, E., *La crise d'octobre 1993 en Commune de Bambarangwe* (mars 1992-avril 1994), mémoire, UB, 2016.
11. Nayabagabo, J-C., *Lecture conflictuelle des événements de 1972 et 1988 par les acteurs politiques burundais*, mémoire, U.B, Bujumbura, 2008.
12. Ndayisenga, A., *La crise de 1972 en province de Muyinga*, mémoire, U.B., Bujumbura, 2016.
13. Ndayishimiye, P., *Les tentatives d'explication des crises des régimes politiques africains postcoloniaux (1960-1995) : cas du Burundi*, mémoire, U.B. Bujumbura, 1996
14. Ndiokubwayo, J.B., *La crise de 1972 dans la province de Gitega*, mémoire, U.B, Bujumbura, 2016.
15. Ndikumana, G., *Essai d'analyse de certaines crises majeures du Burundi contemporain à travers les représentations mémorielles dès 1961 à nos jours*, mémoire, U.B. Bujumbura
16. Nimubona, J., *Analyse de la représentation du pouvoir politique, le cas du Burundi*, Presses Universitaires de Septentrion, 1998, thèse de doctorat, 1998.
17. Niyokindi, M., *La crise de 1965 au Burundi*, mémoire, U.B., Bujumbura, 2016
18. Niyonkuru, E., *Les crises politico-ethniques de 1972 et 1993 dans la commune de Nyanza-Lac*, mémoire, U.B. Bujumbura, 2012
19. Nkezindavyi, T., *Les crises politico-ethniques de 1972-1973 en province Makamba*, mémoire, U.B. Bujumbura, 2001.
20. Nkurunziza, Ph. , *La Crise de Ntega-Marangara et ses conséquences*, mémoire, U.B, Bujumbura, 2016
21. Nyandwi, G., *La crise de 1972 dans la province de Bururi*, mémoire, U.B., 2016
22. Nyaruzuba, B., *La crise de 1972 dans la province de Ruyigi*, mémoire, U.B., 2016.

C. Rapports et autres documents officiels

1. Accord d'Arusha pour la paix et la Réconciliation au Burundi, Arusha, 2000
2. Lettre pastorale des évêques du Burundi à leurs fidèles et à tous les habitants du Burundi désireux de la paix dans la justice.
3. Liste des personnes arrêtées au cours des événements datant du 29 avril 1972 dans l'arrondissement de Bukirasazi avec sa lettre de transmission n° 531.411/107
4. Message d'apaisement adressé aux burundais lors des événements des mois d'avril-mai 1972 fait à Bujumbura le 5 mai 1972
5. Note des supérieurs majeurs à l'Episcopat du Burundi au sujet des événements actuels : 1972
6. Procès-verbal d'arrestation, le 19/5/1972 à Bukirasazi avec sa lettre de transmission n° 531.411/92 signée par Damas Ntawukirishiga, Administrateur Communal.



**Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits
(CENAP)**

Building de la LONA, Boulevard de l'Indépendance
B,P 90 Bujumbura, Burundi
Email: cenap@cenap.bi
Tél: +25722247675

www.cenap.bi



interpeace

**Interpeace,
Bureau Régional pour l'Afrique centrale et orientale**

Priory Place, Argwings Kodhek Road,
P.O. Box 14520 – 00800 Nairobi, Kenya.
Email: eca@interpeace.org
Tél: +254202655228

www.interpeace.org



Grâce au soutien de :



**NORWEGIAN MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation